

Laboratoire

Mémoire

Présenté pour l'obtention du grade de
Magister en Géographie

Option : Aménagement Urbain

Mutation d'un quartier périphérique d'une ville moyenne en centre d'animation. Debdaba à Bechar

Par

HAMIDI Abdelkader

Soutenu le :

devant la Commission d'examen :

M ^{me} BEKKOUCHE Ammara,	Maitre de Conférences,	USTOran	(Président)
M ^r BENDJELID Abed,	Professeur,	U es senia	(Rapporteur)
M ^r HADEID Mohamed,	Maitre de Conférences,	U es senia	(Examineur)
M ^r BENCHEHIDA Driss,	Chargé de Cours,	U es senia	(Examineur)

Oran, 2006

Dédicaces

A la mémoire de ma très chère sœur
A mes très chers Parents
A ma femme Fadila, mes enfants Hiba, Jamil et Tarek
A toute la famille et les amis

Remerciements

Je tiens à exprimer ma gratitude à monsieur le Professeur **A. BENDJELID**, sans l'aide, le conseil et le soutien duquel, je n'aurai jamais eu la force et le courage de venir à bout de ce modeste mémoire.

Je remercie vivement madame et messieurs les membres du jury qui ont bien voulu me consacrer un peu de leur temps pour juger ce travail malgré leurs multiples occupations.

Toute ma gratitude avec mes plus forts sentiments, va vers ma très chère épouse qui m'a soutenu, supporté et cru en moi.

Je tiens à remercier aussi tous mes ami(e)s, frères et sœurs pour leur aide, leur soutien et leur confiance. Je citerai tout particulièrement, Hamid, Docteur Draoui B., ZEGHAMRI Boufeldja, Laid et tout le staff de l'URBA.T – Bechar.

Enfin, que tous ceux et celles qui m'ont exprimé d'une manière ou d'une autre leur sympathie et leur confiance, trouveront ici l'expression de mes vifs remerciements.

« ..., c'est l'étude qui fait les œuvres solides. » Emile Zola.

AVANT PROPOS

La mondialisation fait planer un réel danger sur les villes. L'Etat semble tenter de se désengager laissant agir le marché qui est incapable de gérer le développement urbain. Or les villes ont la vertu d'augmenter les tensions. C'est d'elles probablement, de leurs millions de déclassés, d'exclus et de pauvres que viendront la dissidence, la contestation et la révolte (RAMONET.I. 1996). Les évènements consécutifs à une panne d'électricité de plusieurs jours, au début de l'été 2005 à Bechar Djedid, en sont les témoins. « ...la ville reste à définir dans notre pays. Car il est urgent de restituer à nos cités et quartiers les dimensions qui feront que ces ensembles constituent la ville. La vraie. ». ⁽¹⁾

Si la ville est un des enjeux majeurs en ce début de siècle, les décideurs oublient souvent une composante essentielle du problème : les habitants eux-mêmes (GRESH. A. 1994). PAQUOT.T. (1992) disait que c'est la première fois que le citoyen est confronté à la dissociation entre l'espace et le temps. Selon cet auteur, l'humanité baignera dans des cultures urbaines et abandonnera les valeurs et les références nées de la terre et de ses secrets. La ville moderne est un espace de plus en plus indépendant du temps. La civilisation urbaine mondiale ne fonctionne plus sur le même paradigme. Elle fait coexister des temps n'ayant pas les mêmes rythmes avec des espaces indépendants de l'élément temporel, « le temps des avions n'est pas celui du Fax encore moins celui du culte religieux ».

Le citoyen se trouve confronté, pour la première fois de son histoire à cette dissociation entre l'espace et le temps. D'autant qu'en ville chaque individu vit dans son propre temps, mesuré sur une échelle spécifique, ce qui explique la difficulté des villes nouvelles et donc de nouveaux quartiers, à paraître comme ville ou quartier, alors qu'ils n'ont pas encore de passé, d'anecdotes, de souvenirs et de mémoire.

Un espace est avant tout du temps stocké. Mais la vitesse des échanges économiques et des communications, ébranle ce repère qui permettrait à chacun de se reconnaître, de se situer, ...d'habiter. Or, « Maintenant, l'attrait des villes a déchiré les clans. Maintenant, la durée de l'éloignement a achevé les liens distendus, anéanti la solidarité. » ⁽²⁾.

(1) Bengherbi Mohamed cité par Nabila Sadki. « Dossier : Aïn naâdja, Garidi, Badjarah, Bab ezzouar... Des cités dortoirs, symbole d'une « crise urbaine ». Quotidien national « Horizons » du 29/ 01/ 2005.

(2) Mokkadem Malika. « L'interdite » roman. P 33. Ed. Grasset 1993.

Les quartiers qui forment les villes sont des lieux où se dessinent les contours d'une civilisation (VIVERET.P. 1991) alors que, l'urbanisation est devenue synonyme de délitement du lieu social, de découpage spatial où les plus démunis se trouvent refoulés dans des zones d'exclusion. Formes de non-cités auxquelles on n'ose plus donner le nom de ville préférant les qualifier de « pôles » (mégapole, technopôle) ou de « zones » (urbaines, universitaires, industrielles). Mais, les quartiers populaires, sont le lieu de nombreuses dynamiques économiques culturelles et sociales qu'il faut savoir écouter et encourager.

En conclusion le débat actuel sur la ville et donc sur le quartier porte sur deux points :

- La perte de repères produite par la mutation technologique et scientifique qui s'exprime par la révolution du monde de l'information.
- La montée des passions identitaires provoquée par cette perte de repères.

Généralités à propos de la notion de quartier.

- Diachroniquement, le quartier, dans une ville qui s'accroît peut devenir un noyau de vie sociale. L'unité de la ville, en s'étendant, en se dispersant, s'incarne dans un fragment privilégié : Le quartier.
- Le quartier est une forme d'organisation de l'espace et du temps de la ville. La relation du centre avec la périphérie est un facteur important. L'espace social ne coïncide pas avec l'espace géométrique.
- Le quartier est le point de contact le plus aisé entre l'espace géométrique et l'espace social, le point de passage de l'un à l'autre ; ce serait la porte d'entrée et de sortie entre les espaces qualifiés et l'espace quantifié, le lieu où se fait pour et par les usagers la traduction des espaces sociaux (économiques, politiques, culturels) en espace commun, géométrique.
- Le quartier est une pure et simple survivance. Elle dure par inertie. Le poids de l'histoire assure une certaine survie à certains quartiers. Il y a un micro-déterminisme résultant d'anciennes décisions engageant la vie urbaine. C'est à peu de chose près l'îlot, héritage d'époques disparues.
- Le quartier est une unité sociologique relative, subordonnée, ne définissant pas la réalité sociale, mais nécessaire. Sans quartiers comme sans rues, il ne peut y avoir agglomération, tissu urbain, mégapole, il n'y a plus de ville. L'espace et le temps sociaux cessent d'être organiques et organisés. Ils coïncident avec l'espace géométrique.
- Le quartier, lieu de commerces, d'échanges et de communication, est le plus grand des petits groupes sociaux et le plus petit des grands groupes. C'est le microcosme du piéton qui parcourt un certain espace dans un certain temps, sans avoir besoin d'emprunter un véhicule..
- La structure du quartier dépend étroitement de structures autrement amples : municipalité, pouvoir politique, institutions ; il n'est qu'un maillon infime du tissu urbain et des réseaux qui constituent les espaces sociaux de la ville.
- Pour F.CHOAY et MERLIN (1996), le quartier est une fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une individualité. Il est indépendant de toute limite administrative ; il peut aussi désigner la communauté des habitants d'une partie de la ville.

- La notion de quartier s'impose comme la résultante des mécanismes de différenciation morphologique, économique et sociale qui affectent les espaces urbains au fur et à mesure du développement des villes.
La géographie des quartiers urbains qui ne peut être réduite à une simple typologie, participe au façonnement et à la composition des paysages citadins, d'où l'élément de repérage et d'identification des espaces urbains.
Selon certains auteurs, des facteurs de différenciation des quartiers, issus d'une approche formelle et descriptive peuvent être avancés, mais il n'existe pas de définition univoque et systématique du quartier.
 - Configuration des sites.
 - La période de premières constructions et les caractéristiques historiques, architecturales et urbanistiques qui en ont résulté.
 - La typologie dominante des bâtiments.
 - Les fonctions principales des quartiers.
 - La répartition des groupes sociaux ou économiques.
 - La séparation des groupes ethniques dans certaines villes.

- Les problèmes sociaux ne relèvent plus de la sphère sociale, mais de l'objet spatial : toxicomanie, violence, exclusion chômage, marginalisation sont remplacés par « villes du tiers monde » ou « banlieue de grandes villes ». (Actes de la conférence des nations unies « Habitat II ». Istanbul. 1996)

INTRODUCTION.

« En fait Bechar est le nom du pays, comme il est celui de la montagne qui ferme l'horizon » ⁽¹⁾ écrivit Isabelle Eberhardt lors de sa visite à Bechar en 1904. Bechar a donné son nom à la montagne qui le domine comme à l'oued qui le traverse. C'était donc le ksar le plus important de la région. D'ailleurs la présence de nombreuses tombes de « oualis » (saints) à proximité du vieux ksar témoigne d'une importante et ancienne vie sédentaire dans le site.⁽²⁾

« En Mars 1857, une colonne française commandée par le capitaine de Colomb avait livré combat contre les nomades de la région, les *Ouled Djerir*, dans la palmeraie de Bechar, puis s'était retirée. »⁽³⁾ Le 12 Novembre 1903, en préparation à la conquête du Maroc, le Général Lyautey occupa Bechar. A cette époque, le ksar était anodin. Les troupes françaises choisirent un site éloigné au nord de celui-ci pour installer une redoute baptisée De Colomb à la mémoire de De Colomb tué auparavant lors d'une autre expédition.

En août 1999, lors de sa campagne pour le référendum sur la concorde civile, le Président de la république avait lancé un avertissement assorti d'accusations graves mais fondées selon lui, au royaume du Maroc qu'il considère comme base arrière du terrorisme. Le choix de Bechar pour ce genre de discours prouve clairement que cette ville représente un lieu hautement stratégique dans le territoire car zone névralgique pour l'intégrité territoriale. Ce qui confirme sans équivoque à notre sens, que Bechar est d'abord et avant tout un centre de commandement militaire. C'est aussi un centre administratif de contrôle et d'organisation de toute la région du Sud-ouest du pays. Rôle hérité d'ailleurs de l'époque coloniale et qui s'est vu consolidé après le conflit armé qui avait opposé l'Algérie « fraîchement » indépendante au régime « expansionniste » d'alors, du Maroc en 1963, et dont la région de Bechar était le théâtre et l'enjeu. Aussi, il n'est pas étonnant de voir que le premier souci de l'Etat à travers ses institutions et ses organes administratifs régulateurs et de contrôle, vise à maintenir un certain « ordre » politico-social, quitte à laisser faire certaines pratiques légales en apparence et parfois douteuses dans leurs finalités, telle que la spéculation foncière et immobilière. (LEFEVRE. H. 1969). Bechar de par son rôle de chef-lieu d'une wilaya frontalière, a une importance stratégique.

(1) Isabelle Eberhardt citée par A. Hanni dans « Bechar et sa région entre histoire et légendes » p 95. Edition Dar El Gharb, Oran, 2002.

(2) Lewis Mumford : « le culte que les primitifs rendaient à leurs morts (...) les a incités, peut être plus que tout autre besoin matériel, à se rassembler et finalement adopter un mode sédentaire » . « La cité à travers l'histoire » . p 13

(3) Josse (Raymond) : Problèmes sahariens : Recherches géographiques dans la Saoura.
Une ville saharienne : Le cas de Bechar.
Annales Algériennes de Géographie (DZA) ; N°9, Juin 1970. Pp 45-92.

Plaque tournante incontournable dans le trafic entre le Nord de l'Algérie et le Sud-ouest, grâce notamment à la route nationale n°6 qui la traverse du nord au sud, elle ne peut que jouer un rôle prépondérant dans l'organisation et la gestion de ce vaste territoire qu'est le Sahara. L'élément fondamental à notre sens et l'essence même de l'économie de cette ville et par conséquent son moteur de développement, est sans nul doute son rôle de chef-lieu de région de la zone frontalière d'avec le Maroc.

Pourtant, au début du siècle passé, Bechar à l'instar de tous les ksour était à « l'agonie ». « A Bechar, comme dans tous les ksour, tout dort et tout s'écroule. L'activité ksourienne épuisée s'éteint lentement, les sources d'énergie sont tarées et une lourde somnolence d'agonie pèse sur ces essais avortés de vie sédentaire et laborieuse, au milieu des déserts voués aux nomades. » ⁽¹⁾ En effet, dès l'occupation du ksar, les conditions économiques des habitants liées au trafic caravanier, ont commencé à se dégrader car les grandes caravanes soudanaises et marocaines se sont éloignées de la région par crainte entre autres des réquisitions des chameaux que nécessitait le ravitaillement des troupes françaises.

Comment, expliquer donc qu'une ville appelée à disparaître ou presque, a pu devenir une des plus grandes villes du Sud algérien ?

(1) Isabelle Eberhardt déjà citée.

1. PROBLEMATIQUE.

La ville de Bechar s'est développée à travers toute son histoire grâce à des projets à caractère d'urgence mais qui, paradoxalement ont tous pris un énorme retard lors de leur exécution ce qui l'a conduit à être un énorme « chantier à ciel ouvert ».

Après l'indépendance, la découverte du pétrole et du gaz entraîna très vite la fermeture des mines de charbon. Ce fut un nouveau coup dur pour l'économie de la ville qui s'orientera définitivement et grâce aux investissements de l'état, vers les services et le commerce. En effet, une fois de plus Bechar se trouve érigée comme centre de commandement militaire et administratif de la région du Sud-ouest du pays. D'importants projets de construction d'équipements et d'infrastructures furent donc lancés pour la grande « satisfaction » d'une population au chômage. Néanmoins, la démographie galopante (boom post indépendance combiné à un exode incessant) aura très vite raison de l'euphorie économique des années 1970 et 1980.

En 1977, la ville de Bechar concentrait déjà 56.2 % de la population totale de la wilaya, et 58.5 % en 1987 (R.G.P.H.) pour atteindre les 60 % en 1993 selon le plan d'aménagement de la wilaya de Bechar (A.N.A.T. 1994) ou plus précisément 59,8% selon le R.G.P.H. de 1998.

Le caractère dominant de la ville de Bechar reste le secteur tertiaire avec un niveau d'activité qui atteint les 69 % alors que le niveau national pour ce secteur ne dépassait guère les 52.5 % en 1987. L'agriculture en régression ne représente pas plus de 3 %.

Sa croissance urbaine a suivi deux importants axes : d'une part l'oued Béchar dont les deux berges ont été les lignes directrices de la formation du centre-ville et du quartier Debdaba, d'autre part la route nationale n° 6.

Compris entre l'oued et la Barga ⁽¹⁾, le site semble avoir suivi la course de cet oued sur une longueur de plus de 15 Km pour conférer à la ville sa forme linéaire engendrant ainsi d'importants problèmes d'équipements, de transport, d'infrastructures et de circulation. Aussi, la croissance urbaine très rapide de la ville durant ces 30 dernières années lui a fait perdre ses caractéristiques originales. Néanmoins, nous pouvons distinguer les quartiers qui ont jalonné la formation du tissu urbain actuel, même si leurs limites ne sont pas définies, résultat de cette poussée urbaine.

(1) Barga : Crête allongée de calcaire blanc.

Parmi ces quartiers, Debdaba qui n'existait pratiquement pas jusqu'à la fin des années 1920, est devenu le plus grand de toute la ville. Les deux cinquièmes de la population de la commune y habitent, selon le recensement de 1998.

Réputé difficile avec une population introvertie (la forme de son tissu urbain : grands îlots fermés et introvertis avec des issues en forme de petites ruelles appelées «zoukak » ou z'gag »), Debdaba représente une ville dans la ville avec la plus grande concentration d'habitants et la plus forte densité. Il a toujours symbolisé la résistance à l'ordre colonial et depuis à l'ordre de l'Etat.

D'une catégorie socialement défavorisée dans l'ensemble, sa population se sent marginalisée et est devenue donc méfiante et renfermée. Le quartier a de tout temps été source d'inquiétude pour les pouvoirs publics et est réputé dangereux d'un point de vue de la sécurité. Comme preuve si besoin, aucun chef d'Etat ou même simple ministre ne s'est jamais « aventuré » dans ce quartier de la ville. Même le wali ne le visite que dans une voiture banalisée sans aucune forme de protocole ! D'ailleurs en 1994 lors des événements sanglants qu'a connus le pays, quelques habitations soupçonnées d'appartenir à des «terroristes » présumés, ont été démolies dans ce quartier. Et ce sont les seuls et uniques cas à Bechar.

Debdaba symbolise donc la « ville populaire » qui s'oppose souvent à la « ville officielle ». La première sous-équipée, espace de résidence et d'activités tertiaires, est animée presque 24 heures sur 24, alors que la seconde localisant tous les équipements est un espace d'activités tertiaires par excellence mais moins animée, surtout le soir (J.BISSON 1984).

Deux entités s'opposent donc : d'un côté la ville « officielle » avec ses quartiers planifiés et construits par l'état et les collectivités locales, et de l'autre la ville « populaire » avec ses bandes successives caractérisée par l'auto construction.

A partir des années 1970, l'Etat a essayé de contrôler le développement de cet espace populaire en greffant successivement d'abord des équipements à la limite nord (C.E.M., Radar des P.T.T.(D.O.T.), lycée ...) et simultanément des cités et des lotissements. Mais, la population est restée invariablement la même puisque ces cités seront habitées soit par une partie de la population de Debdaba, soit par une population d'origines similaires venues d'ailleurs. De ce fait, ces cités et ces lotissements ont vite repris l'aspect de l'ancien tissu et la vie s'y est organisée de la même manière.

Par contre les cités et les lotissements qui ont été créés au sud de la ville de Béchar sont habités par une catégorie de population « plus aisée » et d'origine majoritairement telleenne des fonctionnaires, des cadres moyens et supérieurs, et des

militaires...Espace qui reste « incontenable » et incontrôlable, et espace planifié se développant au gré des décisions du pouvoir : au sud de l'agglomération, l'espace urbain acquis au pouvoir central plus qu'au pouvoir des collectivités locales, obéit à la logique de celui-ci sans aucune résistance, alors qu'au nord de la ville l'espace urbain semble être définitivement approprié par les habitants de mêmes classes sociales pauvres et moyennes en général (sauf quelques exceptions de riches commerçants originaires du quartier qui ont préféré construire leurs maisons dans cette zone) qui en contrôlent l'évolution et donc la morphologie.

Atypique par sa population d'origine nomade, par son site et par son histoire, le quartier s'étend aujourd'hui des berges de l'oued Bechar à l'ouest, à ceux de l'oued Tighline au Nord est.

Bien que ces espaces soient caractérisés par une structure urbaine qui a souvent repris l'aspect de l'espace nomade (A. Bendjelid 1984), à Debdaba cela n'a pas été le cas puisqu'on y retrouve une structure calquée sur un modèle ksourien. En effet, la structure de Debdaba s'inspire de la structure du noyau originel de la ville de Bechar (le ksar), avec la particularité sinon la contrainte des jardins. D'ailleurs, d'autres ksouriens sont venus occuper ce site dès sa création, ce qui pourrait expliquer cette structure et cette forme urbaine ; Debdaba qui à la veille de l'indépendance était reconnu comme chef-lieu de commune, est redevenu simple arrondissement de la commune de Bechar.⁽¹⁾

- S'agit-il donc d'un « creuset urbain » ou d'une forme particulière de continuité urbaine?
- Quelles sont les caractéristiques de ce quartier ?
- Quelles sont les principales mutations qu'a connues Debdaba ?
- Sommes – nous en phase de mutation d'un espace périphérique de la ville de Bechar, en centre ville ?

(1) Abdelkader Hanni. « Bechar : histoire et legendes » Ed. Dar El Gharb. 2002.

METHODOLOGIE.

Le choix d'analyse du quartier Debdaba s'inscrit dans une volonté de contribuer à la recherche sur ces espaces urbains appelés communément populaires mais qui restent à définir.

« Contrairement à une vision purement technique assez répandue chez les urbanistes et les architectes, les villes ne sont pas seulement le produit de logiques physiques; [...] L'urbanisme comme discipline avec ses ramifications est souvent inapte à expliquer de manière convaincante la naissance et le développement de certains établissements humains. ». ⁽¹⁾ C'est pourquoi cette analyse se veut être géographique dans sa démarche, sociale dans ses matériaux (socio géographique) et vérifiée par l'architecture et l'urbanisme. Ainsi, nous avons d'abord consulté les différents documents d'archive pour tout ce qui est de l'histoire de la région, de la ville et du quartier Debdaba. Puis une étude bibliographique nous a permis de comprendre les mécanismes de développement de certains quartiers urbains ayant eu la même histoire ou presque, que notre cas d'étude. Enfin, une série d'enquêtes sur le terrain, des sondages, la collecte d'informations grâce à des témoignages et l'utilisation des résultats et des conclusions d'anciens mémoires de fin d'études, nous ont été très utiles pour nos différentes analyses.

Cette étude nous a révélé quelques précieux indices pour la compréhension de cette dynamique urbaine de la ville de Bechar qui nous semble être un exemple intéressant de cette explosion des villes algériennes en général et celles du Sahara en particulier qui « ...sont souvent très étalées et d'une étonnante modernité, encore que toutes connaissent des quartiers précaires de sédentarisation récente. » ⁽²⁾

Enfin, nous dirons que l'histoire est la transcription du passé. Sa lecture comporte toujours un risque : celui de la mauvaise lecture, de la mauvaise interprétation, de la mauvaise perception. C'est pourquoi il ne s'agit pas d'interpréter et encore moins de juger. Il s'agit simplement d'un questionnement dans le but nécessaire mais non suffisant de contribuer un tant soit peu à une meilleure projection en évitant la répétition de ce qui est perçu comme erreurs. ... du passé.

(1) A. Moussaoui "logique du sacré et modes d'organisation de l'espace dans le sud ouest algérien" p 01 (thèse); in « Les *Gûbbat* des Monts des Ksour entre le temporel et le spirituel », thèse de Magister de DJERADI Mustapha Ameer. U.S.T.Oran. 2002

(2) J.C. Brulé & J. Fontaine « L'Algérie volontarisme étatique et aménagement du territoire » p. 233. Ed. O.P.U. Juin 1990.

CADRE D'ETUDE.

«La situation géographique de Bechar est excentrique par rapport à l'Oranis, dont les centres vitaux se trouvent à plusieurs centaines de kilomètres au nord. Plus proche est la région marocaine du *Tafilalet* ; mais l'accès n'en est pas tout à fait direct, puisqu'il faut auparavant rejoindre la vallée du *Guir*. La position de Bechar sur la vieille piste entre *Figuig* et la vallée de la *Saoura*, en faisait certes, dès avant la colonisation, un lieu d'étape commode ; mais la proximité de *Figuig* (environ 120 km) empêchait l'oasis de Bechar de devenir un relais important. La situation géographique ne semblait donc pas pouvoir susciter jusqu'au début du XX^{ème} siècle, autre chose qu'un modeste centre de vie en milieu désertique. C'est pourtant la position de Bechar aux abords des confins marocains qui, valorisée par une conjoncture historique, devait déterminer son essor et sa mutation en centre urbain» ⁽¹⁾ de cette envergure.

La ville de Bechar est construite sur des terrains faiblement accidentés dont l'altitude varie entre 750 et 800 mètres environ et dominant légèrement l'oued. « Elle se trouve dans une large dépression qui coïncide avec une aire synclinale du carbonifère. A une quinzaine de kilomètres à l'est, et à moins de dix kilomètres au sud-est, l'horizon est bouché par une chaîne montagneuse orientée à peu près nord-sud, le Djebel Bechar, de couleur violacée ou noirâtre selon les éclairages et dont les sommets dénudés culminent entre 1100 et 1500 mètres. A ses pieds, un glacis pierreux s'abaisse régulièrement jusqu'à l'oued que longe, sur sa rive droite, un cordon de petites dunes. A l'ouest et au nord-ouest de Bechar s'étendent des plateaux caillouteux légèrement étagés, dont les altitudes se tiennent entre 800 et 900 mètres ; le plus élevé forme la hamada de l'Oum-es-Seba (850-900 mètres). Deux crêtes allongées de calcaire blanc (*barga*), sensiblement parallèles dominant faiblement Bechar du côté de ces plateaux. La première *barga*, céno-mano-turonienne, a le profil d'une *cuesta* ; à seulement quelques centaines de mètres plus loin, la seconde *barga*, constituée d'un dépôt lacustre tertiaire, correspond à l'escarpement qui limite la hamada de l'Oum-es-Seba par rapport au revers de la *barga* céno-mano-turonienne. Loin au nord et au nord-est, le regard est arrêté par les barres dolomitiques de la chaîne jurassique du Djebel Grouz et par les chaînes carbonifères du Djebel Antar et du djebel Horreït. Mais, vers le sud, la dépression de Bechar s'ouvre et s'épanouit largement : aucun obstacle majeur n'apparaît jusqu'à la Plaine d'Abadla. ». ⁽¹⁾

(1) Josse (Raymond) : Problèmes sahariens : Recherches géographiques dans la Saoura. Une ville saharienne : Le cas de Bechar. Annales Algériennes de Géographie (DZA) ; N°9, Juin 1970. Pp 45-92.

Ainsi, nous pouvons définir les grands éléments naturels du site de Bechar comme suit : (carte n°1)

1. L'oued qui draine avec ses affluents un bassin de 1500 km².
2. Les montagnes appelées localement djebels, délimitant le site au nord et à l'est.
3. Une série de plateaux caillouteux quaternaires de la plaine primaire le long d'une bande de territoire d'une longueur de 130 kilomètres, au nord-ouest, séparés par des crêtes de calcaire blanc, appelées « *barga* ».
4. Les affleurements secondaires et tertiaires que sont les deux *barga* :

La première *barga* appelée Sidi M'hamed Ben Bouziane, au profil longé par un plateau étroit à pente douce, est constituée d'affleurements secondaires disposés en couches inclinées de calcaire et d'argile jaunâtre.

La seconde *barga* appelée El Gaada, à pente douce et géologiquement plus récente, résulte des dépôts lacustres tertiaires (Eocène) en couches horizontales et parallèles.

Ces deux crêtes ont marqué le site de Bechar du point de vue spatial et morphologique. (U.R.B.A.T. 1981).

En effet, l'oued Bechar coule entre les deux *barga* en direction du sud-ouest, puis il dévie vers le sud au lieu de confluence avec l'oued Fadja, assiette des premières implantations de l'agglomération. La rive droite, espace vaste et plat entre la *barga* et l'oued a constitué un site privilégié pour les premiers noyaux et leur expansion. La rive gauche, lieu d'implantation du quartier Debdaba est une plaine de roches détritiques et de cailloux noirs charriés du djebel, très accidentée et disséquée par les cours d'eau, affluents de l'oued Bechar dont l'oued *Tighline* qui délimite le site du quartier à l'Est.

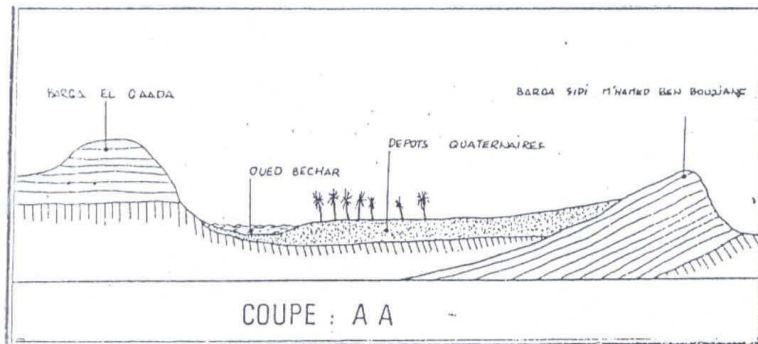
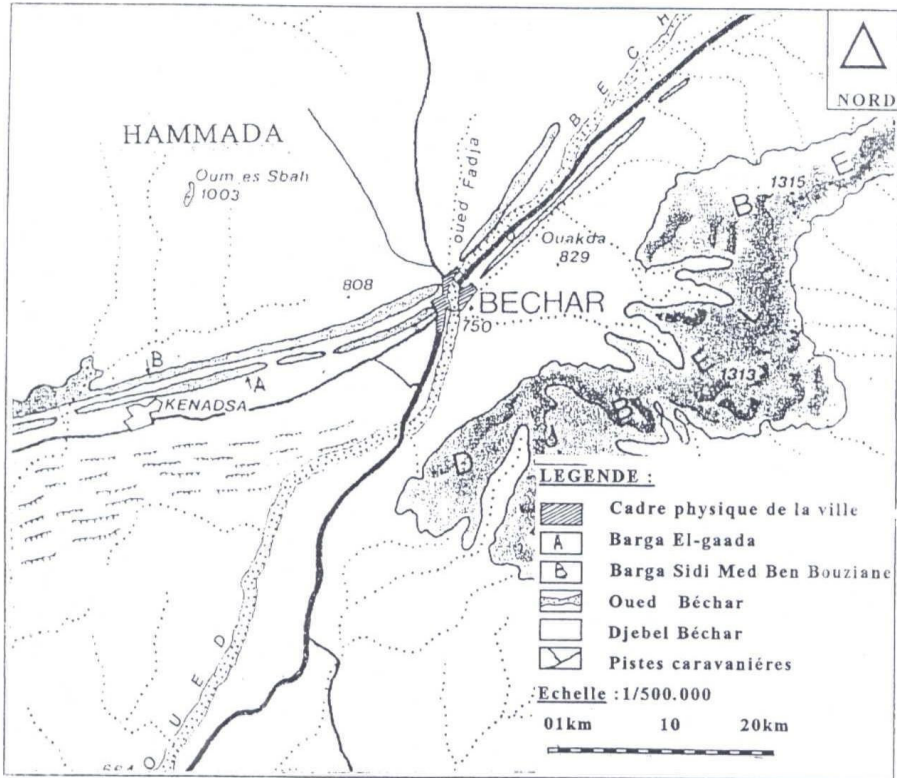
5. Une vaste plaine au Sud.

Bechar se situe dans une zone désertique où le climat, est une dégradation du climat méditerranéen, proche du climat désertique continental, caractérisé par aussi bien la sécheresse de l'atmosphère et les fortes chaleurs de l'été que par la rigueur relative de ses hivers et ses quelques pluies d'automne et de printemps. Les vents y sont fréquents au printemps, parfois violents et transportant du sable et de la poussière, ce qui réduit considérablement la visibilité.

Les moyennes annuelles des températures sont de l'ordre de 21° C avec des moyennes mensuelles qui peuvent atteindre 34° C et des écarts journaliers moyens de l'ordre de 12° C.

Site de Bechar

Carte n°1



source : URBAT, Bechar, cartes, 1961

- Les mois de juin, juillet et août sont les plus chauds de l'année avec des températures extrêmes avoisinant parfois les 45° C.
- Les mois de décembre, janvier et février sont les plus froids avec des minima de 3 à 4° C.

Les quelques records de température enregistrés durant le siècle dernier, sont assez instructifs. Ainsi il a été enregistré comme minimum hivernal, moins 4°,8 en 1947 et comme maximums estivaux, 44° en 1953 ; 44°,3 en 1947 et 44°,6 en 1999. ⁽¹⁾

Concernant l'ensoleillement, la durée théorique maximale est atteinte le 21 juin au solstice d'été avec une durée de 14 heures et 4 minutes ; le minimum qui n'est que de 9 heures et 56 minutes se produit au solstice d'hiver entre le 17 et le 26 décembre.

En outre la chaleur, l'ensoleillement et les vents (fréquence, orientation et vitesse) sont des éléments naturels qui semblent avoir été déterminants dans le choix du site et la structure ainsi que la composition urbaine des anciens tissus de la ville de Bechar. Nous ne pouvons pas dire autant pour les nouveaux. !

La vitesse moyenne et annuelle des vents évaluée sur une période allant de 1979 à 1984, est de l'ordre de 3,5 m/s, soit 12,6 km/h. Les vitesses moyennes les plus élevées vont d'Avril à Août avec une vitesse maximale pouvant atteindre les 22,3 km/h :c'est la période des vents de sable. Les vents du Nord dominant en hiver et pendant une bonne partie du printemps où ils sont remplacés par ceux de l'Est. Les vents du Sud soufflent du printemps jusqu'en été où il deviennent dominants et « étouffants ».

La position géographique de la région est telle qu'elle n'est pas soumise à des vents cycloniques, cependant des vents très forts peuvent sévir sous forme de véritables tempêtes soulevant poussière et sable et causant d'importants dégâts. Ainsi, le 29 Mars 1964, la vitesse du vent avait dépassé les 58 m/s soit environ 210 km/h.

Les moyennes annuelles des précipitations varient de 50 à 90 mm ; la moyenne globale n'a pas dépassé 64,3 mm entre 1975 et 1984. ⁽¹⁾

La moyenne annuelle de la lame d'eau recueillie n'a pas excédé les 90 mm ; néanmoins, et suite à des situations météorologiques particulières, cette quantité peut être atteinte, voire même dépassée en une seule séquence. C'était le cas par exemple, pour ne citer que celui-ci, du mois de Novembre 1993 où l'on a collecté 90 mm en dix huit (18) heures de précipitations. Aussi, paradoxalement, la quantité d'eau recueillie peut demeurer inférieure à la moyenne durant plusieurs années consécutives.

(1) Données issues de la station météorologique de Bechar ville.

Quant aux ressources en eau de Bechar, elles se résument comme suit :

1. La Plaine de *Zouzfana* ⁽¹⁾: le bassin de l'Oued *Zouzfana* est en contact avec la région du Nord qui s'insère dans la bordure atlasique. Il y a possibilité d'existence de réserves en eaux souterraines qui proviendraient des nappes captives, des nappes libres et des nappes d'interflux. Cette hypothèse est justifiée par la morphologie du bassin d'une part, et par la présence de puits le long de l'oued d'autre part.
2. Le bassin de l'Oued Bechar : les eaux appartiennent aux différents bancs quartzeux. Elles sont riches en calcaire et proviennent essentiellement des nappes alluvionnaires qui sont alimentées par les crues lors de la saison des pluies.

La ville de Bechar est alimentée en eau à partir du barrage de *Djorf Torba* situé au sud et de la nappe de *Ouakda* au nord. Les autres nappes de la région pourront alimenter la ville si jamais elles sont exploitées. Néanmoins, la relative forte teneur de leurs eaux en sel (entre 3,0 g/l et 10g/l alors que le seuil admissible pour une eau potable est de 2,0g/l) rend leur exploitation problématique.

En guise de conclusion, nous dirons que la faiblesse des précipitations annuelles montre à quel point les moyens de préservation des réserves d'eau s'avèrent nécessaires.

(1) « Oued provenant du Chott Tigrî au Maroc et qui traverse la frontière algéro-marocaine à l'ouest de *Aïn Sefra*. Il passe par la région montagneuse d'*El'Attatish*, contourne l'extrémité orientale du *Djebel M'iz*, passe entre cette montagne et celle des *Béni Smir*.pour se heurter au versant nord du *Djebel El Hmir* (des ânes), près de la petite oasis d'*El-'Ardja*. » In « Les *Goubbates* des Monts des Ksour entre le temporel et le spirituel », thèse de Magister de DJERADI Mustapha Ameer. U.S.T.Oran. 2002

PARTIE I : Genèse...

Dès son arrivée à Bechar, l'armée de colonisation entreprit des travaux dans la région qui entraînèrent peu à peu une dynamique urbaine caractérisée par un afflux de population et la création « spontanée » de deux quartiers :

Au nord du ksar, le village européen et juif où se groupèrent des commerçants attirés par la perspective d'affaires fructueuses avec les militaires, et à l'ouest, un quartier d'indigènes appelé Chaaba, abritant dans des taudis des travailleurs venus des ksour de la région et du Tell à la recherche d'une embauche dans les chantiers de la fameuse ligne de chemin de fer qui devait relier la Mer Méditerranéenne au Niger en passant par le Sahara, et ceux de la route transsaharienne.⁽¹⁾

En 1905, la voie ferrée reliait déjà Bechar au Nord du pays et à partir de 1917, lorsque débuta l'exploitation du charbon à *Kenadsa*, l'essor de la ville naissante se poursuivit. Le nouveau quartier appelé «village» se développa autour de la place des chameaux et le long de la rue conduisant du ksar à la redoute et à la gare ferroviaire (actuelle rue colonel Lotfi et ex. avenue Poincaré ou grande rue) en passant par la petite place occupée par la mairie, la poste et l'église (convertie depuis en mosquée).⁽²⁾

Entre les deux guerres, la présence des troupes à Bechar qui était devenu le quartier général de l'armée de colonisation au Sud-ouest, entraîna un formidable développement de l'habitat et des équipements. Ainsi, des villas furent construites à proximité de La redoute pour loger les officiers et vers le sud pour les fonctionnaires et les cadres des grands projets. Quant aux quartiers musulmans, ils ne connurent aucune extension notable.

La Compagnie générale transsaharienne fondée en 1928, employait quelques 250 personnes. Elle était la plus importante de toutes les entreprises arrivées dans le sillage de l'armée coloniale. Sa principale activité était le transport des produits du Touat et de la vallée de la Saoura. Pour les besoins de son trafic, elle créa une piste qui ne passe pas par les oasis de la Saoura (Taghit, Igli, Béni Abbès), mais directement par la hamada du Guir vers Gao au Mali.⁽³⁾ (photo n°1)

(1) « Bechar. Un embryon de village dominant l'oued. Des maisons en *toub*, des chantiers. Quelques boutiques déjà dans une grande cour de caravansérail... » Isabelle Eberhardt, déjà citée.

(2) Rachid Mimouni : « ...la grande église désertée, énorme monument situé en plein centre de la ville, face à la mairie campée de l'autre côté de la rue principale, position à tous égards stratégique, conquise de haute lutte contre les tenants de la laïcité, ces nouveaux républicains suspects d'athéisme.1873...Année de construction du temple. Qui pourrait désormais se marier à la mairie sans se sentir obligé d'aller en face ? ». « Tombéza » .p 97. Ed. Robert Laffont 1996.

(3) André PRENANT, D.E.S. annexe, 1948. Cette piste de la hamada du Guir est à l'origine du tracé de l'actuelle route nationale N°6 (Bechar-Abadla-Adrar)



9. DEVANT LA GARE DE COLOMB-BÉCHAR EN 1909.



M. Berthelot, secrétaire d'Etat aux Communications, serre le dernier étron qui fixe le rail assurant la liaison du premier tronçon Méditerranée-Niger.



Photos n°1 : Rail et transport transsaharien, au début de l'occupation de Bechar

Vers 1940, Bechar avait encore l'allure d'un vaste campement militaire très hétéroclite. Sa structure urbaine commençait à peine à s'organiser le long de l'axe principal allant de la gare ferroviaire à la sortie sud. Les quartiers constituant cette ville naissante étaient encore à l'état embryonnaire et assez distincts : le vieux ksar habité par une population exclusivement musulmane de cultivateurs et d'ouvriers vivant de la palmeraie sur les berges de l'oued Bechar ; au sud, un quartier de « gourbis » commençait à se former, abritant une population très pauvre venue des différents ksour de la région et des Hautes plaines steppiques du nord, à la recherche d'un emploi.

Au nord de la place Lutaud (ex Place des chameaux et actuelle Place de la république), entourée d'arcades, s'étendait le « village » européen qui était la partie la plus urbanisée de toute l'agglomération ; le long de l'axe de la grande rue (avenue Poincaré, rebaptisée après l'indépendance rue colonel Lotfi), s'alignaient les boutiques, les hôtels, les bars, les restaurants et les maisons sans étage, demeures des européens. Quelques îlots abritaient des maisons de musulmans journaliers agricoles ou ouvriers ou encore des fonctionnaires au service de l'administration coloniale. En 1942, une nouvelle voie ferrée fut construite reliant Bechar à *Ghazaouat* à travers le Maroc ; une nouvelle gare est inaugurée et est appelée «Mer Niger» du nom du projet de la voie qui devait relier la Mer Méditerranée au Niger.

Une nouvelle mine de charbon fut ouverte en 1943 au sud de l'agglomération ; on y installa à sa proximité une centrale électrique et on y construisit une nouvelle cité pour accueillir les gestionnaires et les fonctionnaires de la mine et de la centrale. Un nouveau quartier nommé «Bidon II» était né à 7 km de Bechar. Il sera plus tard appelé «Bechar Djedid».

Cette nouvelle mine avec sa cité drainera dans les années 1950 une population nomade de la plaine d'*Abadla* vers Bechar : les *Doui Ménia* contraints par la loi de 1958 à se sédentariser et encouragés par l'opportunité d'un emploi dans la mine sont venus s'installer dans ce nouveau quartier. ⁽²⁾ (photo n°2 & 3)

(1) Abd El Kader Hamidi. « Naissance et développement d'une petite ville du Sahara Algérien : Abadla. » Mémoire de D.E.S. Université d'Oran. 1990.



Photo n°2 : Bechar, premiers campements des nomades Doui Ménia sédentarisés dans les années 1950.

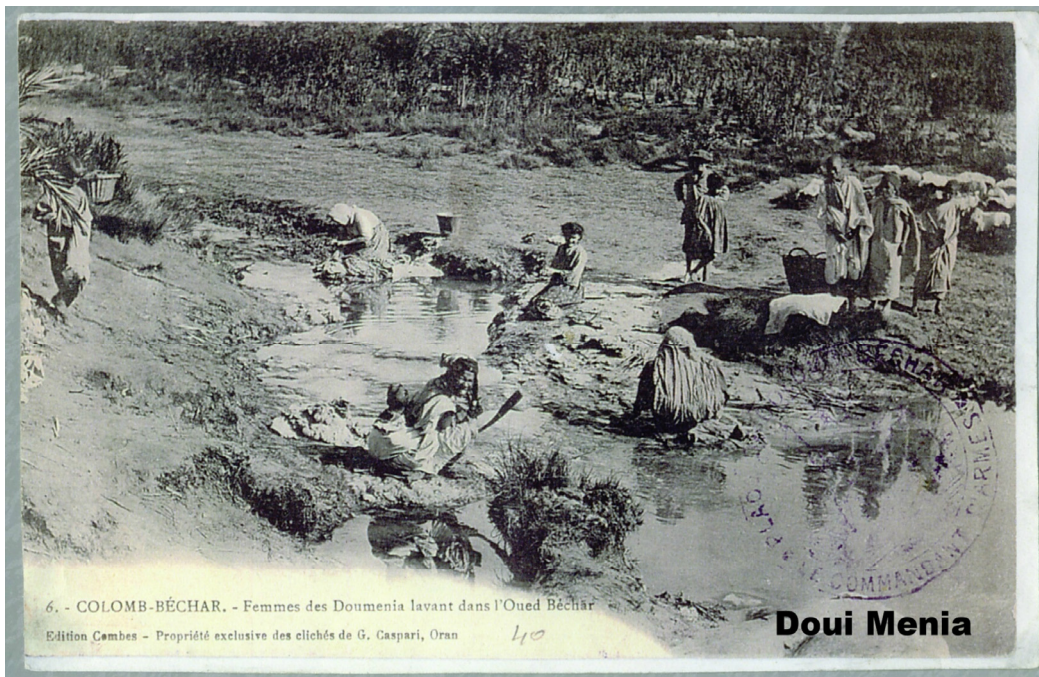


Photo n°3 : Bechar, femmes de nomades Doui Ménia faisant leurs linges sur la berge de l'oued Bechar, dans les années 1950.

CHAPITRE I : ... et le nomade créa ...la ville !

« Habiter une ville, c'est accepter d'une certaine manière d'être façonné par elle et revendiquer de la transformer, c'est à dire de l'habiter au sens anthropologique du terme. L'habitant produit l'habitat autant qu'il est produit par lui [...]. La correspondance entre la morphologie de la ville (ses formes) et ses habitants, ressemble à la correspondance entre la société et sa ou ses langues. » ⁽¹⁾ Autrement dit « l'espace est un produit social » ⁽²⁾. Toute évolution spatiale est la conséquence directe des rapports sociaux dont l'évolution démographique est la plus importante des manifestations. De ce fait, une analyse démographique du quartier nous semble indispensable pour la compréhension de sa dynamique.

Dans les années 1950, Bechar s'affirme comme centre administratif et militaire. De nouveaux quartiers commencent alors à voir le jour. C'est ainsi qu'une cité résidentielle est bâtie pour les officiers de l'armée française et baptisée «*Barga*» du nom de la crête au pied de laquelle elle fut construite à l'ouest de la ville. De nos jours cette cité est devenue un véritable quartier à dominance militaire certes, mais contenant d'autres cités civiles.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les conditions socio économiques des populations algériennes se sont dégradées. En effet, dès l'arrivée des français dans la région, l'économie traditionnelle fut déstructurée et commença alors un exode de populations nomade et ksourienne en quête d'emploi, vers la ville de Bechar. L'absence de débouchés engendra un entassement de populations avec son lot de pauvreté et de misère. C'est ainsi que l'on assista à la naissance du quartier Debdaba à l'est sur la rive gauche de l'oued Bechar. Les *Ouled Djerir* forcés à se sédentariser, sont venus s'y installer sur leurs jardins occupés jusqu'à lors par quelques ksouriens qui les entretenaient pour eux. Ils y seront suivis par d'autres nomades du Nord et des ksouriens de la vallée de la Saoura. (photo 4 & 5)

(1). La Cambre. « Villes et Architectures. Essai sur la dimension culturelle du développement » pp.42 ; 43 & 102. Karthala. 1991.

(2). Santos cité par Cherif Rahmani in « La croissance urbaine en Algérie » p. O.P.U.1982



Photo n°4 : Debdaba, premières tentes des nomades sédentarisés vers 1958.



Photo n°5 : Debdaba, premières tentes des nomades Ouled Djerir sédentarisés.

Sachant que le noyau originel de la ville de Bechar est le Ksar, Debdaba n'est qu'un prolongement de cette occupation du site par les habitants autochtones. L'administration coloniale ne s'est pas trop occupée de cette partie de la ville, d'où l'absence quasi totale de documents pouvant nous éclairer sur son histoire.

Selon L. Ceard dans sa monographie de Bechar (1933) intitulée « Gens et choses de Colomb Bechar », la population musulmane de ce qu'on appelait « le village de Bechar » avait un accroissement démographique assez lent. De 1305 individus en 1911, elle est passée à 1539 en 1931 dont « 704 hommes et 835 femmes ». Aux 1539 habitants, l'auteur précise plus loin qu'il faille ajouter 452 personnes habitant la Chaâba au sud du village européen de l'époque. Nous notons par ailleurs que la population de Debdaba ne fait pas partie des effectifs dénombrés par l'administration coloniale qui la jugeait vraisemblablement insignifiante pour être considérée.

1. Debdaba : Sédentarisation, immigration et intégration.

Le quartier Debdaba a depuis sa « création » été un pôle important d'attraction ; d'abord par sa proximité du centre-ville de Bechar et son accessibilité directe rendue possible par la construction de quatre ponts enjambant l'oued Bechar, puis par sa situation à l'entrée nord de la ville et son caractère populaire (indigène), et enfin par sa relative disponibilité d'équipements de quartier par rapport aux autres quartiers de l'agglomération. D'autre part, son ambiance conviviale et par sa composition démographique (ses habitants sont essentiellement des nomades et des ksouriens d'origine) attire les populations des ksour et des petites bourgades du Nord et du Sud qui y trouvent d'abord un logement de « recasement » en attendant de trouver un emploi dans un des nombreux chantiers de la ville, lui assurant ainsi une installation définitive en milieu urbain : « La maison en ville devient [...] une possibilité de s'y fixer définitivement, en comptant sur une embauche possible... » ⁽¹⁾

En 1954, le nombre des habitants de Debdaba était de 1615 ; il a atteint 13185 en 1966. ⁽²⁾ Nous remarquons que la population de 1966 représente plus de huit (8) fois la population de 1954. Cette évolution rapide peut être expliquée en tout ou en partie par la sédentarisation forcée des nomades suite à la promulgation et l'application de la loi de 1958 interdisant le nomadisme.

1.1. Debdaba : Le nomade devenu urbain.

En effet dès 1958, la tribu des *Ouled Djerir* nomadisant depuis plus d'un siècle dans la vallée de *Zouzfana* au nord est de Bechar, fut contrainte à se sédentariser. La plupart de ses membres s'installèrent alors dans leurs jardins sur la rive gauche de l'oued Bechar au lieu dit Debdaba où se trouvait déjà un noyau de *ksouriens* qui entretenaient cette palmeraie pour leur compte : « Les palmiers appartiennent, en grande partie, à de gros propriétaires, le marabout de *Kenadsa* en particulier, qui en confie les soins à des *khammès*, en partageant avec eux le produit, dans une proportion déterminée. Les *Ouled Djerir* et les *Doui Ménia* en détiennent également une partie ; de même certains *Tafilaliens* [...]. Ce sont les *Aït Atta* qui plantèrent les premiers palmiers de Bechar, importés du *Tafilalet*. Après eux, *Si Mhamed Ben Bouziane*, le fondateur de *Kenadsa*, « un homme instruit et intelligent », développa ces cultures, édifia de nouveaux barrages, aménagea les *seguias* et fit de Bechar un superbe et riche pays,

(1) Jean BISSON : « De la zaouia à la ville : El Biodh Sidi Cheikh, ou la naissance d'une ville nomade ». in Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. URBAMA, 16-17. p 145. 1986. Université de Tours. France.

(2) PUD de Bechar. 1971.

si l'on songe que la palmeraie s'étendait du nord-est d'*Ouakda* jusqu'à *Aît Hammou Aïssa* et jusqu'au pied du *Djebel Bechar*. (carte n°2) C'est encore *Si Mhamed* qui accorda sa protection aux *Ouled Djerir* venus à son appel occuper la région. Mais cette tribu plutôt nomade ne se fixa pas à Bechar ; elle se déplaça vers *El Houari*, *Ben Zireg*, *Beni Ounif* et la *Zouzfana*, se servant, pour cultiver la palmeraie, des esclaves de la zaouia de *Kenadsa*, *haratin* ou *abid*, pour lesquels fut construit le ksar actuel de Bechar. Les *Ouled Djerir* ne firent rien pour améliorer l'état de la palmeraie.» ⁽¹⁾

D'autres populations rejoindront les *Ouled Djerir*, à la recherche d'emploi et ne pouvant à l'époque prétendre à un logement dans les autres quartiers de la ville : Le ksar étant saturé et contrôlé par l'administration coloniale, le reste de la ville appelé « village » d'occupation exclusivement européenne et juive (Abdelkader Hanni. 2002), elles s'installent à Debdaba et à la *Chaaba* ⁽²⁾ et plus tard *Bechar Djedid* (ex Bidon II) autre quartier populaire occupé par les « nomades *Doui Ménia* » venus d'*Abadla* au milieu des années 1940 ⁽³⁾, où ils trouvèrent l'opportunité du logement à bas prix.

1.2. Debdaba : Un nomade en appelle d'autres !

Le quartier joue un rôle d'accueil, de regroupement, d'installation des communautés et d'intégration à la vie urbaine, et à l'inverse les courants migratoires influent sur l'aspect physique et social du quartier. (Ecole de Chicago)

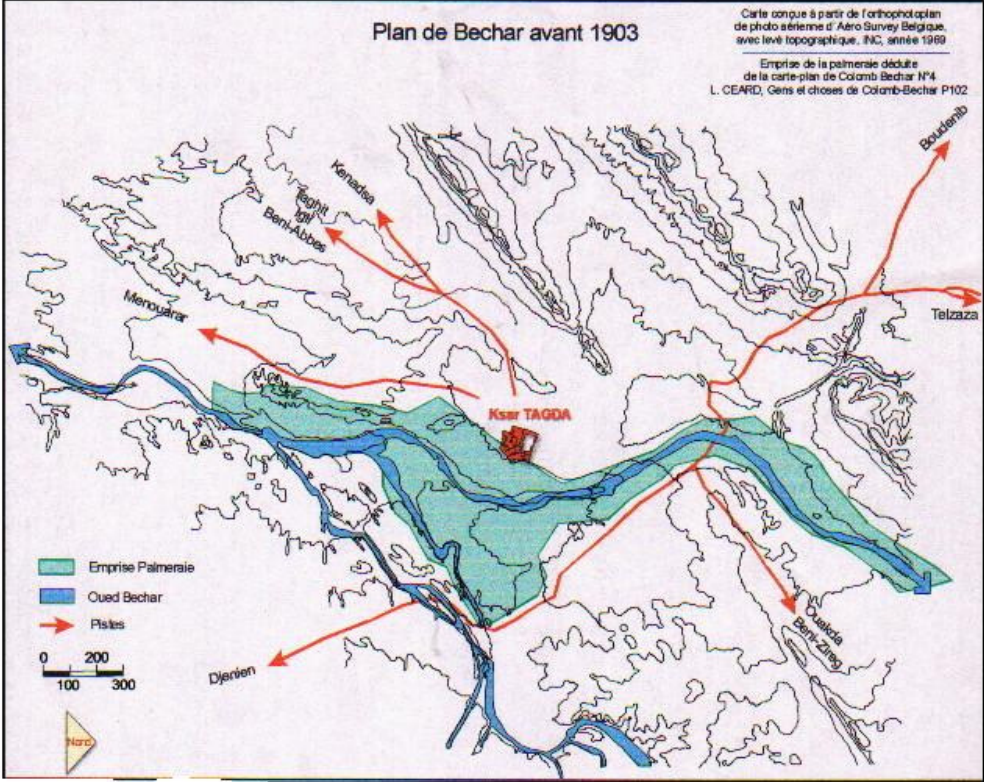
Facteur des plus influents dans la transformation de tout espace, l'immigration est sans doute un des éléments les plus pertinents dans l'étude démographique du quartier. En effet, en analysant le volume et les périodes d'installation des immigrants, nous pouvons déterminer l'intensité d'attraction qu'exerce cette « portion » de la ville sur la population et mieux comprendre ainsi son évolution spatiale.

(1) L.Ceard et R. Raynaud. « La palmeraie de Colomb Bechar » p 404.

(2) « Chaâba » : quartier au sud ouest de la ville de Bechar, appelé ainsi car son site est une « Chaâba » : nom du dialecte signifiant : dépression.

(3) Abdelkader HAMIDI « Sédentarisation forcée et projets de développement d'une région du Sahara algérien : Abadla » Mémoire de D.E.A., géographie, Paris 1. Octobre 1992.

Carte n°2



Pour ce faire nous nous sommes appuyés sur les résultats d'une enquête menée sur le terrain dans les années 1990 et qui a touché un échantillon de plus de 760 ménages.

Tableau n°1 : Répartition des immigrés (ménages) à Debdaba selon les périodes d'installation.

Période d'installation	Nombre	%
1937 - 1945	68	8,94
1946 - 1957	134	17,75
1958 -1962	133	17,33
1963 - 1966	99	12,93
1967 - 1970	83	10,87
1971 - 1982	184	24,07
1983 - 1986	28	3,71
1987 - 1992	32	4,40
Total	761	100

Source : Enquête terrain 1992.

Nous constatons à travers ces résultats que les immigrés peuvent être classés en deux catégories, les anciens c'est à dire ceux qui se sont installés avant 1962 et les nouveaux, installés après 1962 :

A- Les anciens immigrés représentent 44,02 % des enquêtés. Parmi eux, nous trouvons 8,94% qui se sont installés entre 1937 et 1945. Cette période est caractérisée par la deuxième Guerre mondiale et localement par l'ouverture des chantiers d'exploitation des mines de charbon dans les années 1940 ⁽¹⁾ ce qui a eu pour conséquence un afflux d'une importante main d'œuvre cosmopolite vers Bechar, en quête d'embauche.

Entre 1946 et 1957, 17,75% des chefs de ménages enquêtés se sont installés à Debdaba. C'est la période de la Guerre de libération nationale où l'on assiste à la déstructuration du monde rural, la persécution de la population musulmane (indigène) et donc à la formation de grandes vagues d'émigration vers les centres urbains en général et vers des quartiers populaires périphériques de presque toutes les villes en particulier. ⁽²⁾

(1) « Si la deuxième Guerre mondiale (1939 – 1945) a eu de nombreuses conséquences négatives sur les populations européennes qui l'ont vécu, il semble que les autres populations, notamment des pays colonisés, ont elles aussi subi les mêmes conséquences, et nous pouvons inscrire les mouvements migratoires des populations en Algérie parmi les effets de la crise économique de l'époque. » Abdelkader HAMIDI . Mémoire de D.E.A., géographie. Paris 1. Octobre 1992. p 27.

(2) « La Guerre d'indépendance accroît ensuite ce déséquilibre (NDRL entre les villes et les campagnes), notamment par le système des regroupements autoritaires de population réalisés par l'armée française. Un tiers des personnes ainsi déplacées, soit environ 800 000 habitants, se fixera définitivement en ville dès la fin des hostilités. » J.F.TROIN in Vers un Maghreb des villes en l'an 2000. DES VOIES DIFFERENTES, UNE MEME REALITE » in « L'explosion urbaine au Maghreb » Revue Maghreb – Machrek. N° 96 AVRIL – Mai 1982. p 11

A Debdaba, on assiste alors à la sédentarisation plus ou moins forcée des premiers nomades.

Cette sédentarisation est accélérée en 1958 par la promulgation de la loi interdisant le nomadisme pour selon l'administration coloniale, les trois raisons suivantes : ⁽¹⁾ Protéger la population, contrôler la région et faciliter la poursuite des «*Fellagha*».

Entre 1958 et 1962, nous avons donc enregistré l'installation de 133 familles supplémentaires à Debdaba, représentant 17,33% des recensés dans le cadre de l'enquête. Ces 133 familles sont en majorité des nomades *Ouled Djerir* qui se sont implantés sur la rive gauche de l'Oued Bechar où ils avaient leurs jardins entretenus par leurs *khammès*⁽²⁾ *ksouriens*.

B - Les nouveaux immigrants représentent 55,98% des enquêtés. Ils sont arrivés à Debdaba après 1962.

Nous constatons qu'entre 1963 et 1970, il y a eu deux sous périodes : la première de 1963 à 1966 durant laquelle nous enregistrons 12,93% d'immigrés à Debdaba (des 761 enquêtes). «...l'indépendance assimilée à une véritable liberté de déplacement entraîna une intense mobilité géographique et professionnelle ; [...] L'on peut affirmer dans ces conditions que chaque citoyen est pratiquement un produit de l'exode rural ! ». ⁽³⁾ Ce chiffre est ramené à 10,87% seulement entre 1967 et 1970. Cette régression s'il en est, coïncide en effet avec la période où Bechar et Debdaba en particulier, n'a connu aucun projet de construction de logements ou d'extension. Alors qu'à partir de 1971, une vaste opération d'urbanisation de la ville et surtout de Debdaba fut amorcée tant et si bien qu'entre 1971 et 1982, 422 logements furent construits dans le quartier. Ce qui a incité 24,07% des chefs de ménages enquêtés, à venir s'installer à Debdaba durant cette décennie.

Le début des années 1980 a vu l'ouverture d'une unité de production de brique rouge au nord est de Debdaba, à la suite de quoi, le quartier a connu une dynamique urbaine. Il faut dire que le rôle de l'Etat et les implications des investissements publics en terme d'emploi et d'activité économique, ont largement contribué à cette dynamique.

D'autre part, le lancement des opérations de lotissements au nord de l'agglomération de Béchar, a provoqué une affluence de populations de presque tout le pays vers le quartier.

(1) Rapport du 24 Juin 1959 de l'administrateur du poste d'Abadla. (Archives de la wilaya de Bechar)

(2) Khammès : travailleur d'une terre, payé avec le 1/5 de la récolte.

(3) Bendjelid A. « La planification nationale et la question urbaine en Algérie » In Politiques urbaines dans le monde arabe, EMA n°1, Lyon, 1984. p 161

Mais dès 1983, le vieux noyau du quartier est officiellement classé comme saturé et les flux de population ont commencé à se diriger vers d'autres quartiers de la ville, d'autant plus que d'autres projets de construction de cités et de logements sociaux furent lancés dans d'autres zones urbaines et périurbaines : cité des 220 logements au sud de la cité militaire *Barga*, la ZHUN comprenant plus de 622 logements à la limite sud du périmètre urbain de l'époqueetc. C'est pourquoi, seuls 3,71 % de notre échantillon sont arrivés à Debdaba entre 1983 et 1986.

De 1987 jusqu'au début des années 1990, parmi les 761 enquêtés, 32 seulement se sont installés à Debdaba soit 4,40 % des immigrés. Cela s'explique par la fin des travaux de construction de la plupart des maisons dans les lotissements, entamés dix ans auparavant.

1.2.1. Des immigrés venus de presque partout.

Nous pouvons avancer d'après nos constatations⁽¹⁾ qu'aujourd'hui les habitants de Debdaba sont issus des différentes régions du pays. Néanmoins, les périodes d'installation de ces populations sont très différenciées. D'après le tableau n°7 résultat de l'enquête terrain, nous remarquons que la période avant 1962 est celle qui a connu le plus grand nombre d'immigrés à Debdaba, soit 44,02 % des chefs de familles enquêtés, suivie de la période 1971-1982 avec 24,07% de notre échantillon.

Ce sont donc plus des 2/3 des immigrés recensés qui se sont installés à Debdaba durant la période allant de 1940 environ à 1982, soit en 40 ans. Ceci s'explique certainement par les événements qu'a connus la région durant cette période :

- la seconde guerre mondiale et ses retombées sur les territoires colonisés,
- la découverte puis le début de l'exploitation du bassin houiller de *Kenadsa*,
- la Guerre de libération nationale et ses mouvements migratoires vers les centres urbains présentant plus de sécurité et surtout de débouchés,
- l'interdiction du nomadisme (loi de 1958) et donc la sédentarisation des nomades,
- l'indépendance en 1962 « assimilée à une véritable liberté de déplacement » suivie des différents plans économiques de développement dont a bénéficié la région à l'instar des autres régions, ont « entraîné une intense mobilité géographique »⁽²⁾.

(1) Selon C. L. STRAUSS, dans un entretien télévisé datant du 27 juillet 1972, et diffusé par la chaîne franco-allemande ARTE le 18/02/2005, « Un temps d'observation suffisant peut permettre l'affirmation. »

(2) Bendjelid.A. « La planification nationale et la question urbaine en Algérie » in Politiques Urbaines dans le Monde Arabe. C.N.R.S Lyon. 1982. p 161. Etudes sur le Monde Arabe N°1. Maison de L'Orient

D'autre part l'analyse du tableau n°2 ci-dessous nous révèle que selon l'origine géographique des immigrés, les communes limitrophes du chef lieu de la wilaya ont « fourni » près de 60 % des habitants du quartier, les immigrés issus des Hautes Plaines Steppiques de l'ouest (A. Sefra, Mecheria, El Bayadh.....) représentent près de 28 % alors que les immigrés venus du reste du territoire algérien ainsi que du Maroc voisin, ne représentent quant à eux que 12 %.

Tableau n°2: Répartition des immigrés (ménages) à Debdaba selon l'origine géographique.

Origine géographique	Nombre	%
Les hautes plaines steppiques	211	27,71
Nomades	134	17,60
Beni Abbès	86	11,30
Abadla	80	10,51
Les ksour du Nord	73	9,59
Les autres régions d'Algérie	65	8,54
Taghit	53	6,96
Maroc	33	4,33
Beni Ounif	26	3,41
Total	761	100

Source : Enquête terrain 1992.

Ainsi jusqu'en 1962, les 19,79% des immigrés de cette époque étaient essentiellement issus des zones sud limitrophes de Bechar (B. Abbès, Taghit, Abadla, Ksours du Nord, Kenadsa....) suivis des nomades de la région (Ouled Djerir en particulier) qui représentent 13,30% des arrivés entre 1958 et 1962, conséquence directe de la Loi de 1958 interdisant le nomadisme.

Enfin les 8,06% restants, représentent les habitants issus des Hautes Plaines Steppiques de l'ouest, installés à Debdaba avant 1962. De 1963 à 1970, le quartier Debdaba étant périphérique à Béchar présentant une facile accessibilité au centre et de meilleures conditions d'insertion, a vu arriver un certain nombre d'immigrés provenant à la fois des zones proches et des Hautes Plaines Steppiques. Ainsi de 1963 à 1966 nous enregistrons 5,47% des immigrés issus de la proche région de Bechar contre 3,38% entre 1967 et 1970. Cette régression s'explique par la relance de l'agriculture dans ces zones notamment la région d'Abadla : inauguration du barrage de *Djorf Torba* (1969) et lancement de l'opération de mise en valeur de la plaine. Quant aux arrivants de Ain Sefra, Mecheria, El Bayadh,...., ils représentent 3,64% entre 1963 et 1966 et 4,56% entre 1967 et 1970. L'accroissement de cette immigration, trouve son explication dans

la dégradation de la vie de nomade et de transhumance dans ces région d'une part, et l'ouverture de plus en plus de chantiers d'infrastructures nécessitant une masse de travailleurs à Bechar.

La période de 1971 à 1982 se caractérise quant à elle, par une dynamique urbaine qu'a connu toute la ville. Nous enregistrons la construction de 422 logements rien qu'à Debdaba. C'est donc l'amorce d'une vaste opération d'urbanisation et d'extension du tissu urbain. Durant cette même période, Debdaba inaugura une unité de production des matériaux de construction (Brique rouge essentiellement.) et le lancement de lotissements communaux au nord, ce qui a accentué l'effet d'attraction de ce quartier. D'autre part, les autres quartiers hormis le centre-ville, manquaient comme nous l'avons déjà signalé, cruellement d'équipements par rapport à Debdaba qui disposait déjà d'assez importants équipements scolaires (C.E.M, lycée ...) ainsi que des commerces de produits de première nécessité tels que l'alimentaire ou le vestimentaire ...

Cela pourrait expliquer la relative augmentation du taux d'immigration durant cette période : 9,50% d'arrivants de Bechar (centre et périphérie) et 9,13% des Hautes plaines et enfin 2,34% des autres régions d'Algérie (du corps enseignant pour la plupart). Mais à partir de 1983, l'immigration à Debdaba a commencé à « s'essouffler ». Les autres zones de l'agglomération ayant bénéficié de la construction de logements et d'équipements, elles ont eu la faveur des nouvelles vagues d'immigration. Néanmoins, le quartier a su garder sa population ainsi que son caractère attractif jusqu'à nos jours puisque l'immigration a faibli mais sans s'interrompre pour autant.

2. Evolution démographique des habitants à Debdaba.

Trente trois ans après la prise de Bechar par l'armée française, c'est à dire en 1936, la population totale était estimée à 3 744 habitants dont 1 486 musulmans représentant la minorité par rapport aux populations chrétienne et juive réunies.

Tableau n° 3 : Population de Bechar selon les recensements jusqu'en 1936.

Année	Musulmans	Israélites	Européens civils	Total
1914	Environs 1000	Quelques familles	Quelques uns	environ 1100
1921	1748	849	566	3163
1926	1942	920	496	3358
1931	2019	667	720	3406
1936	1486	476	1782	3744

Source : J.Raymond. 1970.

En 1945, le recensement des populations résidentes à Bechar donnait les résultats suivants :

- 12 195 musulmans, soit une augmentation de 72 % par rapport au chiffre de 1936.
- 1 850 israélites, 289 % de plus qu'en 1936 ; et 2 953 européens, soit une évolution de 58 % par rapport à 1936.

A la fin des années 1950, la ville de Bechar centre administratif et militaire, connut une croissance démographique accélérée due essentiellement à :

- l'afflux de la population des ksour de la région vers Bechar suite à la destruction de l'économie traditionnelle dans ces milieux consécutivement à la colonisation.
- la sédentarisation forcée de la population nomade, conséquence de l'application de la loi de 1958 interdisant le nomadisme.

En 1960, on estimait la population de Bechar à 28 024 habitants. Le recensement général de la population de 1966 faisait état de 41 866 habitants, quant à celui de 1977, il avait arrêté le chiffre de 70 739 habitants à Bechar (chef-lieu de commune).

En 1998, la population de Bechar est passée à 134 954 contre 107 202 âmes, en 1987.

Tableau n°4 : Evolution démographique de la population de Bechar de 1960 à 1998.

	1960	1966	1977	1987	1998
Population (hab.)	28 024	41 866	70 739	107 202	134 954
T.A.B.* (%)		7,5	4,89	4,09	
T.A.N.* (%)			3,40	2,81	
Solde migratoire			1,49	1,28	

Source : Résultats des R.G.P.H. Services de la commune de Bechar.

* T.A.B : taux d'accroissement brut.

* T.A.N : taux d'accroissement naturel.

Le taux d'accroissement de la population a atteint en 1966, 7,5 %. Il correspond à la période de l'exode rural et au retour des émigrés ainsi qu'au départ retardé des européens. Ce taux d'accroissement fléchit entre 1966 et 1977 : 4,9 %.

En 1987, le taux d'accroissement de la population de Bechar était de 4,09 %. Il dépassait ainsi la moyenne nationale qui était de 3,08 %, ce qui a valu à Bechar d'être classée parmi les villes algériennes à forte progression démographique.

Les soldes migratoires entre 1966 et 1977 (1,49 %) et entre 1977 et 1987 (1,28 %), témoignent du caractère attractif de Bechar. En effet, durant cette période, la ville a réussi à drainer une forte population en quête de travail aussi bien dans les chantiers

de B.T.P. nombreux à l'époque, que dans l'administration et les services de l'Etat tels que l'enseignement et la santé.

Mais entre 1987 et 1992, on assista à une légère diminution de ce flux migratoire qui ne tarda pas à reprendre de plus belle suite aux évènements qu'avait connus le pays durant les dix dernières années.

Ainsi, les services de la commune de Bechar estimaient ce flux migratoire à 60 000 personnes qui devaient venir s'y installer de 1992 à 2013. ⁽¹⁾

Notons enfin que cette population est inégalement répartie sur le territoire de la commune qui se confond presque avec celui de l'agglomération chef-lieu.

Tableau n° 5 : Répartition de la population de Bechar selon les entités urbaines. ⁽²⁾

Entité urbaine	Population	
	V.A	%
Debdaba	36 780	34,31
Centre ville	30 628	28,57
Bechar Djedid	25 300	23,60
Z.H.U.N.	12 618	11,77
Ouakda	1 876	1,75
Total	107 202	100

Source : R.G.P.H. 1987.

Ainsi, le quartier le plus peuplé est Debdaba suivi du centre ville (vieux ksar compris) et Bechar Djedid, alors que la Z.H.U.N. n'est que quatrième avec la moitié des effectifs de Bechar Djedid. La localité de Ouakda ferme enfin la marche avec moins de 2000 habitants. Rien d'étonnant à cette répartition et ces concentrations si l'on sait que les plus fortes densités de logements se trouvent au quartier du ksar (42 logements à l'hectare) et à Debdaba (39 logements à l'hectare en moyenne). C'est aussi dans ces quartiers que le logement individuel est dominant aidé en cela par la nature juridique des terrains qui relève du domaine privé.

(1) Chiffre avancé lors de la présentation du P.D.A.U. de la commune par l'URBA.T. au séminaire organisé les 15 et 16 février 1998, à Bechar sur « le contrôle et l'application des règles d'urbanisme ».

(2) Faute d'avoir eu accès aux données détaillées du R.G.P.H. de 1998, nous avons illustré la disparité de population entre les quartiers de Bechar par les données disponibles de 1987, sachant que cette tendance s'est maintenue comme en témoignent les résultats partiels du R.G.P.H. de 1998.

2.1. Debdaba : Explosion démographique au lendemain de l'indépendance.

Au lendemain de l'indépendance de nombreux chantiers ont été ouverts notamment dans les centres urbains. «... à partir des années 1970 [...], la ville a été dotée de nombreux équipements, et elle est devenue un lieu de services pour les ruraux des campagnes voisines comme pour les citadins eux-mêmes ; elle multiplie les emplois tertiaires. ». ⁽¹⁾ Bechar ayant bénéficié de projets de développement, l'afflux des populations s'est considérablement accru tant et si bien que la population du quartier Debdaba a atteint les 15 000 habitants en 1971.

En 1977, le recensement général de la population fait état de 24695 habitants à Debdaba, soit une augmentation de 11510 habitants en 10 ans. Le taux d'accroissement brut entre 1966 et 1977, est donc de 5,96%, supérieur aux taux communal et national pour la même période. ⁽²⁾

A notre avis deux éléments peuvent expliquer cette forte augmentation démographique :

- L'amélioration des conditions de vie, les conditions sanitaires notamment, ce qui a favorisé le boom démographique qu'a connu l'Algérie en cette époque.
- L'immigration d'une région à l'autre en quête d'emploi, en plus de l'exode rural.

Dix ans plus tard, la population du quartier est passée à 36780 habitants selon le R.G.P.H. de 1987, avec un taux brut d'accroissement de 3,69% qui avoisine celui de la wilaya pour la même période. C'est donc un taux en diminution qui s'explique en grande partie notamment, par le départ subit d'une importante communauté d'origine marocaine qui habitait le quartier et qui fut reconduite aux frontières suite au différend qui opposait l'Algérie au Maroc sur la question du Sahara occidental.

Nous noterons par cette occasion que cette communauté marocaine possédait d'importants biens fonciers, immobiliers et même agricoles qu'elle a dû soit vendre dans la précipitation, soit laisser à des cousins non concernés par cette reconduite à la frontière, soit à des voisins algériens qui en sont devenus plus tard propriétaires (sauf de rares cas qui restent en litige jusqu'à nos jours) ⁽³⁾

(1) Marc Côte « L'Algérie ou l'espace retourné » Ed. Média – plus Constantine . 1993. p 226

(2) De 1977 à 1987 le taux d'accroissement global de la commune était de 4,09% dépassant la moyenne nationale évaluée à la même époque à 3,08 %.

(3) Tout comme les biens de la communauté juive d'ailleurs, partie aussi entre les années 1970 et 1980, et dont la situation pénalise aujourd'hui encore l'aboutissement de l'opération de rénovation du centre ville qui a démarré au début des années 1980.

En 1990, l'administration locale estimait la population du quartier Debdaba à 40193 habitants soit un taux moyen d'accroissement de 4,21% par an de 1987 à 1990. ⁽¹⁾

Selon le RGPH. de 1998, la population du quartier a atteint 51715 habitants.

Tableau n° 6 : Evolution de la population (1966 ; 1977 ; 1987 ; 1998)

Année	Population de Bechar	Population de Debdaba	%
1966	41 866	13 185	31,5
1977	70 739	24 695	34,9
1987	107 202	36 780	34,3
1998	134 954	51 715	38,3

Source : O.N.S. 1966 ; 1977 ; 1987 ; 1998.

D'autre part, il est à noter que le ratio de Debdaba par rapport à la population globale de Bechar, est passé de 30 % environ en 1966 à plus de 38 % en 1998 ; Debdaba étant attractif, seule une partie de ses habitants la quitte, soit sous la contrainte (le cas de la communauté marocaine), soit suite à l'attribution de logements aux demandeurs issus de ce quartier, dans les autres zones notamment la ZHUN , la cité des 220 logements dans le quartier dit de la *barga* durant les années 1980 et plus récemment la cité des 470 logements (prolongement de la ZHUN) à la sortie sud de la ville . D'ailleurs hormis les marocains partis au Maroc, les autres habitants n'ont quitté le quartier que pour le logement et non pour l'habitat, dans le sens où ils continuent à fréquenter le quartier quotidiennement, soit pour leurs activités, soit pour y finir leurs journées et y faire leurs emplettes. Les lignes de transport reliant le quartier au centre et aux autres quartiers et notamment la ligne n°6 reliant Debdaba à la ZHUN et à la cité des 470 logements en passant par la cité militaire de la Barga, la cité des 220 logements et le centre universitaire, travaillant à plein régime à longueur de journée et jusqu'à une heure tardive de la nuit, illustre à la fois cette mobilité urbaine entre les quartiers et la relation « vitale » qu'entretient Debdaba avec le reste de la ville. (carte n°3) D'autre part, Debdaba étant considéré comme le mieux équipé et le mieux entretenu des quartiers après le centre ville, semble avoir un pouvoir de « séduction » sur les habitants de la ville. ⁽²⁾

(1) Selon la direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la Wilaya de Bechar (DPAT).

(2) Selon les témoignages informels recueillis auprès des habitants des autres quartiers de la ville.

**Voir
Annexe**

2.2 – Structure démographique actuelle des habitants de Debdaba.

L'enquête que nous avons effectuée en 2003, a touché 50 districts de Debdaba, sur les 56 que compte le quartier (selon le découpage du R.G.P.H. 1998). Elle nous a révélé que 50,51 % de la population sont de sexe masculin contre 49,49 % de sexe féminin ce qui donne un léger « avantage » en nombre aux hommes sur les femmes dans ce quartier populaire.

Les données fournies par le tableau ci-dessous, et illustrés par le graphique (figure n°1) nous incitent à dire que la baisse de natalité a commencé voilà plus d'une décennie. En effet, les tranches d'âges comprises successivement entre 0 - 4 ans, 5 - 9 ans et 10 - 19 ans, sont relativement plus faibles que celles des 15 - 19 ans qui sont suivies de celles des 30 – 34 ans, 20 – 24 ans, 25 – 29 ans, puis celles des 35 – 39 ans.

Tableau n° 7: Structure par âge et par sexe de la population de Debdaba

Tranche d'âge	Féminin		Masculin	
	Nombre	%	Nombre	%
0 – 4 ans	2187	4,23	2043	3,95
5 - 9 ans	2358	4,56	2549	4,93
10 - 14 ans	2410	4,66	2554	4,94
15 - 19 ans	2751	5,32	2896	5,60
20 - 24 ans	2559	4,95	2751	5,32
25 - 29 ans	2554	4,94	2730	5,28
30 - 34 ans	2694	5,21	2611	5,05
35 - 39 ans	2384	4,61	1846	3,57
40 - 44 ans	1588	3,07	1256	2,43
45 - 49 ans	1106	2,14	1070	2,07
50 - 54 ans	610	1,18	765	1,48
55 - 59 ans	568	1,10	631	1,22
60 - 64 ans	600	1,16	594	1,15
64 ans et plus	1748	3,38	1293	2,50
Total	25549	50,51	25589	49,49

Source : Enquête terrain Mai 2003.

En outre, nous avons constaté que la croissance de la population de Debdaba reste globalement positive puisque entre 1998 date du dernier RGPH, et 2003 date de notre enquête, le taux d'accroissement a été estimé à 2,09 %. C'est d'ailleurs un taux qui est proche du taux national (2 ,15 %). Néanmoins, nous avons constaté que certains

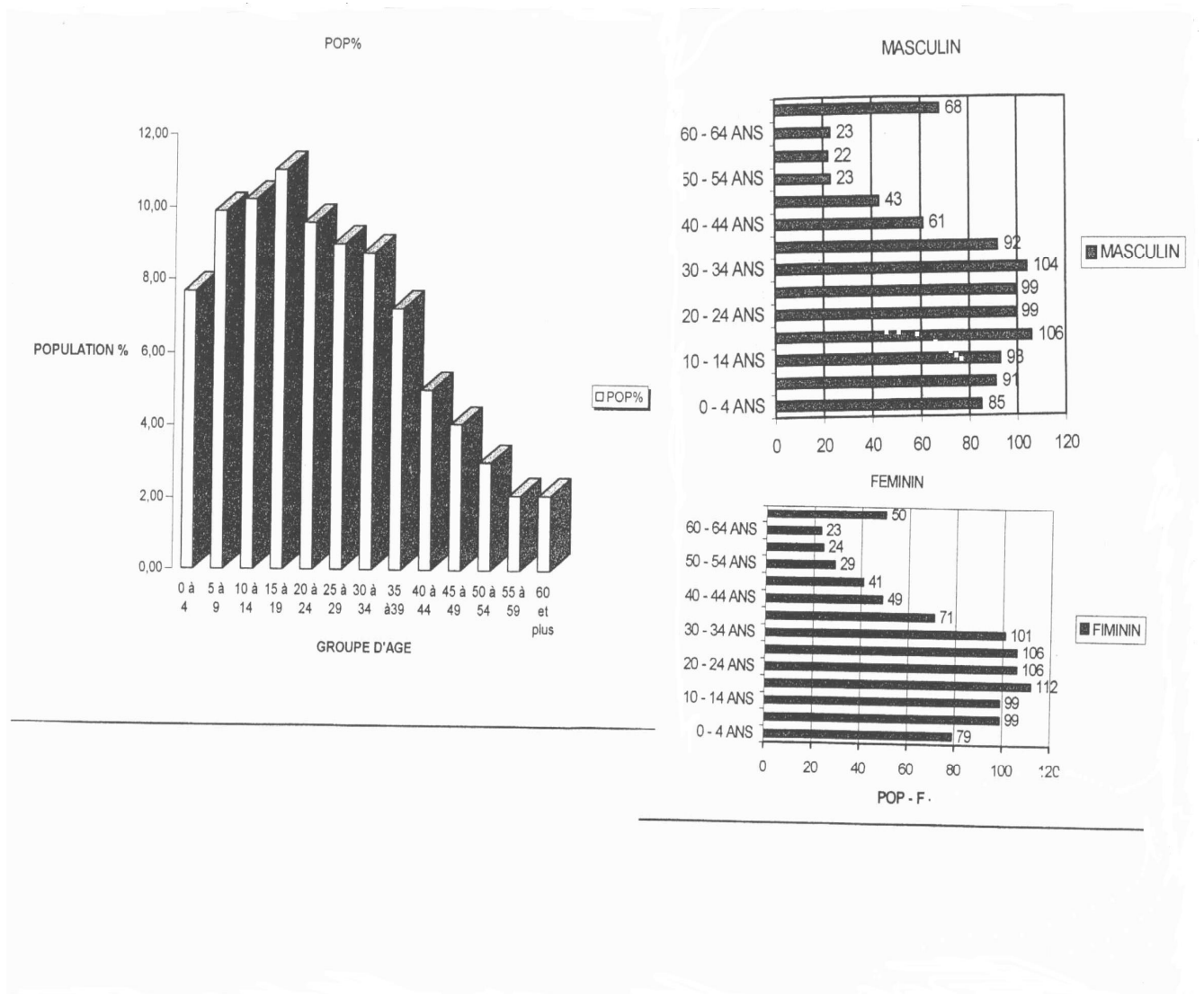


figure n°1 : Debdaba, structure de la population

districts ont connu une régression en terme de peuplement que nous avons tenté de comprendre.

En effet, l'enquête nous a révélé que certains districts ont connu un accroissement démographique plus important que d'autres. Il s'agissait des numéros 45 ;48 ;49 ;52 ;72 ;84 ;85 ;93. Les numéros 63 ;64 ;66 ;70 ;73 ;81 ;83 ;87 ;92, ont eu un faible accroissement démographique, alors que les districts 46 ;47 ;50 ;51 ;82 et 90 connaissent une décroissance. Ce dernier phénomène démographique nous semble lié à l'état précaire de l'habitat dans ces districts et à l'exiguïté des logements, ce qui pousse certains habitants à aller chercher ailleurs de meilleures conditions. D'autre part, ces zones étant saturées, les familles y habitant s'agrandissent et les liens sociaux n'étant plus ce qu'ils étaient ; les enfants qui fondent de nouvelles familles ne restent plus avec leurs parents et vont habiter ailleurs.

Le développement rapide en milieu urbain, a éclaté les cadres traditionnels d'organisation de la vie sociale. « Les maisons de la modernité ont peut - être le confort, mais elles sont dépourvues de générosité. La modernité ? Elle nous déballe ses vanités aux yeux et ferme ses portes sur un tout petit nombre de gens. Réduisant la famille à un homme, sa femme et leurs enfants, elle signifie aux autres membres de la tribu leur exclusion. »⁽¹⁾

Enfin, nous dirons et en tout état de cause, qu'une petite entité urbaine tel que le district ou l'îlot ne peuvent être que de simples indicateurs. La réalité démographique ne peut être révélée que grâce à une analyse démographique plus globale et à l'échelle de la ville.

3. Debdaba : Situation socioéconomique des habitants.

Depuis quelques années déjà, l'approche de la situation socioéconomique des sociétés des pays en voie de développement, est de plus en plus difficile car le secteur informel a pris une telle ampleur que pratiquement toutes les institutions officielles sont incapables de présenter des indicateurs et des données économiques fidèles et fiables pouvant nous permettre de comprendre « qui fait quoi ? ». Aussi, nous nous sommes contentés de données disponibles et relativement anciennes, complétées par une enquête afin d'approcher un tant soit peu la réalité du quartier et de ses habitants.

(1) Malika Mokaddem « L'interdite » roman. P 244 Ed. Grasset 1993.

L'analyse de l'évolution de l'activité économique de la population de Bechar est résumée sommairement par le tableau suivant :

Tableau n°8 : Evolution de l'activité économique par branche dans la ville de Bechar.

Population	A n n é e		B.A.E (%)	A n n é e	
	1977	1987		1977	1987
Totale	70 739	107 202	Agriculture	6,05	3,74
En âge de travailler	36 076	55 799	Industrie	7,82	7,96
Active	14 070	27 409	B.T.P.	23,83	19,27
Occupée	12 722	23 176	Commerce et services	62,30	69,03
S.T.R.	1 348	4 233			
Taux d'activité	39,00	49,12	Total	100	100
Taux d'occupation	35,26	41,53			
Taux de chômage	9,58	15,44			

Source : A.Abdelkoui. « Analyse urbaine de la ville de Bechar ».1998

Il en ressort globalement que l'activité agricole est en nette régression au point d'être insignifiante ; elle emploierait d'ailleurs actuellement moins de 4 % des occupés de la ville, et que l'activité dominante de Bechar reste sans conteste le secteur tertiaire avec plus de 69 % des occupés.

3.1. Debdaba : Leurre ou contradiction ? Chômage et niveau de vie en progression.

Il est des réalités parfois difficiles à saisir, et plus difficile à expliquer car lorsque les indicateurs économiques parlent d'une situation presque catastrophique d'une population et que les observations indiquent le contraire, c'est-à-dire une amélioration de cette situation, seule une possible exploration de l'informel pourrait nous aider à y voir plus clair. Aussi, grâce à une enquête de terrain qui a touché un échantillon de 3243 actifs dont 1597 occupés et 1646 sans travail, soit un taux de chômage de 49,24%, nous a permis d'avoir une idée plus précise de la réalité de l'emploi dans le quartier Debdaba.

C'est donc pratiquement un actif sur deux qui est officiellement occupé. Cela se traduit aussi par une pléthore d'activités informelles tels que les locaux commerciaux qui apparaissent pratiquement à chaque rez de chaussée d'habitation sans être officiellement déclarés et enregistrés ou la prolifération des petits revendeurs de

multiples produits et souvent incompatibles, les « tables » de tabacs tenus par des jeunes dont l'âge varie entre 15 et 30 ans,...etc.

L'image socioéconomique ne peut être complète sans un indicateur aussi important que le nombre de personnes à la charge de chaque occupé. Il est passé pratiquement de 5 personnes par occupé en moyenne il y a deux décennies, à presque 7 personnes aujourd'hui. Ceci peut être interprété comme une régression du niveau de vie des habitants depuis plus de vingt ans. Mais, manifestement la vie à Debdaba a beaucoup changée (construction et reconstruction des maisons, évolution du mode vestimentaire, fréquentation des commerces ainsi que les changements observés quant aux décors intérieurs des logements...etc.). Nous sommes donc, tentés de conclure que ce sont là les signes d'une nette amélioration du niveau de vie de la population et qui ne peut être expliqué que par la limite des données économiques officielles (RGPH) d'une part et par l'importance du secteur économique informel dans la vie du quartier, de l'autre.

Tableau n° 9 : Evolution de l'emploi de 1977 à 1998, à Debdaba.

Année	Population totale	Population active	Population occupée	Population sans travail	Taux d'activité	Taux de chômage
1977	24 695	5 891	5 119	771	86,91 %	13,08 %
1987	35 506	8 975	7 590	1 385	84,56 %	15,43 %
1998	51 715	14 625	7 715	6 910	52,75 %	47,24 %

Source : O.N.S. 1977; 1987; 1998.

Ainsi la situation « officielle » de l'emploi dans le quartier reste mitigée. En effet, la population résidente ne cesse d'augmenter : de 24 695 habitants en 1977 elle est passée à 35 506 habitants en 1987 et à 51 715 habitants en 1998. Quant à la population active, elle est passée de 5 891 actifs en 1977 à 8 975 actifs en 1987 puis à 14 625 actifs en 1998. De même la population occupée a augmenté : de 5119 personnes en 1977, elle est passée à 7 590 en 1987 et 7 715 occupés en 1998 ; cependant la population sans travail a atteint les 6 910 personnes en 1998 alors qu'elle n'était que de 1 385 en 1987, ce qui dénote d'un certain déséquilibre qui a pour conséquence une nette augmentation du taux de chômage qui fait un bond en passant de 13,08 % en 1977 à 47,24 % en 1998, avec un taux d'activité en régression : 86,91 % en 1977, 84,56 % en 1987 et 52,75 % en 1998, seulement. Ce taux de chômage est plutôt élevé comparé au taux national estimé officiellement à 30 %.

3.2. L'emploi à Debdaba : Le secteur tertiaire plus dominant que jamais.

L'évolution de l'emploi par secteur économique nous renseigne sur la situation économique d'une ville, d'une région ou d'un pays.

Aussi, nous est-il paru important de retracer cette évolution de l'emploi dans notre quartier afin de déterminer sa situation économique présente et future.

Tableau n°10 : Evolution de la main d'œuvre à Debdaba selon les secteurs économiques.

Année \ Secteur	1977		1987		1998	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Primaire	107	2,09	162	2,14	65	0,83
Secondaire	1382	27,00	2307	30,39	478	6,20
Tertiaire	3630	70,91	5121	67,47	7172	92,97
Total	5119	100	7590	100	7715	100

Source : O.N.S. 1977; 1987; 1998.

Selon ces résultats, la prédominance du tertiaire est évidente.

Néanmoins, il est à remarquer qu'en 1987, le secteur secondaire semble avoir progressé par rapport à 1977, alors que le tertiaire a régressé. Cela s'explique par l'essor qu'avait connu le secteur industriel et celui du bâtiment et des travaux publics grâce aux investissements de l'Etat, durant les années 1980.

En effet, à Debdaba, l'installation de deux unités à caractère industriel : l'unité de production de la brique rouge (EPRO) et l'unité des produits textiles (SONITEX) ainsi qu'une grande entreprise de réalisation en bâtiment (ETWB) avec ses ateliers de production et de réparation, a contribué à cette progression de l'emploi dans le secteur secondaire. Le taux d'emploi de ce secteur économique est passé de 27,51 % en 1977 à 30,39 % en 1987. Mais dès le début des années 1990, la crise multiforme qu'a traversé le pays a largement contribué à inverser la tendance : la fermeture des unités industrielles et la liquidation des entreprises (tableau n°11) ont fini par réduire et de manière spectaculaire, les postes d'emploi dans le secondaire : de 30,39 % en 1987, nous passons à 6,20 % seulement en 1998. Le secteur tertiaire se retrouve ainsi repositionné comme premier pourvoyeur d'emploi ; en 1998, 92,97 % des occupés du quartier y sont employés.

Tableau n°11 : Répartition des effectifs des entreprises à Debdaba.

Entreprise	Année de fermeture	Effectif libéré
EPRO	2000	72
SONITEX	1996	193
E.T.W.B	1997	232

Source : Enquête terrain avril 2006.

Les branches de ce secteur économique sont nombreuses. Elles vont du commerce à l'enseignement en passant par l'administration, le tourisme...etc. Malgré cette diversité, ce secteur n'aurait certainement pas pu atteindre ce taux sans la faiblesse des deux autres secteurs. D'ailleurs, cette situation n'est pas sans danger pour l'économie du quartier en particulier et de la ville, voire toute la région en général car le rapport emploi productif / emploi improductif devrait être d'un emploi productif pour deux emplois improductifs dans le tertiaire. C'est loin d'être le cas de notre quartier.

Enfin, nous dirons que l'agriculture en particulier et le primaire en général, qui était la première activité des habitants de Debdaba au début de sa formation, n'emploie plus que 65 des occupés, selon le recensement général de 1998, et les terres qu'ils exploitent sont toutes à l'extérieure du périmètre du quartier.

.3.3. Une variété remarquable des catégories socioprofessionnelles.

Il nous semble pertinent de connaître les ratios des catégories socio professionnelles de la population du quartier afin de mesurer à sa juste valeur le niveau socioéconomique de cet espace urbain ainsi que sa relation avec le reste de la ville. Pour ce faire, nous avons effectué une enquête de terrain qui a touché 1597 personnes et qui nous a permis de dresser le tableau suivant :

Tableau n°12 : Les occupés à Debdaba selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur lieu de résidence.

C.S.P. Lieu de résidence	Cadres supérieurs & moyens		Fonctionnaires de l'administration		Commerçants et artisans		Retraités		Autres		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Debdaba centre	248	22,5	290	26,4	234	21,3	188	17,1	139	12,6	1099	100
Debdaba extension	124	24,9	186	37,3	72	14,5	49	9,8	67	13,4	498	100
Total	372	23,3	476	29,8	306	19,2	237	14,8	206	12,9	1597	100

Source : Enquête terrain, mai 2003.

Ainsi l'administration emploierait plus de 50 % des occupés entre simples fonctionnaires et cadres. Vient ensuite le secteur commercial avec près de 20 %. Les retraités représentent 15 % à peu près, suivis par les autres branches qui restent indéterminées, avec un peu moins de 13 %. (carte n°4)

**Voir
Annexe**

Une bonne partie des occupés travaille en dehors du quartier, ce qui impose un coût important des transports ainsi qu'une mobilité quotidienne. Le flux des travailleurs est évident aux heures de pointe sur les deux ponts du centre qui relient Debdaba au reste de la ville.

Conclusion du chapitre

Grâce au lancement des premiers lotissements sociaux communaux au début des années 1980 au nord du quartier, attirant ainsi une population en quête de logements individuels type auto-construction coïncidant avec le lancement de l'opération de rénovation du centre-ville, Debdaba a eu un extraordinaire pouvoir d'attraction sur les habitants des autres quartiers. C'est ainsi que l'enquête déjà citée a révélé que 32,02 % des familles enquêtées venaient des différents quartiers de la ville et se sont installées à Debdaba - centre alors que 41,74% se sont installées à la périphérie du vieux Debdaba.

Nous pouvons dire donc que Debdaba a eu un rôle déterminant dans la dynamique urbaine de Bechar de par son pouvoir attractif grâce à sa composante socio-démographique et son degré d'équipement, et surtout son ambiance conviviale, populaire, chaleureuse et hospitalière qui fait sa réputation de quartier animé presque 24 heures sur 24, dans l'imaginaire des habitants des villes du Nord. Image dressée et véhiculée par les jeunes venus passer leur service militaire à Bechar et qui ont fini par connaître le quartier devenu « fréquentable » après de longues années où il était considéré comme zone dangereuse et déconseillée. D'autre part, le quartier concentre 38,3% de la population communale, 22,9% de celle de toute la wilaya soit 3 fois la population de la commune d'Abadla et plus de 4 fois celle de Kenadsa (O.N.S, 1998). C'est dire l'importance démographique de ce quartier urbain.

Quant à l'analyse socio-économique, il en ressort une vocation tertiaire évidente du quartier, alors que l'augmentation du taux de chômage d'un côté et les manifestations d'une nette amélioration du niveau de vie des habitants de l'autre dénote d'une contradiction qui interpelle et suscite des interrogations.

C'est un quartier qui non seulement a « su » préserver sa prédominance en terme de peuplement, mais tend vers un surpeuplement qui n'est certainement pas sans graves conséquences sur la gestion et l'avenir de la ville en terme d'équilibre spatial.

CHAPITRE II : Debdaba : le jardin devenu îlot.

D'après Jean Bisson, « la croissance fulgurante des quartiers nomades relève d'un urbanisme spontané, à peine tempéré par le respect de la voirie ... »⁽¹⁾ En effet, l'histoire de la création du quartier Debdaba ne déroge pas ou presque à cette règle. Certes les premiers occupants de cette partie de la ville de Bechar ne sont pas les nomades, il n'en demeure pas moins que les propriétaires fonciers des jardins qui ont servi d'assiette à l'implantation des premières habitations, étaient les *Ouled Djerir*, tribu nomade du Nord de Bechar. Leurs *khammès*, mélange d'ouvriers ksouriens et d'anciens esclaves, étaient chargés de l'entretien des jardins et des palmiers. Ils y ont construit leurs maisons en *toub*.

Plus tard, à la suite de la promulgation de la loi de 1958 interdisant le nomadisme, les *Ouled Djerir* sont venus s'installer dans leurs jardins côtoyant ainsi leurs *khammès*, les ksouriens et d'autres nomades venus des Hautes plaines steppiques de l'Ouest, à la recherche d'emplois, et qui ont trouvé refuge dans cette partie de la ville grâce à l'aide de la *zaouïa* de *Kenadsa* qui avait gardé le contrôle d'une partie de ces jardins. Néanmoins, les premiers îlots ne tarderont pas à se structurer selon l'organisation de l'espace nomade avec toute fois la particularité de ressembler à la trame du Ksar. Aussi le résultat sera d' « une remarquable homogénéité, et pas seulement par son style de construction, puisque chaque nouvel arrivant construit sa maison auprès de celle de son frère, de son cousin, de son oncle »⁽²⁾.

(1) et (2) Jean BISSON : « De la zaouïa à la ville : El ABiodh Sidi Cheikh, ou la naissance d'une ville nomade ». in Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. URBAMA, 16-17. p 145. 1986. Université de Tours. France

1. Debdaba : Sédentarisation forcée et urbanisation « spontanée ».

En rassemblant les quelques plans de lotissements et quelques rapports techniques anciens, nous avons tenté de reconstituer l'évolution spatiale du quartier Debdaba. (carte n°5) ⁽¹⁾

D'après le PUD de Bechar de 1971, le quartier Debdaba jusqu'en 1954, se limitait à une bande d'habitat aggloméré longeant l'Oued Bechar sur la rive gauche délimitée par la rue de la palmeraie, actuelle rue Saadelli Belkhir.

De 1955 à 1958, le quartier ou la première bande d'habitat a commencé à connaître une densification due à l'arrivée d'une nouvelle population de type nomade forcée à se sédentariser, conséquence de la loi de 1958 interdisant le nomadisme. Ainsi les Ouled Djerir propriétaires contestés de cette berge vont commencer à s'y installer.

En parallèle et presque en même temps, on assista à la construction d'une nouvelle bande séparée de la première par la rue Saadelli Belkhir mais ayant la même forme et la même structure puisqu'il s'agira d'un « passage d'une trame agraire à une trame urbaine »⁽²⁾. En effet, les jardins à Debdaba, propriété de la Zaouia de Kenadsa seront mis à la disposition des nouveaux arrivants nomades des Hautes plaines du Nord et ksouriens de la Vallée de la Saoura, par un processus qui consistait à confier le jardin au premier arrivé qui aurait contacté le représentant du Cheikh de la Zaouia dans la zone et après obtention de l'accord du Cheikh en personne. Cet occupant aura l'obligation d'entretenir le jardin contre le droit de construire sa demeure sur une parcelle de celui-ci. La densification se fera par la cession progressive du reste du jardin aux cousins, frères, ou inconnus, qui seraient venus.

De 1959 à 1972, cette opération d'urbanisation continuera tant et si bien qu'à la fin des années 1960 l'ensemble des jardins est devenu des îlots construits et habités. Succession de bandes ainsi denses et compactes séparée par des voies représentant jadis des sentiers délimitant les parcelles agricoles. L'administration coloniale ayant constaté le phénomène s'est empressée de niveler les voies dans un souci de contrôle sécuritaire, mais en s'abstenant d'intervenir à l'intérieur des îlots.

(1). L'absence d'écriture diminue l'épaisseur de l'histoire. C.L. Strauss.)

(2). Marc CÔTE « L'Algérie ou l'espace retourné » Ed. Média – plus Constantine. 1993. p264.

**Voir
Annexe**

1.1. Une structure urbaine adaptée au site.

Lorsqu'on sait que la structure urbaine d'une ville ou d'un quartier peut être assimilée à la charpente ou l'ossature d'une construction, il paraît évident de rechercher les éléments dits structurants qui donnent la forme particulière à tel au tel espace urbain.

Ces éléments peuvent être ponctuels tels que les pôles (monuments, centre ou équipement ...) ou à des effets directionnels ou de liaison (axes, nœuds, carrefours...), ou bien les trames telles que les trames viaires, les trames des espaces publics, les parcellaires ... Tous ces éléments s'agencent suivant un mode propre à chaque ville selon l'histoire, la géographie et les conditions socio économiques qui ont présidé à la création et au développement de l'espace urbain. (carte n°6)

Nous avons vu que Debdaba est un quartier de création relativement récente. Les premières constructions ont été érigées sur les parcelles de jardins situés sur les berges de l'Oued Bechar. Sachant que ces jardins appartenaient aux nomades *Ouled Djerir* et à la *zaouia*, ils « ont été les points d'ancrage de la sédentarisation et, partant, des premières formes de l'organisation de l'espace urbain ». ⁽¹⁾ Toutefois, malgré la faible envergure des Ouled Djerir, tribu de nomades qui était peu enclins à se sédentariser dans la région au cours du siècle passé ⁽²⁾, la structuration du quartier ou du moins celle de son premier noyau, s'est effectuée par fractions ou grandes familles.

C'est ainsi que nous trouvons un ancien noyau au sud du quartier sur la rive gauche de l'Oued où sont regroupées de grandes familles des Ouled Djerir tels que « Les Makhloufi, les Ouahabi et leurs cousins », d'où le nom connu de cette partie :

« Lem'khalif » ou le « Quartier Huit » pour l'administration française qui avait à l'époque subdivisé Debdaba en quartiers numérotés (photo n°6 & 7). Au nord par contre et toujours sur la rive gauche de l'Oued se trouvent des familles telles que les « Hamlili », dont la propriété foncière reste jusqu'à nos jours contestée par l'administration des domaines, malgré une longue bataille juridique qu'avait menée ces familles et qu'elles ont, semble-t-il gagnée.

(1) J.Bisson : « De la zaouia à la ville : El Biodh Sidi Cheikh, ou la naissance d'une ville nomade ». in Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. URBAMA, 16-17. p 145. 1986. Université de Tours. France

(2) « Les Ouled Djerir constituent une petite confédération qui comprend deux fractions: Les Assassa et les Mefalha partagées elles mêmes en deux tribus... » Auteur inconnu. Archives de la wilaya de Bechar.

**Voir
Annexe**

BECHAR



Photo n°6 : Debdaba, vue sur les premières constructions dans les jardins de la première bande sur la berge gauche de l'oued Bechar. 1952

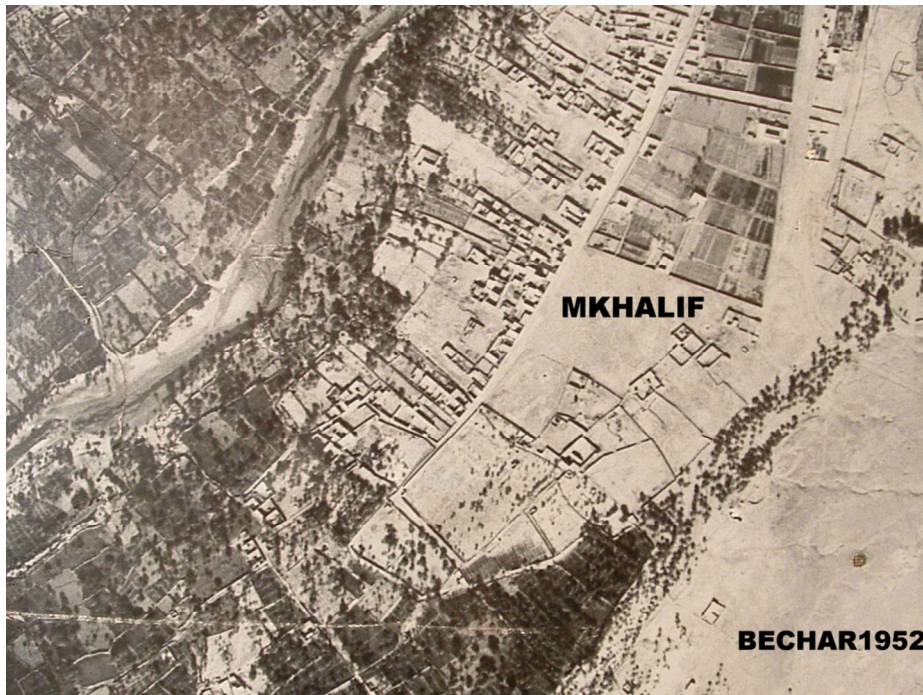


Photo n°7 : Debdaba, vue sur le quartier *lemkhalif* ou quartier huit des nomades Ouled Djerir sédentarisés. 1952

Entre ces deux zones nous rencontrons un tissu urbain dense le long de la berge de l'Oued partagé entre des familles nomades *Ouled Djerir* et des ksouriens enfants des premiers ouvriers qui entretenaient les jardins ainsi que des habitants issus d'autres ksour environnants.

Tout cet espace est structuré suivant une trame agraire dont les ruelles débouchent d'un côté sur l'Oued et de l'autre sur la première rue tracée par l'administration coloniale (Rue Saadelli Belkhir ex. rue de la palmeraie). S'en suit une nouvelle bande d'habitat du même type traditionnel aujourd'hui rénové, dont les éléments structurants sont : la rue Emir Abdelkader et la place de la première mosquée à Debdaba qui est le point d'articulation de tout le quartier puisqu'elle est la première place ; c'est la plus animée du fait de sa proximité du pont central enjambant l'Oued vers le centre- ville de Bechar.

Le terrain présente de faibles différences altimétriques. Les pentes y dépassent rarement les 2% sauf au nord où elles atteignent les 7% par endroit ; en allant du nord vers le sud du quartier, c'est à dire dans le sens de l'écoulement de l'Oued, l'altitude passe du plus haut point (788,56 m) au plus bas (765,16 m) sur une distance horizontale de 2000 mètres environ, soit une pente moyenne de 1,7%. C'est donc un site qui a favorisé l'urbanisation et les premiers occupants n'ont eu aucune difficulté particulière à construire par bandes successives sur les parcelles agricoles partant des berges d'ouest en est.

Vers la fin des années 1970 début des années 1980, les premiers équipements publics furent construits à la limite est du tissu existant sur les premières assiettes des réserves foncières. Leur implantation n'étant pas dans un souci de desserte, ils n'ont pas joué un rôle structurant dans la composition urbaine, car l'extension du quartier s'est opérée « automatiquement » derrière cette nouvelle bande des équipements parallèle aux anciennes.

Malgré les efforts de structuration des espaces d'extension du quartier par la programmation des équipements, des cités et des lotissements avec une trame orthogonale tout en reprenant les caractéristiques de l'ancien tissu, nous pouvons dire que le quartier aussi bien dans sa partie ancienne que récente, garde sa typologie traditionnelle d'un quartier nomade tout en rappelant celle du vieux Ksar.

Les éléments structurants sont donc essentiellement :

- L'oued qui délimite le quartier du côté Ouest et lui confère sa linéarité.
- La trame agraire qui était le siège des premières constructions.
- La route nationale n°6 qui le délimite au Nord.
- La rue Emir Abdelkader (Photo n°10 & 11) qui traverse l'ancien tissu du nord au sud reliant ainsi les trois principaux ponts reliant Debdaba au reste de la ville, et

ponctuée par une place au centre(Photo n°8) et une place à l'extrémité sud .C'est l'axe le plus animé du quartier car il localise la plus grande partie des commerces (cafés, magasins) et est l'aboutissement naturel de toutes les rues qui pénètrent le tissu du quartier .Parmi ces rues, celle de Hamlili Brahim qui part de la Place centrale pour aboutir en fin de course à l'extrême limite est du quartier .C'est l'axe secondaire le plus animé après celui de la rue Emir Abdelkader. Il contient l'ancien marché des fruits et légumes, les commerces de bouche (l'alimentaire) et plus récemment des commerces multiples et variés allant de la boucherie à la bijouterie en passant par les cafés, l'habillement et la quincaillerie.

- L'espace proche du vieux cimetière(Photo n°9) qui était jusqu'à la fin des années 1970 l'extrême limite est du quartier, mais ne contient aucun saint pour le protéger, ⁽¹⁾ a accueilli depuis la fin les années 1980, un hôpital, un marché resté longtemps fermé, une agence de la SONELGAZ, une agence des P.T.T, l'annexe de la mairie et plus récemment un lycée en plus du dernier local des ex. Galeries algériennes qui accueille aujourd'hui des foires occasionnelles. C'est donc un espace d'animation qui commence à avoir depuis 3 ou 4 ans notamment, son importance dans le quartier.

De 1992 à 1997, ce phénomène de consommation de l'espace libre aux limites du quartier, s'est accéléré. Ainsi, à la fin des années 1980, un citoyen se proclame propriétaire du terrain nommé « *Lahdeb* » à la limite est du quartier Debdaba sur les berges droites de l'oued *Tighline* où une certaine population nomade venue des Hautes Plaines s'était installée durant les années de sécheresse(1970). Profitant de la situation politique instable d'alors et des conditions socioéconomiques de cette population, ce prétendu propriétaire se mit à vendre des parcelles, sans aucune logique de lotissement, d'abord aux occupants puis à tous ceux qui étaient intéressés par l'endroit.⁽²⁾ La nature juridique de l'assiette contestable n'empêche ni le vendeur, ni les acquéreurs de conclure les ventes et de commencer l'urbanisation tous azimuts du terrain au grand dam des autorités locales et centrales.

(1) DJERADI Mustapha Ameer in « Les *Ġūbba-t* des Monts des Ksour entre le temporel et le spirituel », thèse de Magister U.S.T.Oran. 2002, « Dans les milieux *Ġṣūrien*, les cimetières délimitent le tissu et démontrent la proximité qu'entretiennent les vivants avec les morts [...] Dès qu'un *kṣar* commence à prendre de l'importance, il se ferme et ne s'ouvre que du côté où la dépouille d'un saint le protège. » (Serait- ce là un trait distinctif supplémentaire de ce quartier qui est à mi-chemin entre l'espace nomade et l'espace ksourien ! ?)

(2) Amraoui F.Z. & Guili F. « Conciliation du rural avec l'urbain ». Mémoire de fin d'études, architecture, Centre universitaire de Bechar. Juin 2003.



Photo n°8 : Debdaba (ancien noyau), carrefour d'animation du marché central



Photo n°9 : Debdaba (limite est de l'ancien noyau), carrefour d'animation du nouveau marché.



Photo n°10 : Rue Emir Abdelkader vers le sud.



Photo n°11 : Rue Emir Abdelkader vers le nord.

Les prix du mètre carré étant nettement inférieurs à ceux de l'administration, en particulier de l'Agence foncière, la population qui estime avoir le droit d'être logée car longtemps victime de « l'injustice foncière appliquée par les communes au profit de groupes sociaux proches du pouvoir politique » ⁽¹⁾, s'est empressé d'acheter des parcelles pour construction de maisons individuelles.

Dès 1998, et après vérifications, le « vendeur des terrains » ayant disparu et le lotissement étant quasi construit, l'administration acculée, commence par reconnaître aux occupants le droit d'occupation et entreprend une régularisation en invitant les propriétaires des lots à s'acquitter de certains droits pour obtenir des actes de propriétés authentiques. Puis elle commence par réaliser quelques aménagements tels que le branchement au réseau d'A.E.P et celui de l'assainissement ainsi que l'électrification du lotissement.

De 1999 à nos jours, une nouvelle opération d'urbanisation commence au nord Ouest de Debdaba sur les berges de l'Oued Bechar à proximité du pont Ouest reliant le quartier au centre-ville en passant par la gare ferroviaire. Là aussi, la propriété des terrains bien que contestée par les Services du domaine, n'empêche pas les Hamlili détenteurs de livrets fonciers, de construire sans actes d'urbanisme (permis de lotir et permis de construire) et selon un parcellaire déterminé par les actes de propriété. C'est donc une opération de construction illégale plutôt qu'illicite, déterminée par un regroupement d'habitants liés par des relations de famille et relevant « d'une démarche tout à fait classique de recomposition sociale, observable dans toutes les périphéries des grandes villes de la planète où l'on reproduit une série de villages dans la ville.» ⁽¹⁾
Les résultats d'une telle opération sont à attendre et surtout à méditer !

(1).Bendjelid. A « Les modalités d'intégration sociale dans le processus de régulation urbaine au Maghreb. Le cas d'Oran.(Algérie). » In « Villes maghrébines en fabrication » Sous la direction de Boumaza.N. , Maisonneuve et Larose –Paris, 2005.

**Voir
Annexe**

1.2. Debdaba : Une occupation du sol dominée par l'habitat.

« Dans les pays sous développés, les villes se sont développées le plus souvent sans aucun plan (Santos 1971) » pourtant « le plan d'une ville est en quelque sorte le résumé de son histoire » ⁽¹⁾. De par leur architecture, leurs matériaux et leur composition, les constructions sont le reflet de la structure socioéconomique de leurs habitants. « ...les quartiers (NDRL des villes des pays sous développés) ont souvent des plans différents en fonction des époques de construction : » ⁽²⁾.

Aussi afin de comprendre la genèse de ces quartiers, il nous semble capital de décrypter à travers la description de leurs tissus urbains et les éléments essentiels qui les composent, les moments forts de leur évolution. Dans notre cas, l'élément dominant de la composition urbaine de Debdaba est l'habitat (carte n°7).

Certes habiter, d'un point de vue anthropologique n'est pas le seul fait de se loger, mais le logement est le point d'ancrage sans lequel cette fonction d'habiter serait comme suspendue ou en sursis. C'est pourquoi il nous ait apparu nécessaire de dresser ne serait – ce qu'un bilan approximatif de la situation de cet élément dans la ville de Bechar afin d'introduire notre sujet sur des bases aussi claires que possible.

Tableau n° 13 : Evolution du parc logement à Bechar.

An n é e	Population	Nombre de logements	T.O.L. (*)	Déficit
1977	70 739	9 858	7,2	1 932
1987	107 202	15 972	6,7	1 895
1998	134 954	23 600	5,7	

Source: O.N.S.. 1977 – 1987 - 1998. (*) Le T.O.L. prévu par le P.D.A.U. de Bechar est de 6 hab. / logt.

A partir de la lecture de ce tableau, nous pouvons conclure que :

- le nombre des logements a augmenté tout comme celui de la population. Nous sommes donc devant une situation positive.

- le T.O.L. a diminué, ce qui peut être interprété aussi comme positif.

Néanmoins, si nous regardons plus en détails les résultats du recensement général de 1998 et qui nous donne seulement 18 567 logements occupés, nous réalisons qu'en fait le T.O.L. qui est en réalité de 7,2 habitants par logement n'a pratiquement pas changé depuis 1977. Par conséquent, le déficit en logements reste invariable depuis plus de vingt ans.

(1)& (2) J.Beaujeu Garnier. « Géographie urbaine ». p.89.Ed.Armand Collin – collection U.1983.

Il est clair donc que la situation du logement n'a pas beaucoup évoluée pour ne pas dire qu'elle s'est dégradée.

Tableau n° 14: Répartition du parc logements par entité urbaine à Bechar.

A n n é e entité urbaine	1987			1998		
	Nombre de logements		T.O.L.	Nombre de logements		T.O.L.
	V.A	%		V.A	%	
Centre ville	4 954	31,02	6,2			
Debdaba	5 191	32,50	7,1	8 266	35,02	6,2
Bechar Djedid	3 707	23,21	6,8			
Z.H.U.N.	1 869	11,70	6,8			
Ouakda	251	1,57	7,5			
Total	15 972	100	6,7			5,7

Source : R.G.P.H. 1987 et 1998.

Là encore, nous remarquons que pour le quartier Debdaba, le T.O.L. pourrait être considéré comme acceptable. Mais en réalité seulement 6 715 logements sont occupés, ce qui nous donne un T.O.L. réel de 7,7 habitants par logement. Ceci nous amène à conclure que le déficit en logement dans ce quartier serait estimé à 1 904. Or si nous nous référons aux résultats du R.G.P.H. de 1998 qui fait état de 8 266 logements existants (occupés et inoccupés), nous pouvons dire que pour l'heure, Debdaba n'enregistre aucun déficit. Alors qu'en est-il en réalité ?

En 1970, Debdaba était déjà considéré comme le quartier le plus dense de la ville puisqu'on y comptait plus de 300 habitants à l'hectare. (URBA.T, 1981).

Dès l'indépendance, l'Etat avait consenti la construction de logements de type maison individuelle, à la limite Est du quartier à l'époque (zone devenue aujourd'hui le « cœur » du quartier). Cette intervention qui était officiellement une réponse à la demande des veuves de *Chouhada* (martyres de la guerre de libération 1954- 1962), venues des régions steppiques (El Bayadh, Aïn Sefra ...) et des immigrés originaires des tribus de la région tels que les Ouled Djerir, les Beni Goumi et les Doui Ménée, rentrés du Maroc où ils s'étaient réfugiés durant la Guerre de libération, était à notre sens une première tentative du pouvoir central à la fois de contenir cette urbanisation et d'imposer un nouveau modèle architectural et structurel. Certes, en s'inspirant de l'existant, mais tout en annonçant une nouvelle vision socialiste de l'utilisation de l'espace.

D'autres opérations de construction de logements ont suivi durant les années 1970.

Ainsi jusqu'en 1982, l'Etat aurait construit 493 logements mais qui sont restés insuffisants pour répondre à la demande à la fois de la population résidente et de la population immigrée venue des Hautes plaines suite à la sécheresse des années 1970 qui avait décimé une bonne partie du cheptel Algérien.⁽¹⁾ Dès 1984, et avec la rentrée en vigueur de la nouvelle législation en matière de logement et de construction (auto-

construction), la commune de Bechar a lancé une série d'opérations de lotissements totalisant 737 lots à construire qui ont été attribués et implantés à l'est du quartier et au Nord. En 1987, on comptait 1035 lots attribués, résultat d'une extension en cours de réalisation. Le tableau suivant illustre l'évolution du parc logements à Debdaba, sachant que l'extension du bâti s'est faite essentiellement et presque exclusivement grâce à la construction de logements.

Tableau n°15: Evolution du parc logements à Debdaba

Année	Nombre de logements	Population	T.O.L.
1966	2 197	13 185	6
1977	3 623	24 695	6,81
1987	4 930	35 506	7,2
1998	8 266	51 715	7,7

Source: RGPH 1966-1977-1987-1998.

Nous notons une augmentation presque constante du taux d'occupation par logement (TOL), malgré la croissance du nombre de logements. Cette croissance n'arrive pas à suivre le rythme quasi accéléré de la démographie.

De 1987 à 1991, c'est à dire en l'espace de quatre ans, des opérations de lotissements et de coopératives immobilières grandes consommatrices de sol ont été lancées, C'est ainsi que toute la partie Est du site était déjà presque occupée. Les coopératives utilisant les terrains domaniaux, l'A.P.C ne s'est sentie nullement obligée de les viabiliser.

L'ensemble du tissu urbain constituant le quartier actuellement, peut être subdivisé, typologiquement en quatre parties relativement distinctes :

- La première partie qui longe la rive de l'Oued Bechar, a une densité très élevée (50 à 100 logements/hectare) et repose sur une trame agraire. Elle se présente sous la forme d'un maillage délimitant des îlots de grande dimension. Les espaces urbains y sont sous forme de rues et de places qui structurent et organisent le quartier. La logique du partage parcellaire de ces îlots se rapproche beaucoup de la logique du quartier Ksar (figure n°2) Nous rencontrons à l'intérieur des îlots d'étroites ruelles « *Zoukak* » ne dépassant pas les 1,50 mètre de largeur et débouchant en général sur l'oued, des impasses et même des « *rahbattes* » ⁽²⁾.

(1) Selon le professeur Djillali Sari, une pièce de 20 centimes de dinar a été frappé en 1974 à l'effigie du mouton afin d'alerter la population sur le danger de « l'extinction » de cette race et d'inscrire ces années noires dans l'histoire du pays.

(2) Espaces communs ; singulier : « *rahba* », sorte de placette au milieu de l'îlot entourée de maisons. À l'occasion d'un mariage, les habitants issus des ksour y habillent le marié selon un « rituel » traditionnel.



Figure n°2

La périphérie de l'îlot supporte en rez-de chaussée des activités commerciales et de service dont les accès sont toujours sur l'axe principal. A l'intérieur il n'y a que des maisons.

Les logements sont de type traditionnel et nous remarquons qu'à la périphérie de l'îlot, les maisons sont à deux niveaux alors qu'à l'intérieur, elles sont généralement d'un seul niveau et ont souvent leurs ouvertures vers l'intérieur (maison introverties).

Nous y rencontrons quelques maisons qui sont encore en « *toub* », témoins des premières occupations du site et des premières méthodes de bâtir dans le quartier. Elles sont aujourd'hui de plus en plus et en absence d'entretien sérieux, menacées par les pluies. Le parcellaire y a suivi le tracé des anciens réseaux d'irrigation de la trame agraire.

- La deuxième partie occupe le centre de Debdaba avec une typologie traditionnelle mais la majorité des maisons y ont été transformées : la brique cimentée (parpaing) y a remplacé le *toub*, avec intégration du commerce au rez de chaussée (nouvelle situation socio économique oblige !) et accessibilité à la terrasse (« stah ») ⁽¹⁾ (Photo n°12).

Les voies y sont orthogonales délimitant de grands îlots calqués sur une trame agraire dont la dimension des parcelles varie entre 100 m² et 200 m². Le parcellaire y est irrégulier marqué par les subdivisions des parcelles originelles. (Figure n°3).

- La troisième partie est typologiquement différente puisqu'elle est constituée des grands ensembles semi-collectifs ou cités dont l'architecture est semble-t il inspiré de celle du vieux Ksar de Bechar ! Ils ont été construits à la fin des années 1970, à l'initiative de l'Etat sur des terrains domaniaux délimitant le « vieux Debdaba » et rentrent dans le cadre de la politique post coloniale qui tout en prétendant rompre avec les anciennes pratiques se retrouve en train de reconduire « purement et simplement la réglementation française en matière d'urbanisme (Ordonnance du 31 décembre 1962) » ⁽²⁾. Le plan de masse y est compact, avec des ruelles couvertes par endroit desservant des logements et des espaces communs implantés à l'intérieur de la trame. La conception du logement n'a rien avoir avec celle des maisons du Ksar : superposés et imbriqués, sans cour intérieure avec des ouvertures réduites au maximum réduisant ainsi les possibilités d'éclairage suffisant des pièces ; ceci expliquerait les transformations de ces logements dès le début par l'agrandissement des percées.

(1) Théâtres par excellence des cérémonies de mariages et de circoncisions, en absence de terrain vague ou de placette à proximité de l'îlot, les terrasses sur les toits des maisons (de l'arabe « sa't'houn » au pluriel « as'tohoun ») sont des lieux privilégiés pour les habitants de la région surtout en période estivale.

(2) Bendjelid.A. « La planification nationale et la question urbaine en Algérie » in Politiques Urbaines dans le Monde Arabe. C.N.R.S Lyon. 1982. p 161. Etudes sur le Monde Arabe N°1. Maison de L'Orient.

Parcelle suivant le tracé des réseaux d'irrigation des trames agraires

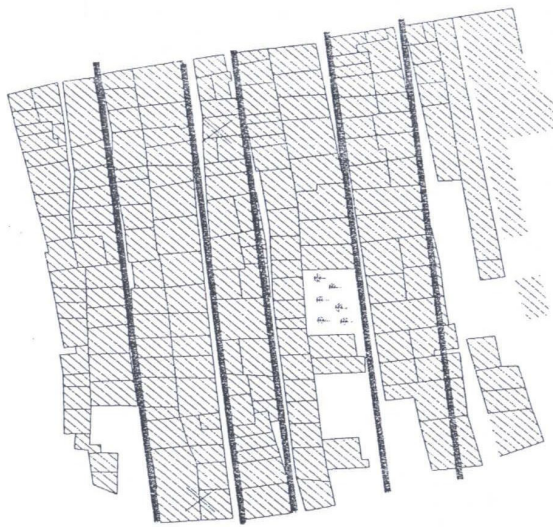


Fig. 21 : Le tissu : Le Caire, le centre ancien.
(CEAA, Ville orientale/LADRHAUS).

Figure n°3 : Parcelle irrégulier dans le vieux Debdaba,
sur la berge de l'oued Bechar, marqué par des subdivisions
des parcelles agricoles.

Source : Cadastre de Bechar



Photo n°12 : Debdaba (ancien noyau), vue sur des terrasses.

Ces logements sont dépourvus des commodités de l'habitat ksourien adapté à la vie dans ces régions du Sahara. L'objectif de réduire l'exposition de ces logements au soleil n'est pas atteint puisque deux façades au moins donnent sur l'extérieur. Ce n'est pas le cas des logements du Ksar. D'autre part, ces ensembles n'ont pas une trame qui s'intègre dans le tissu environnant. Ils feront plus tard à l'occasion de leur cession aux habitants (Loi de 1981 relative à la cession des biens de l'Etat) l'objet d'importantes transformations visant à les adapter au mode de vie dans ces quartiers populaires : « La libéralisation du parc immobilier dans les années 1980 afin d'impliquer les occupants dans l'entretien du cadre bâti a libéré les initiatives des habitants qui dans un souci d'une meilleure adaptabilité ont refaçonné, réaménagé tous azimuts leur habitation. »⁽¹⁾

Le recensement général cadastral n°187 du 13 Mars 1943 a permis à la commune de constituer sa réserve foncière en lui cédant des terrains domaniaux situés au nord et à l'est du vieux noyau urbain du quartier . Aussi, dès qu'il fut question de doter Debdaba d'équipements, les pouvoirs publics n'ont eu aucune hésitation à les implanter sur ces terrains sans aucune logique de desserte.

Tableau n°16 : Répartition des ensembles de logements semi-collectifs (les cités) à Debdaba.

Désignation	Nombre de logements	Année de « création »
Cité des 102 logements près du cimetière	102	1978
Cité Hamdane	200	1979
Cité des 132 logements	132	1980
Cité des 16 logements de l'enseignement	16	1980
Cité des 150 logements à Lahdeb	150	1984
Total	600	

Source : Enquête terrain./Services techniques de la commune de Bechar.

(1) Fatima TAHRAOUI « L'habitat en Algérie : conception et usage » in « paysages, peuplement et habitat /Modes de peuplement et habitat » /Congrès national des sociétés historiques et scientifiques.126 e congrès, Toulouse , 2001 Terres et hommes du Sud. (document Internet)

Aujourd'hui, cette bande orientée nord-ouest / sud-est à la limite nord du vieux Debdaba, se trouve au milieu de l'ensemble du quartier séparant ainsi l'ancienne partie du tissu urbain de la nouvelle constituée essentiellement des cités d'habitat semi-collectif et des lotissements.

- En fin la quatrième partie est celle de l'actuelle extension du quartier où nous rencontrons essentiellement les lotissements communaux des réserves foncières, des coopératives immobilières ainsi que des lotissements privés ! La majorité de ces lotissements présente une trame orthogonale et en dents de scie créant ainsi des espaces résiduels de forme triangulaire qui attirent les convoitises des riverains qui finissent par intégrer ces espaces à leur parcelle d'abord sous forme de petits jardins pour finir par les demander à l'administration comme espace d'extension.

Il va sans dire que cette situation a engendré un espace de plus en plus dense rappelant sans peine d'imagination les premières bandes d'occupation du site sur les berges de l'Oued. Quant à l'architecture des constructions, elle échappe à tout contrôle. Certes ce sont des espaces réglementés (permis de construire établi) mais en cours de réalisation, chaque propriétaire se fait son propre architecte. Toutefois un point commun distingue ces lotissements : toutes les maisons ou presque disposent de la même façade donnant sur la route nationale, la rue ou sur la ruelle ; cette façade comprend une porte d'entrée, une fenêtre ou deux et un ou deux garages en guise de local d'activité commerciale ou de service (photo n° 13&14)

Néanmoins, le respect du tracé des voiries, la construction avec des matériaux « recommandés » par le règlement et les réalisations des façades conformément aux plans visés par l'administration, restent les seules formes d'un minimum de respect s'il en est, des règles auxquelles la population semble vouloir se conformer.

2. L'habitat à Debdaba : un type presque unique :

Debdaba étant un quartier populaire d'origine nomade, il est presque évident que la typologie dominante de l'habitat y soit la maison l'individuelle notamment dans la partie ancienne.

Tableau n°17: répartition des logements individuels à Debdaba.

Logements	Nombre	%
Anciens du type traditionnel	3 095	72,87
Récents du type dit moderne	1 152	27,13
Total	4 247	100

Source : Enquête terrain. Mai / 2000



Photo n°13 : Debdaba (limite sud de l'ancien noyau), maison en parpaings récente sur une ancienne parcelle agricole.



Photo n°14 : Debdaba (limite sud de l'ancien noyau), vue sur une briqueterie dans un jardin.

En effet, nous avons recensé quelque 4 247 logements individuels dans le noyau ancien dont 1152 nouveaux ou récents. (tableau n°17) Ces logements individuels représentaient 86,14% de l'ensemble du parc de logement à Debdaba en 1991 ⁽¹⁾; aujourd'hui ils représentent 51,38% de l'ensemble du parc estimé à 8 266 selon le dernier recensement de 1998.

Le tableau n°16 montre la répartition de ces logements selon les types traditionnel et récent. Il apparaît clair que le traditionnel est dominant. Cela peut aisément se comprendre lorsqu'on sait que le noyau ancien du quartier a une densité dépassant 160 logements à l'hectare par endroit. C'est donc cette densification de cette partie de Debdaba à travers les premières années d'installation des nomades et des ksouriens qui a produit 72,87% de l'ensemble des logements individuels. Quant aux logements appelés ici récents de type « moderne », ils ne représentent que 27,13% de l'ensemble de l'individuel.

2.1. L'individuel récent : un engouement pour le dur, sans plus !

Bâti en dur ou en *toub* sur un ou deux niveaux en général et de conception traditionnelle, ce type d'habitat implanté au départ en ordre contigu par groupe de quatre ou six logements par îlot, s'est très vite modifié en groupements irréguliers, conséquence d'une densification et d'une utilisation optimale de l'espace. Ce phénomène qu'ont connu les jardins de la deuxième et troisième bandes constituant les premières occupations du site après les berges, s'est confondu avec l'habitat « spontané » mais de type ksourien lors des premières occupations. Il sera reproduit dans les lotissements et les extensions futures du quartier avec la particularité d'être conçu non pas par les habitants mais par des architectes et des techniciens pour qui « la nouvelle société ne se construit pas à partir de l'ancienne, elle s'y substitue.....construire la ville, c'est construire la société. » ! ⁽²⁾

La modernisation de la société doit donc passer par la modélisation du logement selon des types dit modernes.

(1) Yahyaoui. M. & Darrab.F. « Le quartier Debdaba : croissance et transformation urbaine d'un quartier populaire de la ville de Bechar » Mémoire d'ingénieur, géographie, Université d' Es Sénia. Oran. 1993.

(2) G.Massiah J.F. Tribillon. « Villes en développement » p.38. Ed. La Découverte.1988.

**Voir
Annexe**

La maison traditionnelle traduit par sa conception l'esprit d'intimité et de convivialité si cher au nomade et à la population saharienne en général, ainsi que l'attachement de cette population à ses valeurs morales et spirituelles. « L'Islam pénètre la vie domestique, Les mœurs qu'il propage modèlent les maisons comme les âmes. L'habitation se ferme sur le monde extérieur, oppose ses barrières à l'indiscrétion des étrangers, et elle s'ouvre vers l'intérieur. » ⁽¹⁾ La salle de séjour où les invités sont reçus (Dar Eddiaf) est séparée du reste de la maison par un mur ou un couloir, alors que la maison moderne a ignoré par sa conception, cet esprit des habitants.

Néanmoins, force est de constater que cette conception du logement selon le type dit moderne n'est que théorique, car en cours de réalisation, les maisons individuelles se retrouvent avec les caractéristiques des maisons traditionnelles à peine transformée : au lieu du toub, on construit avec du béton, on garde une certaine intimité des pièces intérieures par rapport à la pièce des invités...etc.

Le plan conçu par l'architecte n'est nécessaire en fait, que pour obtenir le permis de construire.

2.2. Debdaba : dominance de l'habitat traditionnel.

L'implantation, la conception et la distribution à l'intérieur d'un logement ainsi que les matériaux utilisés sont la conséquence directe d'une conception culturelle résultant d'une évolution socioéconomique et historique ⁽²⁾. Les principales causes qui ont présidé à la création du quartier Debdaba, comme nous l'avons vu, étaient la sédentarisation des nomades et la marginalisation de la population autochtone appelée « indigène » par l'administration coloniale. Dans ce quartier, le tissu urbain en est le résultat. Il se caractérise par une forte densité, une typologie d'habitat à mi chemin entre le spontané des campements nomades et l'aggloméré des ksouriens. L'administration coloniale n'est intervenu dans ce tissu que pour matérialiser le tracé des principales voies, calqué sur celui de la trame agraire sous forme de grands îlots de jardins et de palmeraies. Ainsi aucune règle d'urbanisme au sens technique du terme n'a été imposée (carte n°8).

De ce fait, l'urbanisation du site a été accomplie par « remplissage » des parcelles. On commençait par occuper un terrain aussi large que possible selon l'influence de la

(1) « Les *Gûbba-t* des Monts des Ksour entre le temporel et le spirituel », thèse de Magister de DJERADI Mustapha Ameer. U.S.T.Oran. 2002

(2) Sidi Boubaker : l'habitat en Algérie : stratégies d'acteurs et logiques industrielles, O.P.U. 1978.p 22.

famille ou son poids social afin de permettre aux autres membres de rejoindre le premier occupant et procéder ainsi à la densification par ajouts horizontaux. Chaque famille tenait à rester entre soi (« choisi ton voisin avant de choisir ta maison »). La communauté de voisinage [...] a pour corollaire l'accolement des *haouch* [...] une vie de quartier dont on ne soupçonne pas l'intensité depuis la rue, est assurée »⁽¹⁾ à l'intérieur de l'îlot.

Enfin cette densification a été favorisée par :

- 1- le tracé des voies principales qui n'a pas touché les grands îlots.
- 2- la cession des terrains des anciens propriétaires ou de la *Zaouia* de *Kenadsa* aux nouveaux arrivants.
- 3- l'élargissement des familles par accroissement démographique.
- 4- la réduction au maximum des parcours ou passages nécessaires aux déplacements internes entre les maisons.

Quant aux façades donnant sur la rue, elles ont favorisé plus tard :

- l'ouverture des locaux commerciaux et des garages
- l'apparition de grandes fenêtres et de grands balcons.

Notons au passage que les occupants de ces logements donnant sur la rue sont des ksouriens métissés, appelés communément « *haratins* » qui « ...forment à coup sûr une large majorité de la population, qu'ils soient originaires du ksar même de Bechar ou qu'ils soient venus de Tindouf, d'Adrar, de Béni Abbès ou des autres oasis de la Vallée de la Saoura. Ils se sont installés dans la ville entière, mais ils se sont tout spécialement agglomérés [...] à Debdaba, où ils forment un groupe compact et dense. »⁽²⁾; les nomades ont préféré garder le plus souvent le centre de l'îlot pour des raisons anthropologiques qu'il serait intéressant d'étudier un jour ! Cela a engendré, une ou deux générations plus tard, la multiplication des conflits et des tensions entre ethnies appartenant au quartier. La façade autrefois dénigrée par le nomade est devenue un enjeu économique capital⁽³⁾.

Ces tensions et ces conflits sont encore latents pour être mesurés à leur juste intensité !
Ils se font sentir lors des campagnes électorales !

(1) Jean BISSON : « De la zaouia à la ville : El Abiodh Sidi Cheikh, ou la naissance d'une ville nomade ».in Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. URBAMA, 16-17. p 145. 1986. Université de Tours. France

(2) Josse (Raymond) : Problèmes sahariens : Recherches géographiques dans la Saoura.
Une ville saharienne : Le cas de Bechar.

Annales Algériennes de Géographie (DZA) ; N°9, Juin 1970. Pp 45-92
(3)Un vieux commerçant de Bechar disait : « Une façade sur une voie commerçante en ville, vaut mieux qu'un enfant diplômé d'une université américaine ! »

2.3. Une timide présence du logement social en collectif.

Selon le rapport portant sur les stratégies nationales de l'habitat « le logement est sans conteste le besoin social le plus sensible et le plus porteur, en cas d'insatisfaction, des germes d'une explosion à hauts risques. Satisfaire une telle demande peut au contraire s'avérer un puissant stimulant pour la stabilité des populations : l'atténuation, voire le frein à l'exode rural et la fin des états de mal vie des citoyens. »⁽¹⁾

Or, la participation de l'Etat dans l'extension du tissu urbain de Debdaba s'est résumée à la construction de **600** logements pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants, dans le quartier notamment les fonctionnaires : enseignants, agents de police...etc. Et 83 logements de type haouch conçu selon le modèle traditionnel sur les 90 programmés initialement, ont été construits pour la résorption des bidonvilles, celui de « Lahdeb » situé à l'est, en particulier. Ces 600 logements représentent aujourd'hui 7,25% du parc logement à Debdaba. Depuis, le quartier n'a reçu que 70 logements de fonction en cours de réalisation et implanté à l'extrême nord.⁽²⁾ Nous pouvons dire que l'Etat n'a pas beaucoup investi en matière de logement social dans le quartier, du moins en rapport avec ce qui a été fait pour les autres quartiers de la ville. Cela s'est traduit par :

- Une immense difficulté dans la maîtrise de l'aménagement du quartier.
- Une progression du nombre des constructions illicites.

Tableau n° 18 : Répartition du logement social à Debdaba selon le type en 2005.

Désignation	Nombre	%	Nombre de niveaux
Logement social type individuel	132	22	1
Logement social type collectif	468	78	2 à 3

Source : OPGI. Bechar.

La période allant de 1962 à la fin des années 1970, se caractérise par la construction des logements sociaux type individuel car à cette époque, le quartier disposait d'assez d'espace urbanisable permettant cette typologie et la volonté politique d'alors qui favorisait encore le type d'habitat traditionnel individuel avec une touche de modernité se résumant au choix du béton comme matériau de construction et au cloisonnement de l'espace habitable en vue d'une adaptation climatique du logement. Quoi qu'il en soit, ce

(1) Rapport sur les stratégies nationales de l'habitat. Document HTM (internet)

(2) Programme 1999 selon le plan d'occupation des sols « Debdaba Est N°1 » Première phase. PROJECTUM.Bechar,2000.

premier programme représente 22% des réalisés jusqu'en 1991. Mais dès le début des années 1980, l'immeuble de 2 ou 3 niveaux fait son apparition à Debdaba. Il a la faveur de l'Etat qui y voit un moyen d'émancipation de la société, et d'atomisation de la cellule familiale selon un discours politique rodé d'un pouvoir central n'admettant aucune discussion ou critique: « Je m'en vais raser toutes les maisons d'en haut, toutes les maisons d'en bas, pour ériger à leur place des immeubles hauts et rectilignes,...Vous y habiterez les uns sur les autres et payerez des loyers plus chers que le sourire de votre premier enfant. »⁽¹⁾ Ce type de logements représente 78 % des 600 construits de 1962 à 1991 et n'a pas la faveur de la population qui s'est empressée d'apporter les modifications nécessaires à l'adaptation de cette typologie à ses conditions socioculturelles. En témoignent les transformations des espaces intérieurs comme la fermeture des balcons et des baies, l'agrandissement ou la diminution dans d'autres cas, des ouvertures ...etc. Certains habitants aux rez-de-chaussée sont allés jusqu'à ouvrir des garages là où il y avait des pièces assez grandes telles que les salles de séjours. D'autres, habitant les derniers étages, élèveront les acrotères en murs de clôture pour occuper les terrasses des immeubles comme celles des « *haouch* » traditionnels.

Enfin, ce type de logements collectifs ou semi collectifs ne répondant pas aux conditions climatiques : chaleur excessive en été, et froid glacial en hiver, nécessite des équipements électroménagers tels que les climatiseurs et les chauffages qui sont souvent trop chers pour les ménages, obligés de se « ruiner » pour les acquérir car indispensables.

Tableau n°19 : Comparaison entre l'habitat traditionnel et l'habitat moderne.

Habitat traditionnel	Habitat moderne
Adapté au climat	Non adapté au climat
Espace centré sur patio	Espace non centré
Polyvalence des espaces	Spécialisation des espaces
Vie communautaire	Cloisonnement des habitants
Introverti	Extraverti

« Le choix du type de constructions et des matériaux dans l'habitat tous types confondus ne prend pas en compte les spécificités climatiques des régions. La négligence de ce paramètre engendre des désagréments aux occupants et nécessite des dépenses.»⁽²⁾

(1) Rachid Mimouni. « L'honneur de la tribu » (Roman). P.107. Ed. Robert LAFFONT. 1989.

(2) Fatima TAHRAOUI « L'habitat en Algérie : conception et usage » in « paysages, peuplement et habitat / Modes de peuplement et habitat » / Congrès national des sociétés historiques et scientifiques.(déjà cité)

Conclusion du chapitre.

Résultat d'une formidable combinaison du savoir faire ksourien (maîtrise de la technique de construction avec les matériaux locaux) et de l'esprit d'organisation spatiale du nomade, le quartier Debdaba tel qu'il se présente actuellement est de création récente même si l'histoire révèle l'existence d'une occupation ancienne de cette partie du site de Bechar ⁽¹⁾. Toutefois, la situation socioéconomique dégradée des ksouriens dans les années 1950 combinée à la sédentarisation forcée des nomades, sont à l'origine de la construction des premières habitations sur la rive gauche de l'Oued Bechar. Les terrains étant initialement des jardins et des palmeraies appartenant à la tribu des *Ouled Djerir* qui les avaient acquis en partie par don de *Sidi M'hamed Ben Bouziane* ⁽²⁾, maître de la Zaouïa de *Kenadsa* et par achat du reste à ces successeurs⁽³⁾, l'administration coloniale n'est pas intervenue dans la réglementation de cette espace, se contentant plus tard de tracer les voies dans un souci de contrôle des populations et de sécurité. Depuis, le quartier n'a cessé d'évoluer et de se développer sous la pulsion d'une extraordinaire évolution socioéconomique. Le site qui ne comprenait au départ qu'une étroite bande sur la berge de l'Oued, s'est aujourd'hui étendu jusqu'aux berges droites de l'Oued *Tighline* à l'Est et vers les limites de *Ouakda* (localité « rurale ») au Nord.

Après une longue période de croissance par densification, le quartier Debdaba a connu une « explosion » spatiale au cours des quinze dernières années se manifestant par une consommation de l'espace à travers l'implantation des lotissements et la construction des habitations, tant et si bien qu'aujourd'hui la surface urbanisée qui a atteint les quelques 435 hectares, fait environ 10 Km de circonférence.

En effet, en 1987, la surface occupée à Debdaba ne dépassait guère les 200 hectares pour un totale de 5 191 logements et une population de 36 331 habitants. En 1998, nous sommes passés à 8 328 constructions dont 8 266 logements pour 51 715 habitants. ⁽⁴⁾

(1) L. Ceard « Gens et choses de Colomb – Bechar ». 1933.

(2) Lui même les avait acquis par le droit du premier qui les a mis en valeur.

(3) L. Ceard « Gens et choses de Colomb – Bechar ». 1933.

(4) R.G.P.H. 1987 & 1998.

PARTIE II : De la « *zaouia* » à l'agence foncière locale ou l'espace habité.

La répartition urbaine à travers le territoire national est le résultat d'un processus historique de formation de systèmes de villes algériennes cohérents dans l'ensemble et relativement équilibrées à travers une typologie évolutive bien marquée.

Après l'indépendance les impératifs du développement, du déploiement des activités, les effets de l'exode massif des populations rurales et de la croissance urbaine ont posé le problème d'une réoccupation et d'une réappropriation, de tout le territoire national.

L'ensemble des problèmes complexes dont souffrent les villes est la conséquence directe de la croissance urbaine de ces villes, résultant elle même d'une forte croissance démographique. Aussi, l'intervention de l'Etat afin d'apporter les réponses nécessaires à des questions telles que celles du logement, de l'équipement, de l'aménagement...était plus qu'indispensable pour un pays en voie de construction.

CHAPITRE I : Debdaba, les mutations d'un quartier nomade.

Par sa conception architecturale et les matériaux utilisés, l'habitat est en quelque sorte l'image de la structure sociale de la population qui l'a produit. Il traduit l'évolution du niveau socioculturel et socioéconomique de cette population. C'est pourquoi l'analyse des transformations de cette composante qu'est l'habitat nous semble indispensable.

1. Debdaba : Un habitat en mutations.

La vétusté de l'habitat traditionnel appelé souvent haouch, a nécessité quelques transformations. Elles ont été d'ordre structurel et ont touché principalement les matériaux sans toutefois changer la conception ou la distribution interne, puisque la maison traditionnelle à Debdaba garde ses caractéristiques d'origine. Toutefois, d'autres constructions de type villa-immeuble, sont de plus en plus nombreuses le long des rues commerçantes.

1.1. La reconstruction par le « parpaing ».

Les mutations aussi bien sociales que spatiales qu'a connues le quartier à travers le temps ont donné naissance à une nouvelle conception de l'espace « vécu » et plus particulièrement sa reconstruction. « L'aboutissement de ce processus est un habitat dans lequel les habitants construisent l'espace à l'image qu'ils se font de l'urbanité. »⁽¹⁾ Mélange entre tradition et modernité par la reproduction du modèle ksourien (*haouch*) et l'ouverture sur l'extérieur (balcons, garage, et/ou commerce au rez-de-chaussée). Le matériau traditionnel, c'est à dire le « *toub* » a été remplacé par d'autres matériaux dits « durs ». Ainsi, malgré toutes les qualités prouvées des matériaux dits traditionnels (confort thermique, coût très réduit, poids avantageux, disponibilité...), les habitants se sont orientés vers les matériaux nouveaux dits « modernes » pour les raisons suivantes :

- Ces matériaux sont plus résistants aux intempéries (les pluies notamment) que le « *toub* » ;
- Les habitants ne sont plus disposés à cause de leur nouveau mode de vie et de leurs activités, à organiser des « *touiza* »⁽²⁾ comme autrefois afin d'entretenir périodiquement leurs maisons traditionnelles.

(1) Marc CÔTE « L'Algérie ou l'espace retourné » Ed. Media plus - Constantine . 1993. p267.

(2) Manifestation de solidarité typiquement ksourienne, qui consiste à rassembler presque tous les membres de la communauté pour effectuer des travaux de construction ou d'entretien d'une ou de plusieurs maisons ou tout autre type d'ouvrage d'intérêt public ou privé.

LA DÉSAPPROPRIATION DE L'ESPACE HABITÉ

Deux exemples dans la médina de Constantine.
En bas, exemple de transformation morphologique : deux pièces construites aux dépens du patio, une pièce créée aux dépens de la skifa, deux pièces agrandies au détriment des espaces de circulation. La moitié du patio qui subsiste n'a plus qu'un rôle de couloir de passage, ce n'est plus l'élément unificateur de la maison.

Les espaces collectifs éclatent faute de communauté. La rue pénètre désormais jusqu'au seuil des chambres.

(Dj. Lesbet, 1984.)

En haut, exemple de transformation du contenu humain. Dans cette maison à deux niveaux, où vivait autrefois une (grande) famille, c'est-à-dire une quinzaine de personnes, vivent aujourd'hui dix familles, totalisant cinquante-deux personnes. L'espace familial s'est rétréci à une seule pièce. La cour et une pièce à l'étage restent d'usage commun. Chaque habitant dispose de 1,4 m².

Situation qui suppose entraide... et frictions.

Cette évolution va de pair avec celle du statut social : la famille ancienne était propriétaire de la maison, les familles actuelles, qui ne sont pas toutes liées par des liens de parenté, sont locataires. L'entretien du bâti s'en ressent.

Figure n° 41
(d'après levés Institut d'architecture, Constantine).

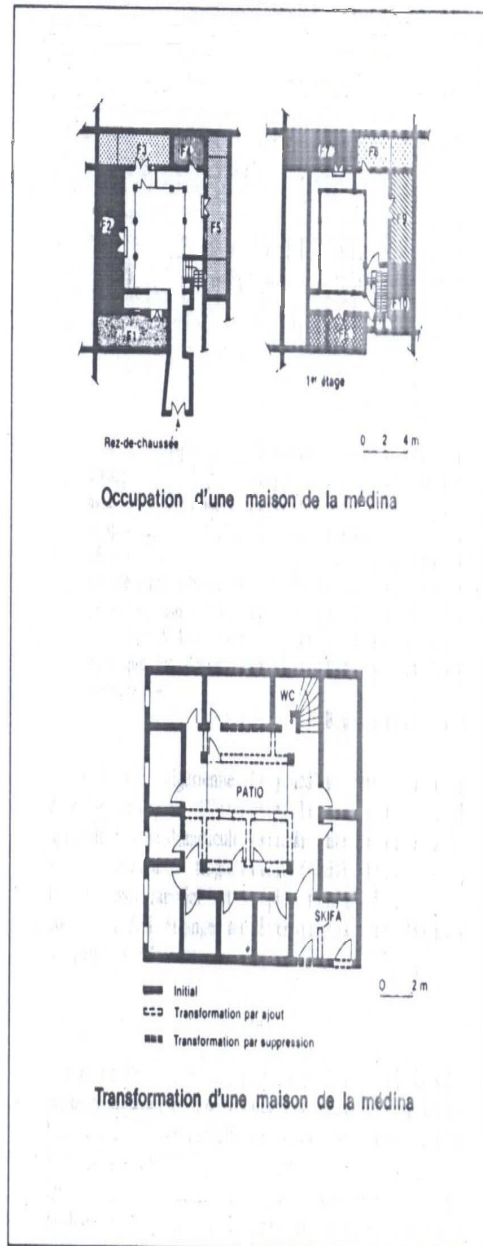


Figure n°5 : Illustration : Transformation d'une maisons .

Source : Côte M. « L'Algérie ou l'espace retourné » Ed. Média – plus.1993. p 270-271

**Voir
Annexe**

La difficulté de desserte par les réseaux divers, ce qui a nécessité le réaménagement de cet ancien habitat et a donné prétexte à la reconstruction par des procédés et des matériaux de type moderne.

Le P.U.D. de 1981 recommandait « d'organiser des opérations d'auto construction : l'Etat fournissant l'aide technique nécessaire aux habitants et les moyens de mise en œuvre pour la production d'un cadre bâti « harmonieux » ». Cette hypothèse est restée au simple stade théorique car le résultat était la production d'un cadre bâti hétérogène, notamment sur le plan morphologique : diversité des matériaux utilisés et disparité de la densité de logements à l'hectare (carte n°9).

Les données du recensement général de la population et de l'habitat de 1977 montrent que 30% des constructions étaient en *toub*, 5% en matériau mixte (*toub* & pierre), et 65% en parpaing. Les constructions en *toub* étant concentrées sur la rive de l'oued.

L'enquête menée en 1992 dans le cadre d'un mémoire de géographie ⁽¹⁾, a révélé que 207 constructions seulement étaient en *toub*, c'est à dire 4,19 % du total des constructions du quartier, dont 25 étaient abandonnées (0,5%). Quant aux constructions en *toub* et pierres, elles ont presque disparues. Bien que nous n'ayant effectué aucune nouvelle enquête et en nous appuyant sur les résultats des anciennes investigations ainsi que sur nos simples observations sur le terrain, nous pouvons affirmer que les matériaux de construction traditionnels ont pratiquement disparu à quelques exceptions près, du tissu urbain de Debdaba.

1.2. Des transformations morphologiques à la recherche de nouveaux espaces.

La transformation continue des habitations par nécessité d'autres espaces avec les moyens financiers des ménages en question, s'est traduit sur le terrain par une grande disparité entre les constructions. En effet, certaines constructions ont subi de grandes transformations plus rapidement que d'autres. « Très souvent l'aspect extérieur des constructions [...] est en contradiction avec les traditions de la société, les moyens financiers des résidents et les facteurs climatiques locaux..., ceci est d'autant plus étonnant que nous avons affaire en général, à des classes moyennes non dénuées de bon sens. En outre, on peut voir partout des balcons inutilisés,... des fenêtres et des portes-fenêtres perpétuellement closes...et ce, dans un climat où il ne fait froid, qu'à peine trois mois sur douze... » ⁽²⁾

(1) Yahyaoui. M. & Darrab.F. « Le quartier Debdaba : croissance et transformation urbaine d'un quartier populaire de la ville de Bechar » Mémoire d'ingénieur, géographie, Université d' Es Sénia. Oran. 1993.

(2) Bendjelid A. « Anthropologie d'un nouvel espace habité : enjeux fonciers et spatialités des classes moyennes à Oran et sa banlieue (Algérie) » in Insanyat, n°2, Automne 1997. CRASC. Oran. p.17

UN MODE DE CONSTRUCTION QUI CONCILIE LE TEMPS ET L'ESPACE

L'habitat autoconstruit, à travers sa variété d'expression, présente quelques constantes dans son mode d'élaboration. A partir du mur d'enclos, destiné à marquer l'en prise au sol et à protéger les matériaux, la construction évolue d'abord horizontalement, conservant aussi long-temps que possible un espace cour ; puis verticalement, avec 2, 3, voire 4 niveaux.

Cet étalement dans le temps, qui peut couvrir cinq, dix ou vingt années, donne en permanence à la maison cet aspect inachevé que traduisent les fers à béton émergeant de la dalle supérieure.

Il s'explique par la modestie des moyens financiers du constructeur qui investit au maximum sa force de travail et celle de sa famille (le seul recours extérieur étant celui de l'artisan maçon) et qui doit mettre de côté des fonds avant d'entreprendre chaque nouvelle étape.

Il s'explique également par l'évolution des besoins familiaux : dès que la première pièce est achevée, le constructeur y emménage avec sa seule famille nucléaire ; puis il l'organise plus au large ; par la suite, chaque fois qu'un fils se marie, il réalise un nouvel élément de la construction afin de l'y loger ; la famille composée se reconstitue ainsi par un système de proximité au sein de la même maison.

Le caractère évolutif de cet habitat, capable de se modeler aux besoins et aux moyens de la famille, en fait la terre et explique l'intérêt que lui porte une large partie de la population.

Figure n° 43

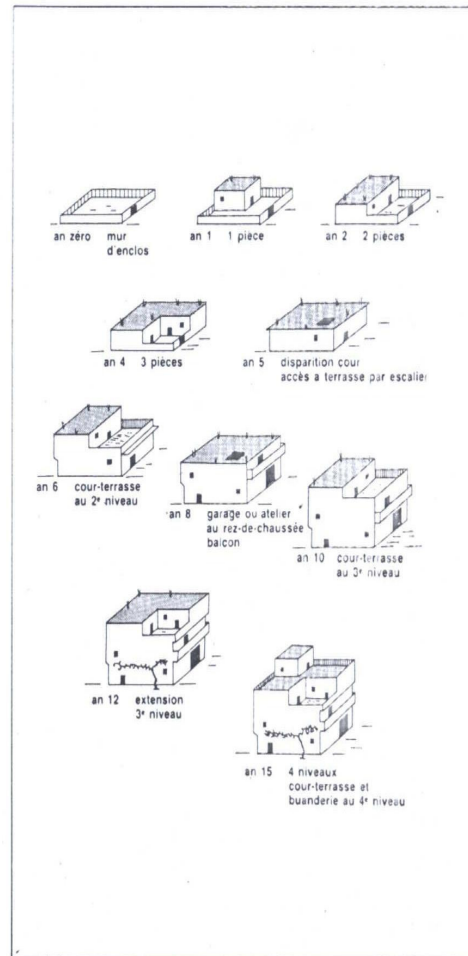


Figure n°5 : Illustration : Etapes d'évolution d'une maison traditionnelle.

Source : Côte M. « L'Algérie ou l'espace retourné » Ed. Média – p lus.1993. p 270-271

La croissance de la cellule familiale est l'un des facteurs essentiels qui poussent vers la multiplication délibérée des pièces habitables et qui répond à « une véritable question d'anthropologie sociale et culturelle et concerne toutes les strates de l'armature urbaine algérienne. » ⁽¹⁾ et ce, quelque soit la nature du logement.

Les deux principales actions entreprises sont les suivantes :

- 1- L'extension verticale des maisons par la montée en étages.
- 2- L'ajout de pièces supplémentaires par le réaménagement de l'intérieur du logement.

Tableau n° 20: Pourcentage des transformations des logements.

Transformations touchant les matériaux utilisés		Ajout d'Etages		Ajout de pièces		Sans transformation		Total	
Nbre	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
245	24,85	185	18,76	24	21,40	345	34,99	986	10%

Source : enquête 1992.

24,85 % des constructions ont subi des transformations par utilisation de nouveaux matériaux tout en gardant leur surface et leur volume, autrement dit, sans subir d'extension (verticale ou horizontale) ; 18,76% ont subi une extension verticale (par ajout d'étages) et 21,40 % se sont étendus horizontalement (par ajout de pièces).

Près de 90 % des logements touchés par l'enquête étaient habités par leurs propriétaires, alors qu'un peu plus de 10 % étaient en location. Par ailleurs, la construction ou la reconstruction se fait presque toujours selon le modèle traditionnel qu'est le « *haouch* » habitation avec une cour centrale, « représentation identitaire d'un territoire perçu à la fois comme un prolongement des pièces habitées et comme un lieu fonctionnel vécu dans l'entente familiale. » ⁽¹⁾

(1) Bendjelid A. « Anthropologie d'un nouvel espace habité :enjeux fonciers et spatialités des classes moyennes à Oran et sa banlieue (Algérie) » in Insanyat, n°2, Automne 1997. CRASC. Oran. p.17

2. Une croissance urbaine non équilibrée et une extension continue.

La superficie de ce qu'on appelle Debdaba centre ou Debdaba ancien, est d'environ 200 hectares. Elle correspond à l'ensemble des terrains construits et appartenant au domaine privé depuis l'époque coloniale, ce qui a réduit considérablement les possibilités d'intervention de l'Etat. Celle-ci se résume aujourd'hui à quelques réaménagements des rares places et espaces publics existants.

Debdaba étant un quartier populaire, son tissu urbain est le fruit d'une auto construction de ses habitants. De ce fait, les rares terrains appartenant à l'Etat hérités d'ailleurs de l'administration coloniale, ont été utilisés pour l'implantation de quelques équipements tels que les écoles et les centres de santé. Quant aux équipements culturels, les mosquées notamment, ils ont souvent été construits sur des terrains « waqf » ou « habous » légués par leurs propriétaires à la collectivité. ⁽¹⁾ C'est donc au niveau des extensions récentes du tissu urbain que les pouvoirs publics ont pu intervenir, même si l'appropriation de ces espaces par leurs habitants a donné lieu à d'importantes transformations échappant à tout contrôle.

2.1. Historique de la planification spatiale à Bechar.

« Bien que les premières règles d'urbanisme en Algérie, appelées à l'époque « règlement sanitaire » datent de 1906, ce n'est qu'entre 1943 et 1958 que s'est développé tout un corps de règles, qui vont du plan d'urbanisme au permis de lotir. Le décret 58-1463 du 31 Décembre 1958 appliqué au territoire français, ne fut étendu à l'Algérie que deux ans après à la faveur d'un autre décret en date du 6 Septembre 1960. C'est sur cette base qu'ont été établis plusieurs plans de ville dont certains continuent encore de nos jours à régir le développement de quelques agglomérations. En fait ces plans étaient plus incitatifs voire même plus limitatifs qu'indicatifs. Ils se contentaient de prévoir des grandes affectations par zones auxquelles étaient appliquées des prescriptions de construction, présentant une image généralement figée de l'avenir de la ville. » ⁽²⁾

(1) Selon le témoignage d'anciens fonctionnaires de la commune de Bechar, lors de la réalisation de ces lieux de cultes, certains litiges avaient opposé l'administration à quelques propriétaires fonciers qui revendiquaient le droit de propriété sur ces terrains. Il s'est avéré dans certains cas que ces assiettes étaient léguées à la collectivité par d'anciens habitants de la communauté juive pour la construction de ce genre d'équipements.

(2) G.Massiah & J.F. Tribillon. « Villes en développement ». Ed. La Découverte 1988. Pp 30 & 31.



Photo n°15 : Debdaba (ancien noyau), jardin en état d'abandon sur la berge de l'oued.



Photo n°16 : Debdaba (limite sud de l'ancien noyau), jardin entretenu.



Photo n°17 : Debdaba (ancien noyau), les derniers palmiers menacés par le béton.



Photo n°18 : Debdaba (limite sud de l'ancien noyau), les dernières maisons en *toub*.

Le premier plan d'urbanisme du « groupement d'habitations de Colomb-Bechar » et de Debdaba, nommés comme tel par l'administration coloniale à l'époque, fut établi en 1958 par le Ministère de la construction d'alors. En guise de plan, ce n'était en réalité qu'une sorte de règlement qui définissait « les fonctions de chaque zone et délimitait les espaces réservés aux services publics, à la circulation, à l'installation des commerçants ... » ⁽¹⁾ sorte d'« ... instrument d'appropriation privilégié du colonat. Quant à la population algérienne, elle était rejetée à la périphérie et apparaissait sur ces documents sous une légende « quartier indigène » pour lequel aucune action de viabilisation ou d'équipement n'était prévue. » ⁽²⁾

Il n'eut pas le temps d'ailleurs d'être mis en exécution puisqu'il fut gelé dès le 12 septembre 1959.

En 1960, l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) a chargé l'architecte Gordef de l'établissement d'un plan d'aménagement de la commune mixte de Bechar et Debdaba. Gordef soumit son avant projet pour une première consultation en Janvier 1961. Le congrès de consultation rassembla les représentants des différents services techniques de la préfecture en décembre 1961. Le commissaire enquêteur chargé de l'enquête d'utilité publique du projet remit son rapport le 24 avril 1962, conformément à l'arrêté préfectoral n° 623 du 11 décembre 1961. Le rapport contenait les orientations pour la forme finale du plan ainsi que le règlement d'urbanisme devant être appliqué à toute la zone urbaine de la commune. Il a été présenté à Alger le 25 mai 1962.

En 1964, une commission préfectorale chargée de l'urbanisme a été créée en application du décret préfectoral n° 265. Elle avait pour mission la préparation du projet final du plan d'urbanisme de Bechar, pour son adoption définitive. Ce qui fut fait à l'unanimité le 01 juin 1966. Paradoxalement pour des raisons qui sont restées mystérieuses, le plan n'a pas été présenté au préfet pour qu'il soit approuvé définitivement !

En 1970, la Direction des travaux publics présente un rapport contenant un certain nombre de réserves sur le plan d'urbanisme et demande sa révision ⁽³⁾. Une réunion regroupant les différentes administrations fut organisée à cet effet le 06 avril de la même année. Le 5 février 1971, le Conseil Communal de Béchar délibère en faveur

(1) G.Massiah & J.F. Tribillon. « Villes en développement ». Ed. La Découverte 1988. Pp 30 & 31.

(2) Cherif Rahmani « La croissance urbaine en Algérie » O.P.U. 1982. p.232

(3) « Après l'indépendance, l'ensemble de la législation antérieure fut reconduit et aucune autorité publique, hormis le Ministère des travaux publics et de la construction, aux moyens limités ne pris en charge l'élaboration des P.U.D., » .Cherif Rahmani « La croissance urbaine en Algérie » O.P.U. 1982. p.232

d'une décision chargeant « OTHAL », bureau des études urbaines à Alger, d'étudier le plan d'urbanisme de la ville de Béchar. Le wali de l'époque approuva cette décision le 10 mars 1971. Le nouveau plan a été réalisé sur la base des critiques formulées à l'encontre du plan établi par l'architecte Gordef en 1962. Parmi ces critiques, nous retenons :

1- L'étude avait été décidée en 1958, puis gelée en 1959 pour être relancée en 1961, soit à peine quelques mois avant la proclamation de l'indépendance du pays ; l'accélération des événements et les changements étant presque radicaux, il va sans dire que les données allaient être fondamentalement changées. Du coup, toute projection sur la base de ces données ne pouvait qu'aboutir à des résultats erronés.

2- Les nouvelles données sociales et économiques dues aux transformations et bouleversements liées à la Guerre de libération, nécessitaient une nouvelle approche que celle qui consistait à réadapter par une simple mise à jour d'anciennes études . Le plan d'urbanisme de 1962 correspondait à une vision libérale coloniale versant dans la politique de contrôle des populations et répondant aux « procédés urbanistico-fonciers » où « l'administration coloniale se déclarait maître du sol inclus dans le périmètre d'urbanisation et en disposait comme elle l'entendait. » ⁽¹⁾

Dans le préambule, à la première page du plan directeur d'urbanisme de la commune de Bechar de 1981, l'échec du plan précédent réalisé en 1972 et révisé en 1975 par OTHAL, est reconnu sans aucun ménagement. Il était même à l'origine de la décision de doter la commune d'un nouveau plan directeur. C'est ainsi que l'unité de la CADAT⁽²⁾ à Bechar fut chargée de la réalisation de cette nouvelle étude sous forme de trois phases distinctes (**A** : Analyse ; **B** : Perspectives ; **C** : Propositions et mise au point.) selon la méthode adoptée à l'époque par ce bureau national des études d'urbanisme. La phase A « se limite en réalité à une monographie sans réflexion spécifique sur la commune, sur son rôle concret dans sa région. Toutes les villes sont traitées de la même manière à travers une démarche généralisante qui ne permet pas de tirer des conclusions spécifiques à chaque ville. »

La phase B « est imposée par l'accroissement démographique qui détermine le nombre de population à court, moyen et long terme. Ce sont les mêmes taux d'accroissement qui sont reproduits dans toutes les villes à cause de l'absence des actions au niveau de la wilaya pour orienter les croissances et des études concrètes couvrant toute la wilaya.»

(1) G.Massiah & J.F. Tribillon. « Villes en développement ». Ed. La Découverte 1988. Pp 30 & 31.

(2) CADAT : Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire.

La phase C « se traduit – en principe – par un schéma d'affectation à moyen terme et un schéma d'orientation de grandes options de développement à long terme. C'est à dire, théoriquement, le PUD doit prévoir un schéma d'urbanisation à moyen terme (5 à 10 ans) et un périmètre d'urbanisation à long terme (10 à 20 ans). En pratique, c'est un schéma d'urbanisation à long terme qui est fait et qui favorise l'urbanisme fonctionnel par zonage strict accentué par les outils d'urbanisme opérationnel. ». Mais la croissance urbaine et démographique accélérées et la complexité des problèmes de la ville ont obligé le bureau d'études d'un commun accord avec les décideurs locaux de l'époque, à adopter une méthode particulière consistant à regrouper les deux premières phases (A et B) en une seule. L'étude fut donc déposée le 7 Novembre 1980. Le souci majeur des pouvoirs locaux semble avoir été la dotation de la commune d'un outil de planification et d'urbanisme capable de répondre aux exigences de l'époque et d'orienter le processus d'urbanisation que connaissait la ville de Bechar.

Ce PUD de 1981 a-t-il atteint ses objectifs ? Aujourd'hui, au vu des problèmes de la ville, et si l'on croit les praticiens de la planification et de l'urbanisme, il ne les a pas tous atteints.

2.2. La rénovation urbaine : résorption ou « révolution » ?

La rénovation urbaine est définie comme étant la « démolition, en vue d'une construction nouvelle, d'un secteur urbain occupé par des logements, des activités ou de façon mixte. C'est une opération d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur. Elle peut être motivée par la mauvaise qualité des bâtiments...ou par leur insuffisante occupation du sol. » ⁽¹⁾ Ce n'est donc pas seulement une opération de résorption de l'habitat insalubre par la destruction des bidonvilles, mais une opportunité d'augmenter le nombre de logements dans un espace saturé et congestionné tout en préservant des aires pour aménager les voies de circulation et la construction des équipements publics, redéfinir les fonctions des quartiers centraux des villes, redistribuer les diverses activités selon l'évolution des quartiers, enfin faciliter les relations et les échanges entre les différents secteurs.

Il nous semble donc difficile d'admettre que la simple démolition d'un bidonville au sud du quartier Debdaba à la fin des années 1970, sous le titre de rénovation urbaine, en soit une. En effet, il ne s'agissait que d'une opération de résorption de quelques constructions insalubres sans un réel plan de réoccupation du sol, mais ouvrant ainsi la voie à une formidable extension urbaine par le lancement d'un premier projet de construction de 90 logements individuels financée dans son intégralité, par l'Etat

(1) P. Merlin et F. Choay. Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, P.U.F.1996

(études, construction, aménagement...) et dont il n'en fut réalisé que 83 logements ! Les travaux de réalisation ont démarré en 1976, puis ils ont été arrêtés pour être relancés en 1979. Les logements furent habités en 1980. Ce sont des logements du type F2 évolutifs : deux pièces, cuisine et (salle de bain + W-C) sur une surface de 134 m².

Afin de s'acquitter du prix du logement estimé entre 51 661 et 76 227 DA et ce, suivant le revenu mensuel du concerné pour une acquisition définitive, les bénéficiaires devaient payer un loyer arrêté en prenant en considération le niveau économique des habitants et leur situation sociale, à 157 DA/mois. (Archives)

Quant aux critères de sélection des « heureux » bénéficiaires, ils étaient d'une simplicité... :

- 1- le bénéficiaire devait être résidant à Bechar avant la date de l'enquête c'est à dire avant 1976.
- 2- le bénéficiaire ne devait posséder aucun logement ou lot de terrain.
- 3- le bénéficiaire possédant un logement insalubre devait le céder à l'Etat.

La cession de ces logements s'est faite en application et selon les procédures fixées par la loi n° 01-81 du 7 février 1981 (modifiée par la loi n° 03-86 du 04 février 1986) relative à la cession des biens fonciers à usage d'habitation et professionnel, commercial ou artisanal appartenant à l'Etat, aux collectivités locales, aux offices de promotion et de gestion immobilière, aux entreprises, aux institutions et aux équipements publics.

Alors que d'autres habitations insalubres subsistaient encore à Debdaba, 44 familles soit (53,01%) des bénéficiaires de ces logements, selon une enquête faite en 1992 ⁽¹⁾, furent ramenées d'autres quartiers. La priorité n'était donc pas donnée aux familles du quartier, vivant dans des taudis !?

Il faut souligner toutefois que cette première opération de cession de logements aux particuliers avait déclenché un engouement de la part de la population pour ce type habitation qui jusque là n'avait pas réussi à séduire les habitants de Bechar et ceux de Debdaba en particulier. La préférence allait toujours vers l'acquisition d'un lot de terrain afin d'y construire sa maison selon ses désirs et surtout ses moyens : la seule forme d'« épargne adaptée à la discontinuité des revenus. Quand on a un peu d'argent, on achète quelques parpaings que l'on stocke jusqu'à atteindre le seuil qui autorise le démarrage du chantier » ⁽²⁾.

(1) Yahyaoui. M. & Darrab.F. « Le quartier Debdaba : croissance et transformation urbaine d'un quartier populaire de la ville de Bechar » Mémoire, ingénieur géographie. Université d'Es Sénia. Oran. 1993.

(2) G.Massiah & J.F. Tribillon. « Villes en développement ». Ed. La Découverte 1988. p. 233.

Quoi qu'il en soit, ce premier projet a joué le rôle de « starter » d'un moteur de construction qu'on ne sait aujourd'hui comment arrêter !

3. Le foncier, enjeu et moyen de développement urbain.

Lorsqu'on évoque le sujet de l'extension urbaine de Bechar, nous sommes tentés de parler d'excroissance tant il est vrai qu'une vision globale du développement harmonieux proportionnel aux moyens dont dispose cette ville, est encore absente.

Durant la période coloniale, il eut en application de la loi du 04/08/1928, des enquêtes foncières parmi lesquelles, l'enquête n°187 lancée en 1943 et homologuée le 13 mars 1943 par le Gouverneur général d'Algérie. Elle avait touché 8000 hectares de la périphérie de la ville de l'époque. Elle est la base du régime foncier à Bechar. ⁽¹⁾

Il s'en est suivie une autre enquête n°292 entamée le 01/10/1949 et homologuée le 05/07/1961 couvrant une superficie de 46000 hectares. Vient ensuite l'enquête d'ensemble n°397 couvrant le périmètre urbain d'alors, le 22/06/1959 pour une superficie de 490 hectares , mais non homologuée.

L'ensemble de ces enquêtes a permis la constitution des réserves foncières communales (ordonnance 74/26) et le portefeuille domanial qui ont servi de cadre juridique aux opérations d'implantation des équipements ou des lotissements. Néanmoins, des problèmes ont surgi à cause d'un côté de l'enquête non homologuée et des actes de propriété dits de « *taleb* » de « *cadi* » ou rarement de notaires mais non enregistrés, de l'autre. En effet, les transactions foncières avaient été soumises au régime « indigène » à l'époque coloniale, en opposition au droit français. Cela a été le cas notamment à Debdaba.

Aujourd'hui, les terrains situés à l'est de Debdaba, qui appartiennent au domaine public ont facilité l'implantation de la plupart des coopératives immobilières créées à Bechar. Il est vrai que les prix des Services des domaines étaient relativement bas par rapport à ceux pratiqués par l'Agence foncière locale. Cela fait de Debdaba la zone d'extension naturelle de Bechar puisqu'on y compte plus de chantiers de construction que de terrains libres ; en 1998, 79,11 % des lots de terrains à construire vendus dans ce pôle étaient déjà occupés, alors que seulement 11,98 % l'étaient à la ZHUN, 16,25 % à Bechar Djedid et 25,66% au quartier de la Barga.

(1) A.Abdelkoui. « Analyse urbaine de la ville de Bechar ».Mémoire de Master en habitat et politique de la ville. Ecole supérieure de commerce Marseille –Provence.1998 p. 43

La densité de logement ne dépassant pas les 24 logements à l'hectare, pourrait laisser croire que les lotissements à Debdaba sont « aérés » et constitués de spacieuses maisons. En réalité, et selon une analyse élaborée par M. Abdelkoui A. (architecte) ⁽¹⁾, cela reflète plutôt une rationalité d'usage du sol.

Tableau n°21: Répartition des lotissements à Debdaba selon l'année de réalisation.

Désignation	Nombre de lots	Année	Densité (logts/ha)	Moyenne de superficie d'un lot (m ²)
Lotissement des 142 lots à Debdaba	206	1979	24	217,57
Lotissement Debdaba est	177	1979	24	
Lotissement des 128 lots à Debdaba	159	1980	25	207,15
Lotissement Debdaba triangle	159	1980	25	317,5
Lotissement Debdaba nord	358	1981	24	285,91
Lotissement Debdaba sud	80	1981	24	291,044
Coopérative Debdaba salam 2	39	1982	24	
Coopérative Debdaba salam 1	25	1984	24	
Coopérative Debdaba salam 3	43	1988	24	
Coopérative des P.T.T.	80	1993	30	
Coopérative El Fourssane	356	1994	35	
Lotissement Lahdeb	400	1994	43	
Lotissement Zone des loisirs	33	1995	1	
Lotissement El Moungar		1995-1999	40	
Total	2115			

Source: Recoupement d'informations recueillies de différentes sources (commune, Agence foncière...)

(1) A. Abdelkoui. déjà cité.

Ainsi donc, le quartier Debdaba a bénéficié de plusieurs lotissements dont le plus grand est celui de Debdaba-Nord avec 358 lots de terrain à bâtir et le plus petit est celui de la Coopérative Debdaba salam 1 avec 80 lots. En ce qui concerne la moyenne en superficie, nous constatons que les plus grandes parcelles (317,5 m² en moyenne) sont celles du lotissement de Debdaba-triangle situé dans une zone topographiquement plane et ne présentant donc que de faibles contraintes naturelles à l'urbanisation. Par ailleurs, mis à part la zone des loisirs, les lotissements à Debdaba sont à caractère social. On y achète un lot de terrain pour le construire et y habiter, le but n'étant pas la spéculation foncière. Du moins jusqu'à une date récente. Ce qui pourrait expliquer la relative faiblesse de la densité de logement dans cette extension du quartier.

L'obtention d'un lot de terrain à bâtir dans l'un des lotissements, se faisait d'une manière aléatoire, et ce malgré le règlement d'alors qui voulait que pour obtenir un terrain, le postulant devait remplir au moins les deux principales conditions, parmi lesquelles être résident à Béchar et n'avoir ni logement ni terrain à bâtir.

Conclusion du chapitre.

Inadéquation entre planification et croissance urbaine.

« La révolution démographique, suivie de la révolution industrielle qui va lancer les villes sur la voie de la croissance et de la mobilité accélérée, touche encore plus directement la réalité collective des quartiers. Des noyaux de quartiers congestionnés desservent une population dont la taille dépasse celle de beaucoup de villes (10 000, 20 000, 50 000 habitants même !). Dans le même temps, la variété des équipements diminue... » ⁽¹⁾. « L'explosion » démographique a engendré des transformations structurelles au sein des habitations et fonctionnelles au niveau de la composition urbaine de la ville de Bechar en général et du quartier Debdaba en particulier. Cette croissance démographique et urbaine a provoqué à son tour, une augmentation de la demande en terme d'aménagement et d'équipement d'accompagnement nécessaires et ce en raison de la transformation et l'évolution de l'ancien tissu urbain, de la réalisation des programmes d'habitats collectifs et de la programmation et la réalisation parfois partielle, des lotissements.

Nous savons que tout plan de développement, d'aménagement ou plus particulièrement d'urbanisme se doit d'être minutieusement étudié, car « un projet parfaitement programmé en bureau sur la base de règles dites universelles, sans marge d'erreurs possibles, court beaucoup plus de risques d'échec, qu'un projet dont les buts et les finalités sont évidemment clairs, mais supportant en cours de réalisation des modifications, allers et retours, hésitations, consultations, vérifications et autres, le tout dans le but de tenir compte des véritables enjeux et réalités, non personnels et opportunistes, mais dans l'intérêt à terme du plus grand nombre ».⁽¹⁾ Or, la consultation des plans d'urbanisme disponibles de Béchar, dans le but de retracer les principales étapes de planification et d'urbanisation de la ville, nous a permis de constater une inadéquation ou presque, entre ce qui a été planifié et parfois programmé, et ce qui a été réalisé ou obtenu sur le terrain.

Deux grandes périodes caractérisent l'histoire des politiques foncières menées à ce jour. La première développée à travers la politique des réserves foncières communales, édictée en 1974 et appliquée à partir de 1978/80; elle donnait aux communes le monopole des transactions sur les terrains à bâtir, prévoyait la nationalisation(avec indemnisation) de grandes propriétés, la cession aux communes de tous les terrains urbanisables du domaine public et autorisait les communes à vendre le terrain non viabilisé et sans engagement quant à la réalisation des aménagements.

(1) La Cambre. « Villes et Architectures Essai sur la dimension culturelle du développement » pp. 193 & 194. Karthala. 1991.

Elle empêchait, de fait, l'exercice d'une maîtrise d'ouvrage en aménagement foncier, autre que celle de la commune.

La seconde développée à travers la mise en oeuvre de la loi d'orientation foncière N° 90 - 25 du 18/11/90 qui est venue mettre un terme au monopole exercé par les communes sur la gestion du foncier et instituer un marché du foncier (Art.73 et 74).

Malgré la création d'Agences foncières locales et la libération du marché foncier, la situation demeure complexe. Qui gère le foncier ? Où doit-on recueillir les informations sur la disponibilité en terrains ?

A côté de ces acteurs, se développaient à partir de 1976, l'auto construction et un système coopératif. Dans la réalité, ce système n'a été utilisé dans la plupart des cas que pour l'accès au terrain, dont le monopole d'attribution était exclusivement réservé à la Commune. Dans cet esprit de laisser l'initiative aux habitants comme réponse à « la crise du logement », les autorités ont opté pour les opérations de lotissements sur des terrains domaniaux ou communaux.

CHAPITRE II : Debdaba, vers un nouveau centre.

« L'un des problèmes de l'urbanisation est la consommation non contrôlée et non contrôlable de l'espace. Hormis la question des prix du sol, cette consommation a de nombreuses conséquences dont l'étirement des quartiers urbains qui nécessite obligatoirement des infrastructures coûteuses. » ⁽¹⁾

L'urbanisation tous azimuts de la ville de Bechar a engendré des disparités et des dysfonctionnements urbains : une « pseudo conurbation » de près de 16 kilomètres qui s'étend de Ouakda à Bechar Djedid en passant par Debdaba et le centre ville, et qui rend difficile toute relation entre les quartiers d'autant plus que la limite naturelle qu'est l'oued, sépare le nord est du sud ouest de cette agglomération. Cet étirement spatial de la ville contribue à l'exagération des coûts de viabilisation et la répartition des équipements à travers les quartiers. Le résultat est un relâchement du tissu urbain dans plusieurs endroits (poches servant de parcs et de dépôts, terrains vagues...car« Les vides font la gloire des Etats... » ⁽²⁾)

et une densité d'habitat relativement faible (habitat essentiellement de type individuel, renforcé par les multiples lotissements de création récente).

« Par ailleurs, les phénomènes de distension des tissus urbains provoquent des ségrégations sociales graves ainsi que la dilution et la désorganisation de la fonction urbaine de centralité ce qui est encore plus grave. » ⁽³⁾

1. Bechar : un centre ville en crise.

La ville est faite de tensions permanentes entre la mobilité et la fixation, entre le cosmopolitisme et l'enracinement local, entre la centralité et la vie de quartiers.

Selon Bengherbi Mohamed ⁽⁴⁾, la ville à l'époque coloniale était faite de « ségrégation » puisque la population algérienne ou « indigène », l'habitait mais ne participait pas à sa dynamique urbaine.

Aujourd'hui la ville a changé. La ségrégation a peut être disparue car les habitants des villes sont tous des algériens, mais les fonctions qui font l'essence de ces villes ont profondément changées pour ne pas dire disparues car la ville n'est plus qu'un « réceptacle » d'habitat. La ville est désormais réduite à sa plus simple expression !

Le logement ne crée pas la cité ou la ville au sens anthropologique : « Les maisons font la ville, mais les citoyens font la cité. »(J.J. Rousseau)

(1) J.Beaujeu Garnier. « Géographie urbaine ». p.82.Ed.Armand Collin – collection U.1983.

(2) LEFEVRE. H (Le droit à la ville)

(3) J.Beaujeu Garnier, déjà cité.

(4) Architecte, urbaniste, expert en patrimoine cité par Nabila Sadki. in « Dossier : Aïn naâdja, Garidi, Badjarah, Bab ezzouar... Des cités dortoirs, symbole d'une « crise urbaine ». Quotidien national « Horizons » du 29/ 01/ 2005.

Selon un rapport du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme : « après l'indépendance les impératifs du développement, du déploiement des activités, les effets de l'exode massif des populations rurales et de la croissance urbaine ont posé le problème d'une réoccupation et d'une ré appropriation, de tout le territoire national (programmes spéciaux, zones industrielles, zones urbaines d'habitat nouvelles, lotissements,.....), exprimant par là, des idées généreuses d'un projet de société aux contours peu précis. L'activité d'urbanisme et d'aménagement a été perçue davantage comme une activité de programmation sectorielle que comme une activité de gestion d'un milieu physique et humain. Le tissu ancien, homogène et densément peuplé s'est trouvé progressivement dépassé incapable de reconstituer un noyau central de polarisation et de rayonnement des valeurs urbaines propres. Ceci a permis la création de villes composites ; dans une même agglomération la mesure est donnée en termes de difficultés sérieuses que rencontrent le centre-ville et en termes :

- d'écarts d'emplois à travers les taux d'occupation de 26 % à moins de 20% selon les quartiers ou les ensembles d'habitat.
- d'écarts dans la taille des ménages de 2 à plus 10.
- d'écarts dans les T.O.L de 4 à 12 personnes/logement.
- d'écarts dans les éléments de confort et d'équipement.

En fait, tous ces bouleversements de l'espace national et du paysage humain ont concouru à un délestage des valeurs socioculturelles et de convivialité sociale pour laisser place à un individualisme forcené et au développement de comportements axés plus sur les intérêts matériels que sur les intérêts communautaires. »⁽¹⁾

« C'est dire que les préoccupations de l'heure se limitaient, en ce qui concerne la ville, à la gestion de l'existant ; dans la perception du pouvoir central, la ville n'était qu'une composante dont les mutations devaient être directement liées au projet de développement planifié. »⁽²⁾

(1) Rapport du M.H.U.Doc.Internet

(2) A. Bendjelid. « Politique urbaine algérienne et stratégies résidentielles des classes moyennes

A Oran (Algérie). Le cas des coopératives immobilières.» in « Gestion du Développement urbain et stratégies résidentielles des habitants. » F. Dansereau. F. Navez – Bouchamine. Ed. L'Harmattan. Villes et entreprises. Juillet 2002.

1.1. Le centre un concept qui reste à définir.

Même si la notion de centre paraît évidente et facile à saisir, le concept de centre-ville reste difficile à approcher tout comme la notion de centralité d'ailleurs.

D'une manière générale, la ville moderne et le centre-ville en particulier, se définissent aujourd'hui par rapport au seul et presque unique paramètre économique. L'hypercentre ou le C.B.D. (Central Business District) s'impose et le centre-ville perd son caractère d'espace plurifonctionnel : résidence, activité, échanges et récréation.

En Europe, le centre-ville a « une importance considérable : c'est le centre qui est la ville, on n'a pas visité la ville si on n'a pas visité le Centre...Le centre est entassé, dense, les maisons y sont vétustes, les « grimpeurs de la pyramide sociale » le quittent – ou vont le quitter – l'abandonnant avec ses loyers modestes aux nouveaux venus immigrants, qui s'y installent et contribuent à accélérer le processus de dégradation par leur incapacité de maintenir un standing de ce centre : ...Les classes aisées voyaient dans leur abandon des centres une possibilité d'augmenter leur volume vital en construisant sur les espaces, encore disponibles à l'époque autour des centres, des résidences plus importantes, des « villas »,... ». ⁽¹⁾ Selon Zucchelli, le centre-ville est l'espace central par excellence et qui parfois coïncide avec le centre géométrique de la ville dont il peut constituer la partie ancienne et le noyau originel de sa formation.

Chez les tunisiens, le centre-ville est tout simplement le lieu où se concentrent les mécanismes d'une vie économique, socioculturelle et surtout politique. (Hamoudi 1977)

Dans les villes algériennes la notion de centre-ville est approchée selon la géographie et surtout l'histoire propre à chaque ville. Certes, dans la plupart de nos villes le centre coïncide avec la ville coloniale. Mais dans certaines villes de moindre importance comme Nédroma ou Mazouna, le centre traditionnel a su s'imposer et se maintenir comme centre-ville.

A Bechar, le centre-ville appelé jusqu'à ce jour « village » en référence à sa nomination d'origine : « village européen » en opposition au Ksar et au reste des quartiers dits « indigènes » tels que *Debdaba* et la *Chaaba*, est aujourd'hui dépassé ; il a perdu sa définition de quartier au sens social.

(1) Abraham A.Moles & Elisabeth Rohmer : « Psychologie de l'espace » Pp.89/90/91. Ed. Casterman Belgique. 1978

1.2 Du pôle structurant au centre-ville éclaté.

Cette « crise urbaine » multiforme de la ville algérienne dont parlent tous les spécialistes, trouve son expression dans une ville comme Bechar atypique par son histoire, sa géographie et sa population.

En effet, simple ksar jusqu'au début du siècle dernier, la ville s'est vue soudain propulsée en moins d'un demi siècle, au rang de chef-lieu de région militaire dont les fonctions n'ont cessé d'évoluer.

Au début des années 1980, l'opération de rénovation qu'a connu le centre-ville de Bechar a eu comme première conséquence l'émigration d'une population qui avait hérité de cet espace d'habitat au lendemain de l'indépendance, vers les autres quartiers. En témoigne le solde migratoire négatif de ce quartier en cette période (1977-1987) et qui était de (- 4,94 %)⁽¹⁾ alors que ceux de la ville et de Debdaba étaient respectivement de +1,11 % et de plus de +3%. Le taux d'accroissement du centre-ville pour la même période était de (-1,62 %), celui de la ville était de 3,94 % et de Debdaba égal à 3,69%. Le centre-ville s'est donc vu « vidé » de sa dimension démographique et sociale qu'il n'arrive toujours pas à retrouver. La lenteur de cette opération de rénovation (près de 15 ans !) conjuguée aux différentes conjonctures qu'a connu le pays durant les 20 dernières années, a fait perdre au quartier ses derniers atouts d'attractivité. D'autre part la construction récente de deux cités militaires en « bâtiments murailles » ou « barres » selon les architectes, avec des façades « aveugles » au rez de chaussée sur les deux principales avenues de la ville en plein centre, perçus par la population comme symboles incontestables d'autorité et de pouvoir sur l'espace, la fermeture des deux uniques salles de cinéma de la ville, l'« éclatement » des commerces à travers toute l'agglomération, le réaménagement d'au moins deux fois de la grande place (ex. Place des chameaux) symbole de centralité et repère géométrique de la ville, la délocalisation plus ou moins éloignée de certains équipements administratifs..., ont fini par donner « le coup de grâce » à ce centre-ville recherché. « La ville apparaît aujourd'hui comme ayant perdu son unité spatiale...Après la ville précoloniale monocentrique » (ksar) « et la ville coloniale dualiste, » (ksar / village européen) « c'est la ville éclatée. Traduit- elle une société ayant perdu son unité ? »⁽²⁾

(1) Brahimi Abd Rabi. « Etude du quartier central d'une ville moyenne du Sud-ouest : cas de Bechar » p.32, mémoire de géographie, Université d'Oran. 1990.

(2) Marc CÔTE « L'Algérie ou l'espace retourné » Ed. MEDIA – PLUS ALGERIE . 1993. p228.

En tous les cas, cette crise urbaine semble se confirmer et s'étendre avec le temps, prétextant ainsi l'émergence d'autres centres d'animation. Emergence souhaitée et préconisée d'ailleurs par les derniers outils d'urbanisme et d'aménagement de Bechar tels que le Plan d'aménagement de la wilaya (P.A.W.) et le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U.)

2. Debdaba, un centre d'animation relativement équipé.

Le degré d'équipement d'une ville, voire d'un quartier, révèle indéniablement le degré d'attraction de ce quartier ou de cette ville. En effet, plus la ville est dotée d'équipements nécessaires au déroulement de la vie urbaine, plus elle attire d'habitants, et inversement. L'équipement étant indissociable de la fonction d'habiter, il accompagne le logement dans toute analyse de l'espace urbain. « L'habitat n'est pas uniquement l'hébergement (logement), c'est aussi et surtout la production cohérente d'espaces de vie (emplois, prestations de services publics, convivialité sociale); c'est le cadre d'insertion et d'ancrage physique, économique et social des villes ». ⁽¹⁾

2.1. Les équipements à Debdaba entre dépendance et insuffisance.

Selon Merlin et Choay, les urbanistes ont défini des normes d'équipements afin de mettre en exergue la notion de quartier. Cette démarche normative confond niveau d'équipement et degré d'organisation. La notion de quartier réapparaît dans les années 1970 avec le problème de la réhabilitation architecturale et sociale. Opération ayant pour slogan : « habitat et vie sociale » et prônant parfois la décentralisation de la gestion communale à l'échelon des quartiers.

L'analyse des équipements du quartier est importante dans la mesure où elle rend compte du degré de sa dépendance du reste de la ville, du centre en particulier. Debdaba, considéré depuis sa création comme quartier périphérique de la ville de Bechar⁽²⁾, connaît depuis la fin des années 1970, un semblant « d'indépendance » ou d'autonomie. Un « semblant », car en réalité malgré sa dotation d'équipements de plus en plus importants, le quartier semble souffrir encore d'insuffisances et les quelques équipements réalisés dépendent par leur gestion du centre-ville de Bechar. Selon leur implantation et donc leur rayonnement, les équipements influencent inévitablement toute expansion ou développement du tissu urbain. Ils sont en quelque sorte les jalons du devenir de l'espace bâti de la ville ou du quartier.

(1) Rapport du M.H.U.Doc.Internet déjà cité.

(2) Sur tous les documents qui traitent de la ville de Bechar et notamment ceux qui retracent son histoire, le quartier Debdaba est mentionné comme étant un quartier périphérique de la ville.

Or, nous avons déjà vu que faute de disponibilité d'assiette, les pouvoirs publics ont fait construire une série d'équipements sur la seule bande de terrains domaniaux encore libre, orientée du nord au sud-ouest, à la limite de l'ancien tissu. Cette localisation s'imposait tout naturellement aux décideurs à cette époque, car tous les terrains à l'intérieur de l'ancien tissu étaient occupés. Ce n'était donc pas un souci d'accessibilité qui avait dicté ce choix.

Tableau n°22 : Les équipements collectifs à Debdaba.(2003)

CATEGORIE	EQUIPEMENT
Education	<ul style="list-style-type: none"> - 7 écoles primaires - 4 écoles du moyen - 2 lycées
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - 1 hôpital - 1 polyclinique - 1 centre de santé - 1 centre de psychiatrie
Services Administratifs et financiers	<ul style="list-style-type: none"> - 1 antenne administrative de la mairie - 1 agence postale - 1 agence commerciale du téléphone - 1 agence commerciale de la SONELGAZ - 1 agence de la banque nationale d'Algérie - 1 bureau des études d la wilaya - 1 antenne de la direction du contrôle technique de la construction (C.T.C.)
Culture	<ul style="list-style-type: none"> - 1 centre culturel - 1 maison de jeunes
Culte	<ul style="list-style-type: none"> - 8 mosquées - 1 zaouia ou école coranique
Commerces et services commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> - 3 marchés de fruits et légumes dont un couvert et une place (faisant office de marché) accueillant quotidiennement les étalages des vendeurs de fruits et légumes - 3 parcs de stationnement gardé - une multitudes de boutiques, d'échoppes, de cafés,...etc le long des différentes artères du quartier.
Sûreté	<ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de police
Transport	<ul style="list-style-type: none"> - 3 lignes de bus ou de taxis collectifs

Source : Enquête terrain 2003

Nous pouvons dire donc que Debdaba est doté de tous les équipements nécessaires au « bon déroulement » d'une vie de quartier. Néanmoins, l'étroite dépendance de tous ces équipements des directions locales sises au centre-ville ou en d'autres endroits de la ville, oblige souvent les usagers à aller régler leurs affaires en ville car les fonctionnaires présents n'ont pas toujours les moyens physiques et / ou prérogatives nécessaires.

**Voir
Annexe**

Pour le transport collectif, le quartier Debdaba est desservi par 4 lignes dont une qui assure le transport exclusif des étudiants deux fois par jour. Les trois autres lignes offrent la possibilité à l'ensemble des habitants de Debdaba d'accéder aux équipements et au centre-ville ainsi qu'à d'autres quartiers de la ville. Toutefois, les zones centre et ouest du quartier – plus proches des équipements – sont mieux desservies. Leurs habitants ne font pas plus de 300 mètres à pied pour atteindre les points d'arrêt des bus, alors que les habitants des autres zones plus à l'est doivent parcourir des distances pouvant atteindre les 600 mètres pour arriver à prendre un bus ou un taxi collectif.

2.2. Les équipements commerciaux.

L'importance des équipements commerciaux réside dans le fait qu'ils comblent les besoins des habitants du quartier sans que ceux-ci ne soient obligés de se déplacer vers d'autres quartiers. (carte n°10 ci-dessus).

2.2.1. Accroissement et développement des équipements de commerce.

Vu le rôle de l'activité commerciale, nous avons jugé utile d'étudier sa situation, sa distribution et son rayonnement au sein du quartier.

Debdaba dispose de deux marchés (souks). Le premier situé au centre du quartier (le plus ancien), comprend 17 locaux dont 7 occupés par des boucheries, 6 par des marchands de fruits et légumes et 4 inoccupés. Les marchands y offrent leurs produits sur des étaux de fortune. Quant au deuxième « souk », il est situé à la limite est de l'ancien tissu urbain, à proximité du cimetière du quartier. Il date des années 1980. Il contient 9 locaux. L'activité y est restée très faible jusqu'au début des années 2000, car les habitants préféraient l'ancien marché ou le marché du centre-ville pour des raisons de disponibilité de produits d'une part et de proximité des moyens de transport qui étaient jusqu'à une date récente insuffisants, de l'autre. Depuis deux ans environ, ce marché semble reprendre de l'importance grâce à une nouvelle répartition des marchés de quartier initiée par les autorités locales et qui impose à certains revendeurs de fruits et légumes du secteur informel, d'aller s'installer dans ces « souks » de quartier. L'inauguration d'une nouvelle agence de la SONELGAZ, d'une antenne administrative de la mairie, ainsi qu'une agence des PTT et la réutilisation des locaux des ex : Galeries algériennes fermées depuis leur construction à proximité de l'hôpital « Boudiaf », pour la tenue de foires, semblent avoir créé une nouvelle dynamique au quotidien. Nous sommes tentés de dire qu'un nouveau pôle commercial est entrain de naître dans cette

portion de l'espace du quartier Debdaba. Malgré cela, nombreux sont les habitants de Debdaba qui ont pris l'habitude de fréquenter d'autres marchés où la diversité, la qualité et les meilleurs prix sont semble-t-il, assurés.

Un sondage effectué dans le cadre d'un mémoire de géographie urbaine en 1992⁽¹⁾ a montré que le taux de fréquentation des marchés de la ville, notamment ceux de Debdaba et du centre ville par les habitants de Debdaba, était fonction d'un certain nombre de facteurs que le sondage a tenté de vérifier. Ainsi, les résultats de ce sondage montrent que le nombre des ménages qui fréquentaient le marché du centre ville était nettement plus élevé avec 601 ménages soit 60,95 % du total, contre 305 ménages (39,05 %) qui s'approvisionnaient des marchés de Debdaba parmi les 986 ménages touchés par l'enquête. Le prix apparaît comme la raison principale des fréquentations du marché du centre ville pour 37,52 % des ménages notamment, contre 5,07 % qui vont au marché local pour cette même raison. Toutefois, il est précisé dans cette étude que la vraie raison est la fidélité de ces clients envers les marchands locaux qui leur accordent des crédits. 25,35 % des sondés avancent la proximité pour expliquer leur fréquentation des marchés de leur quartier, alors que seulement 1,32 % déclarent se déplacer au centre ville car il leur est plus proche; ce sont des habitants de la bande située à la limite du quartier proche du centre-ville, c'est à dire à proximité des ponts ou des points de passage des moyens de transport qui relie Debdaba au centre de la ville. Quant au critère de la qualité des produits, 10,14 % des personnes interrogées ont répondu qu'au marché du centre de Bechar les produits étaient de meilleure qualité; la variété des articles et leur disponibilité motivent 8,52 % de l'échantillon sondé à aller s'approvisionner au centre ville contre 2,03 % qui préfèrent le faire à Debdaba.

Ceci montre la dépendance du quartier par rapport au centre-ville qui continue à exercer une attraction sur les habitants de Debdaba en matière d'approvisionnement en produits alimentaires. Et même si nous avons constaté une amélioration des marchés du quartier en terme de quantité, de qualité, de disponibilité et de prix, l'implantation de l'immense majorité des dépositaires et des marchands de gros de l'alimentaire ainsi que le marché de gros des fruits et légumes situé à la limite ouest du centre-ville de Bechar, accentue cette dépendance.

(1) Yahyaoui. M. & Darrab.F. « Le quartier Debdaba : croissance et transformation urbaine d'un quartier populaire de la ville de Bechar » mémoire de géographie, Université d'Oran.1993.

Concernant les axes commerciaux, il ressort de notre enquête terrain qui n'était pas exhaustive, qu'une grande partie des commerces est localisée sur les axes principaux de Debdaba -Centre ou le Vieux Debdaba, à savoir la rue Saadelli Belkhir (Photos n°21&22), la rue Adrari Abdekader, la rue de Beni Ounif et l'avenue principale et centrale qu'est la rue Emir Abdelkader ainsi que la rue du marché appelée Hamlili Brahim et plus connue dans le quartier par le nom de « rue des boucheries » (Photos n°19&20). En 1977, Debdaba comptait 372 locaux commerciaux environ, répartis sur les axes sus cités et concentrés dans la partie centrale du Vieux quartier autour de la Place à proximité de la première mosquée et du marché ancien. Ce chiffre est passé à 628 commerces au moins selon nos estimations à l'issue de l'enquête terrain, avec pratiquement la même répartition et la même concentration quelque peu nuancées.

Selon la diversité de ces commerces, nous les avons classés par type d'activité. Ainsi, nous obtenons :

- le commerce qui comprend l'alimentaire, la confection ou l'habillement, les produits d'entretien, ...etc.
- les services : individuels tels que les coiffeurs,... ou collectifs tels que les cafés, les hammams, ...etc.
- les artisans tels que les réparateurs, les menuisiers, les soudeurs, ...etc.

Tableau n°23 : Répartition des commerces à Debdaba selon le type.

Type de commerce	Nombre	%
Alimentaire	232	36,94
Ateliers de réparations	142	22,61
Services collectifs	68	10,82
Habillement	58	9,23
Quincailleries et autres	52	8,28
Services individuels	37	5,89
Cosmétiques, petits articles, disquaires, libraires et « Taxi phone ».	30	4,77
Electroménager	9	1,43
Total	628	100

Source : Enquête terrain. Avril-Mai 2003.

Il en ressort que les commerces de l'alimentaire sont nettement plus nombreux avec quelques 232 commerces au moins qui représentent 36,94% des 628 recensés.



Photo n°19 : Rue Hamlili Brahim vers l'est.



Photo n°20 : Rue Hamlili Brahim vers l'ouest.



Photo n°21 : Rue Saadelli Belkheir vers le nord.



Photo n°22 : Rue Saadelli Belkheir vers le sud

Viennent en deuxième position les locaux de réparations diverses au nombre de 142 environ soit 22,61% du total des commerces du quartier, les services qui comptent 105 locaux soit 16,71 % à peu près du total. Ils sont répartis comme suit :

- Services individuels : 29 coiffeurs ; 5 tailleurs ; 3 photographes.
- Services collectifs : 16 cafés ; 20 hammams ; 15 petits restaurants du type gargotes ; 11 vendeurs de glaces (crémeries).
- Autres services : 1 cabinet médical ; 3 pharmacies, 1 cabinet dentaire, 1 école de conduite (auto école).

Les commerces de l'habillement avec 58 unités soient 9,23% du total, les boutiques des produits cosmétiques, les libraires, les disquaires et les « taxi phones » ne dépassent guère les 30 ce qui représente à peine 4,77 % de tous les commerces du quartier, suivi des magasins de l'électroménager et autres équipements avec moins d'une dizaine, alors que les quincailleries, les magasins de pièces détachées et les commerces des matériaux de construction sont de plus en plus nombreux. On en compte plus d'une cinquantaine à travers tout le quartier (Carte n°11).

Mais au delà des chiffres, ce qui nous semble plus intéressant à noter, ce sont la diversité et la disparité spatiale de ces commerces. En effet, nous pouvons faire au moins trois remarques à ce propos :

- 1- Hormis l'absence quasi totale du commerce de gros, nous pouvons dire que presque tous les commerces sont présents à Debdaba.
- 2- Certes, les commerces sont concentrés dans le Centre du Vieux quartier, mais nous avons rencontré des commerces qui traditionnellement se trouvent dans les centres tels que les commerces de luxe (Bijouteries, cosmétiques, librairies...etc.) dans les nouveaux lotissements.
- 3- La « prolifération » des ateliers de réparation et de grands magasins de matériaux de construction et d'ameublement dans les nouvelles zones périphériques de Debdaba qui s'explique selon nous par la disponibilité de spacieux dépôts dans ces lotissements : « les extensions des villes a eu pour résultat l'apparition d'un tissu périphérique urbain totalement incohérent du point de vue de sa fonctionnalité donnant une image monotone du paysage urbain caractérisé par la multiplication d'ouverture des fonds de commerce. Ainsi, il n'y a pas de l'habitation du rez de chaussée donnant sur la rue qui ne s'est pas convertie en un local pour un commerce. » ⁽¹⁾

(1) Bounoua Chaïb « Enjeux urbains, crise de citoyenneté et défaillance de l'Etat en Algérie » in. Rencontres internationales – Démocratie et Management local. Québec. 20 – 23 Mai 2003. Doc. Intenet.

**Voir
Annexe**

Il est très rare en effet de trouver de l'habitat aux rez- de –chaussées des nouvelles constructions ; d'autre part les « éternels » chantiers de la ville ont encouragé les nouveaux commerçants venus du « Tell » à s'installer et à investir dans ces nouvelles extensions.

2.2.2. Dominance du commerce de l'alimentaire.

D'après le tableau n°23, nous venons de constater que le commerce de l'alimentaire est dominant dans le quartier avec plus de 36 % de l'ensemble. Rien d'étonnant à cela lorsqu'on sait que la tendance est maintenue depuis plus de trente ans. Déjà le P.U.D. de Bechar de l'année 1981 estimait que Debdaba était le deuxième pôle de la ville qui comptait 52 % de son activité tournée vers le commerce alimentaire.

D'autre part, sachant que la première fonction dominante du quartier est la résidence, le premier commerce d'accompagnement de cette fonction est sans conteste le commerce de l'alimentaire. Presque chaque rue a au moins deux épiceries si ce n'est plus. Ainsi,« La recherche d'une meilleure adéquation entre habitat et habitants peut traduire également une certaine influence d'autres modes de vie exprimée en cela par la mono-fonctionnalité des pièces, mais elle peut être conditionnée par la nouvelle conjoncture économique du pays dont l'un des effets le plus remarquable est la tertiairisation prononcée, à laquelle s'adaptent les constructions. ». ⁽¹⁾

L'économie de marché oblige, les importateurs ont inondé le marché national par des produits alimentaires étrangers et cherchent sans cesse des revendeurs disposant d'un fond de commerce ou d'un simple local afin d'écouler leur marchandise.

Lorsqu'on sait que le taux de chômage parmi les jeunes ne cesse d'augmenter et que les débouchés deviennent de plus en plus rares, on comprend aisément que les familles puissent « sacrifier » volontiers une salle de séjour, un garage ou une pièce donnant sur la rue pour la transformer en local commercial d'alimentation générale dans la plupart des cas, en faveur du garçon qui n'a pas pu trouver du travail.

(1) Fatima TAHRAOUI « L'habitat en Algérie : conception et usage » in « paysages, peuplement et habitat /Modes de peuplement et habitat » /Congrès national des sociétés historiques et scientifiques.126 e congrès, Toulouse , 2001 Terres et hommes du Sud.(document Internet)

Conclusion du chapitre.

Le « cachet architectural et urbanistique » de la ville de Bechar reste à définir. Certes, elle avait gardé son aspect de ville coloniale jusqu'à la fin des années 1970, c'est-à-dire jusqu'à ce que la décision de rénover son centre est venue tout bouleverser. Aujourd'hui seule la partie centrale a connu ce changement. Des bâtiments en R+4 côtoient des constructions en R+0 dans un désordre injustifié. La Grande place centrale n'a gardé de sa centralité et de sa symbolique que le nom : de « place des chameaux » à Place de la république (photos n°23&24). Il n'est même pas certain qu'on puisse vraiment parler de place, lorsqu'on voit ce qu'elle est devenue : ensemble d'espaces verts, refuges d'une population en transit à la recherche d'un peu d'ombre pour se reposer, et des kiosques – cafés occupant les espaces libres modestement aménagés en terrasses et perpétuellement occupés par la gente masculine, tant il est vrai que nous sommes dans une société où la rue est interdite ou presque, aux femmes. « On a toujours appris aux femmes que la rue n'était pas leur territoire, qu'elles n'avaient à s'occuper que de leur intérieur... ». ⁽¹⁾ Initialement ces kiosques étaient destinés à recevoir des boutiques de fleuristes !! Ils ont été détournés ensuite tout comme d'autres espaces, ou tout simplement « travestis » pour avoir d'autres fonctions plus urgentes et surtout plus lucratives. La place du « BEAU » est à chercher ailleurs dans une ville où même les feuillages des arbres sont d'un vert gris mélancolique et désespérant.

Selon le plan d'aménagement de la wilaya, des efforts de recomposition de l'espace Debdaba doivent être consentis afin de créer « des espaces de centralité de niveau intermédiaire » dans le but de donner au quartier « une organisation urbaine » !? C'est à se demander si nous ne sommes pas aujourd'hui à Bechar, en phase d'un schéma de croissance urbaine du centre-ville, rive droite – rive gauche, comme cela a été le cas d'autres villes beaucoup plus prestigieuses ?

(5) Malika Mokaddem « L'interdite » roman. P 244 Ed. Grasset 1993.



Bechar

Photo n°23 : Vue sur la place Lutaud ex Place des chameaux. Fin des années 1960



Photo n°24 : Vue sur la place Lutaud ex Place des chameaux, années 1970

Conclusion générale :

Selon les estimations officielles et officieuses, quelques 58 % des algériens, soit 19 millions sur 32, vivent dans les villes ; ils seront 80 % en 2020. Les villes algériennes sont – elles aptes à recevoir un tel afflux de population ? Au vu de la situation actuelle des 597 villes à travers le territoire, il ne fait aucun doute que la réponse à une telle question est non. ⁽¹⁾

Parmi ces villes, Bechar qui selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat, concentrait 59,83 % de la population totale de la wilaya connaît une croissance urbaine très rapide sous tendue par une croissance démographique sans précédent.

Malgré ses potentialités en terme de surfaces urbanisables, l'agglomération présente un espace urbain de qualité assez médiocre, conséquence directe, nous semble t-il de la pression démographique qu'elle subit. En effet en plus de l'accroissement naturel de la population du à l'augmentation des naissances et à la régression des décès, le phénomène migratoire bat son plein depuis plus d'une décennie. D'après les statistiques, la population de Bechar a doublée au cours des dix dernières années. En plus d'un important apport de population du Nord, les populations des communes de la région ne cessent d'affluer. La cause principale de cette immigration est le facteur économique. Sécheresse, liquidation des entreprises publiques, affaiblissement des investissements dans le secteur productif... autant de facteurs qui poussent une population en désarroi vers le seul centre urbain d'envergure qu'est Bechar.

L'absence d'une vision globale et d'une vraie politique de développement urbain basée sur une projection à long terme chez les décideurs et les différents intervenants, fait de Bechar aujourd'hui une sorte de « patch work » urbain ou selon la formule dorénavant consacrée, « un bidonville en dur ». Des lotissements et des groupes d'habitat collectif, alignés le long de la route nationale n°6, une batterie d'équipements rassemblés à la sortie sud de la ville, un ensemble de chantiers de constructions confèrent à l'ensemble de l'agglomération une image de chantier inachevé et de laboratoire d'expérimentation d'un ensemble de visions fantaisistes d'architecture et d'aménagement : ce qui nous fait conclure à une totale absence de coordination entre les différents acteurs. Et ce qui est encore plus grave, l'absence de « superviseur » : rôle longtemps joué par l'Etat mais qui semble aujourd'hui absent.

(2) Nabila Sadki. « Dossier : Aïn naâdja, Garidi, Badjarah, Bab ezzouar... Des cités dortoirs, symbole d'une « crise urbaine ». Quotidien national « Horizons » du 29/ 01/ 2005.

« Bientôt vous n'aurez même pas le droit à l'ombre des bâtiments qui se construisent au centre-ville, car une population venue d'ailleurs y habitera et vous interdira, vous, fils du «bled », de vous asseoir à l'ombre de ces bâtisses ! » Cette phrase prononcée un jour par un autochtone, dénote du malaise et d'un conflit non dit entre une population d'origine et une population issue des immigrations du Nord et du Sud, favorisée aux yeux des autochtones par l'administration centrale qui dicte sa politique aux administrations locales dirigées par des cadres venus d'ailleurs.

Le même autochtone dira une autre fois : « Nous ne sommes pas les propriétaires de la ville. Nous ne faisons que garder les lieux aux vrais propriétaires qui viennent du Nord ! ».

Alors dans un souci de «reconquête » de l'espace urbain et surtout suburbain par la population de la région, nous assistons à une frénésie et une course effrénée vers l'acquisition d'un maximum de lots de terrains pour construction ou de locaux commerciaux et habitations, les achetant aux pseudo spéculateurs fonciers qui ne sont souvent pas du pays mais qui ont su profiter d'une époque d'ouverture de la réglementation en faveur de l'acquisition de tout citoyen le désirant d'un lot de terrain (histoire des 10 000 lots !) et plusieurs fois, en déjouant subtilement la loi, puisqu'il n'y avait pratiquement pas de moyen de vérification ni de limitation du nombre de lots acquis (l'Etat poussant « sa générosité » jusqu'à offrir la viabilisation gratuitement en prime ! Promesse non tenue d'ailleurs.) : Il suffisait d'introduire plusieurs demandes au près de l'Agence foncière locale, aux noms de tous les membres de sa grande famille pour obtenir autant de lots de terrain.

Cette frénésie et cet engouement pour le foncier trouvent leur explication dans l'aspiration à la promotion sociale et une amélioration de sa situation financière par la spéculation foncière: «..., « création » de capitaux par cette voie, investissement de ces capitaux dans la construction et ainsi de suite. Circuit fragile pouvant à chaque instant se rompre, qui définit un type d'urbanisation sans industrialisation..., mais avec extension rapide de l'agglomération. Spéculation sur les terrains et les immeubles, prospérité facticement entretenue par le circuit. » ⁽¹⁾.

(1) H.LEFEBVRE « Le droit à la ville » p.18. Ed.

C'est aussi et surtout à notre avis, une aspiration longtemps étouffée, source d'antagonisme entre les deux tribus nomades de la région de Bechar (les Ouled Djerir et les Doui Méniï), qui est la confirmation de ses origines et son appartenance contestée à un territoire par la réappropriation d'un espace estimé légitimement propre. « La rivalité des deux tribus [...] est légendaire. Elles ne pactisent que pour mieux se déchirer par la suite. » ⁽¹⁾

Le quartier le plus important de Bechar est sans conteste, Debdaba, premier lieu de sédentarisation des nomades, creuset d'accueil d'une population immigrée en quête de travail de 1940 jusqu'en fin des années 1960. Ce quartier qui n'existait pratiquement pas jusqu'à la fin des années 1930, est devenu la périphérie la plus peuplée de toute la ville : Les 2/5^{ème} de la population de la commune y habitent (R.G.P.H. 1998).

Longtemps boudé et même craint par les pouvoirs publics, aujourd'hui Debdaba semble prendre de l'importance grâce à ses terrains périphériques qui attisent les convoitises ⁽²⁾. En effet, après la réussite des opérations de lotissements lancées à la fin des années 1970 sur les terrains à la limite nord de l'ancien quartier, tous les lots y ont été vendus. Dès la fin des années 1980, ces terrains ont commencé à attirer des fonctionnaires moyens, des cadres supérieurs, des commerçants, des entrepreneurs et d'anciens élus qui veulent y construire leurs habitations, après les avoir achetés à des prix dépassant très largement leurs valeurs initiales.

A peine cette nouvelle limite nord du quartier fut atteinte, qu'on a commencé dès le milieu des années 1990, à penser à la repousser. C'est ainsi que des programmes de construction de logements de fonction, des coopératives immobilières et même un plan d'occupation des sols pour extension de la ville avec des équipements et un vaste programme de logements, ont été lancé, conformément aux orientations du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U. 1996.) de la commune de Bechar. ⁽³⁾ En attendant la réalisation de ce vaste programme d'extension, Debdaba vit une situation que nous pouvons résumer comme suit :

- Une croissance urbaine non équilibrée puisque l'urbanisation se fait essentiellement par la construction de logements alors que les équipements ne suivent pas. « Urbanisation désurbanisante et désurbanisée, peut – on dire, ... » ⁽⁴⁾

(1) Mokkadem Malika. « L'interdite » roman. P 252. Ed. Grasset 1993

(2) On y trouve semble t-il de l'air pur et de l'eau douce et fraîche à profusion !

(3) Terrains domaniaux et ne présentant aucune contrainte à l'urbanisation

(4) H.LEFEBVRE « Le droit à la ville » p. 27. Ed.

- La création de plus en plus de lotissements sans viabilisation pour répondre à la demande grandissante, ce qui confère au quartier une image de bidonville en dur : voies non aménagées et tissu mal organisé et déstructuré.

- Hormis deux ou trois carrefours d'animation quotidienne, les autres espaces du quartier ayant une fonction plus résidentielle, se structurent autour de la mosquée de cité souvent enclavée faute d'espace.

D'ailleurs les mosquées jouent un rôle structurant de tous les tissus. Elles représentent des repères d'orientation, des lieux de rassemblements mais aussi vue l'urbanisation de plus en plus accélérée, des symboles d' « éclatement socio spatial ». Alors que pendant longtemps, les musulmans ont respecté l'espace de « l'Adan » (appel à la prière) qui délimitait les quartiers (ce que Jacques Berque appelle l'urbanisme du signe : la sonorité), aujourd'hui chaque lotissement, chaque cité, voire chaque groupe d'habitations voudrait avoir sa Mosquée, ce que BARDET⁽²⁾ appelle le noyau ou le « quartier paroisse ». Dès lors, c'est à se demander avec le rythme des extensions, si l'on ne va pas vers une multi polarité de l'espace quartier ?

Certes, l'évolution des modes de circulation – passage du piéton à l'automobile – et d'échanges, l'utilisation des nouvelles techniques de construction associées aux nouveaux matériaux tels que le béton et le parpaing, induisent de nouvelles manières d'appréhender la ville, de nouveaux modes d'habiter. Pourtant, certains phénomènes restent immuables ou pour le moins encore influents dans les comportements : il s'agit tout aussi bien de facteurs culturels et identitaires que de facteurs climatiques. Il va de soi que la non prise en compte de ces phénomènes lors des études et réalisations des projets d'aménagement et d'urbanisme est à l'origine ou tout au moins participe largement de nos crises urbaines, révélatrices des clivages sociaux et autres maux. « La ville étant régie par une cohérence pluri-fonctionnelle, ne peut et souvent, ne doit pas constituer la réponse immédiate à la demande en logements; cela confirme le constat qualitatif actuel, à savoir que la production de logements ne crée pas la ville, lorsque cette même production perturbe cette cohérence en entraînant des dysfonctionnements et en détériorant les conditions de vie des citoyens. »⁽²⁾ Car « habiter », c'est participer à une vie sociale d'une communauté. En plus clair, la ville devrait permettre aux « citoyens-citoyens d'habiter ». ⁽³⁾

(1) Cité par H.LEFEBVRE dans son article « Quartier et vie de quartier » paru dans la revue « Planification Habitat Information » n° 75 Novembre 1973 (SMHU / Paris)

(2) Rapport sur les stratégies nationales de l'habitat. Document HTM (internet).

(3) HEIDEGGER in Essais et Conférences pp. 177-178 cité par H.LEFEBVRE in « Le droit à la ville » p. 27. Ed.

Pour exemple, nous retiendrons du vieux ksar une parfaite représentation de ce qu'était à une époque donnée, « habiter la ville » - comprenant par la ville le lieu d'un rassemblement communautaire, d'expression des mémoires collectives et des échanges multiples. Aujourd'hui, à Bechar où les référents historiques ont pratiquement disparu, où l'ombre se fait rare dans les rues élargies aux façades lisses et « aveugles » (rappelant un passage du livre « Les croisades vues par les arabes » d'Amin Maalouf⁽¹⁾), qu'en est – il d' « habiter la ville » ?

Enfin, nous concluons par ce passage très expressif de Malika Mokkaïem dans son roman « L'interdite » : « Poussé par le déferlement de prières, je découvre une énorme bourgade. Elle a poussé comme une tumeur dans les flancs du ksar. Je ne connais pas ces rues qui s'offrent, nues, au sadisme du soleil. Le ksar manque à mes yeux. Les sinuosités de ses venelles capturaient des songes, abritaient les fuites et les mélancolies. Les entrelacs de lumière et d'ombre des passerelles et des terrasses, emboîtées, et les ocres des murs de terre, tressaient une harmonie.

Maintenant ces constructions, en ruines avant même d'être achevées, étalent leurs fissures, leur chaos et leurs ordures, symboles de la laideur et de la stupidité des temps. Et la sagesse et la patience des vieux ont disparu sous l'entassement de la jeunesse, dans l'incendie de son désespoir. » ⁽²⁾

(1) « A Harran, l'eau ne connaît jamais la fraîcheur, l'intense chaleur de sa fournaise brûle sans arrêt son territoire. Ce n'est pas point là qu'on trouve un coin d'ombre pour faire la sieste, on n'y respire que d'un souffle oppressé. Harran donne l'impression d'avoir été abandonnée dans la plaine nue. Elle n'a pas l'éclat d'une cité et ses abords ne sont ornés d'aucune parure élégante. » Ibn Jobaïr (Chroniqueur arabe du X / XI^{em} siècle) cité par Amin Maalouf dans « Les croisades vues par les arabes » p. 89 Ed. JAI LU. 1985.

(2) Mokkaïem Malika. « L'interdite » roman. P 33. Ed. Grasset 1993.

BIBLIOGRAPHIE

- Rachid Sidi Boumediène & Messaoud Taïeb. «La recherche urbaine en Algérie. Un état de la question». Collection pratiques urbaines, France, 1996. 107 p
- La Cambre. «Villes et Architecture – essai sur la dimension culturelle du Développement ». KARTHALA. 1991
- URBAMA. «Le nomade, l'oasis et la ville.» Fascicule de recherche n° 20 université de Tours, 1989.
- Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire. «Les villes du Sud dans la vision du développement durable». Octobre 1998. 240 p.
- Berry.I. – Chikhaoui et Deboulet. A. « Les compétences des citoyens dans Le monde arabe : penser, faire et transformer la ville » IRMC - KARTHALA. Novembre 2000.
- Ascher.F. - Behar.A – Etchegoyen.A – Fraisse.R «Ville et développement. Le Territoire en quête de sens» Textuel. Mai 1998.
- Agier.M «L'invention de la ville. Banlieues, Townships, invasions et favelas» Ed. des archives contemporaines. Coll. Une pensée d'avance Novembre 1999
- Antoine.Ph – Dubresson.A – Manou-Savina.A « Abidjan « Côté cours » », Ed. KARTHALA – ORSTOM, 1987. 274 p
- Ceard.L « Gens et choses de Colomb – Bechar (Sud oranais)» Alger, janvier 1933.
- P. Merlin et F. Choay. « Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement », P.U.F.1996. 863 p
- « Code du foncier et de l'urbanisme », Recueil de textes législatifs et réglementaires de la République Algérienne. Ed. Berti, Alger, 2000.
- Lynch.K «L'image de la cité ». Ed. Dunod, Paris, 1983. 219 p
- Rapoport. A. « Pour une anthropologie de la maison » Ed. Dunod, Paris, 1972. 207 p
- Zucchelli A. « Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition Urbaine » Volume 1,O.P.U. Alger 1983. 428 p.
- Cadastre « plan cadastral actualisé de la ville de Bechar » à l'échelle 1/500, 2001.
- URBA.T (Bechar) :plans, cartes et autres documents graphiques d'archives.
- Santos M. « Mécanismes de croissance urbaine des pays sous développés » Paris, 1975

- Bendjelid A. «Planification et organisation de l'espace en Algérie » O.P.U. 1981
- Bisson j. « Le Gourara. Etude de géographie humaine » I.R.S.Alger, 1955
-
- Bisson j. « Pays de Ouargla et Mزاب : emploi, urbanisation, régionalisation au Sahara algérien » in Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb. E.R.A. 706 et C.I.E.M. fascicule 5 pp. 53 – 103, France, 1979
- Bisson j. « L'industrie, la ville, la palmeraie au désert. Un quart de siècle D'évolution au Sahara algérien » in Maghreb – Machrek. n°99 pp. 5 – 29, France, 1983
- Bisson j. « Les villes sahariennes : Politiques volontaristes et particularismes régionaux » in Maghreb – Machrek. n°100, pp. 25 – 41, France, 1983.
- Bendjelid A. – Souiah S.A. « El Biodh Sidi Cheikh :La croissance d'une petite ville de l'Atlas Saharien (Algérie) » Cahiers géographiques de l'ouest. n°9-10,université d'Oran,1987.
- Troin J.F. « Vers un Maghreb des villes en l'an 2000. Des voies différentes, une même réalité » in « L'explosion urbaine au Maghreb » Maghreb – Machrek. n°96, Avril – mai 1982
- URBA.T (Bechar) : P.U.D. 1981 et P.D.A.U. 1996 de la commune de Bechar.
- MokkaDEM Malika. « L'interdite » roman. Ed. Grasset 1993.
- Isabelle Eberhardt citée par A. Hanni dans « Bechar et sa région entre histoire et légendes ». Edition Dar El Gharb, Oran, 2002.
- Lewis Mumford « La cité à travers l'histoire ».
- Josse (Raymond) : Problèmes sahariens : Recherches géographiques dans la Saoura. Une ville saharienne : Le cas de Bechar. Annales Algériennes de Géographie (DZA) ; N°9, Juin 1970. Pp 45-92.
- Hanni. A « Bechar et sa région entre histoire et légendes ». Edition Dar El Gharb, Oran, 2002.
- Moussaoui. A. « Logique du sacré et modes d'organisation de l'espace dans le sud ouest algérien » (thèse) cité par Djeradi M. A. in « Les *Ġubba*-t des Monts des Ksour entre le temporel et le spirituel », thèse de Magister, U.S.T.Oran. 2002
- J.C. Brulé & J. Fontaine « L'Algérie volontarisme étatique et aménagement du territoire ». Ed. O.P.U. Juin 1990.
- Djeradi M.A. « Les *Goubbattes* des Monts des Ksour entre le temporel et le spirituel », thèse de Magister de. U.S.T.Oran. 2002

- Rachid Mimouni « Tombéza » (Roman). Ed. Robert Laffont 1996.
- Rachid Mimouni. « L'honneur de la tribu » (Roman). Ed. Robert LAFFONT. 1989.
- André PRENANT, D.E.S. annexe, 1948.
- Hamidi.A « Naissance et développement d'une petite ville du Sahara Algérien : Abadla. » Mémoire de D.E.S. Université d'Oran. 1990.
- Hamidi.A « Sédentarisation forcée et projets de développement d'une région du Sahara algérien : Abadla » Mémoire de D.E.A., géographie, Paris 1. Octobre 1992.
- Cherif Rahmani « La croissance urbaine en Algérie ». O.P.U.1982
- Jean BISSON : «De la zaouia à la ville : El Biodh Sidi Cheikh, ou la naissance d'une ville nomade ».in Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. URBAMA, 16-17. p 145. 1986. Université de Tours. France.
- L.Ceard et R. Raynaud. « La palmeraie de Colomb Bechar ».
- J.F.TROIN in Vers un Maghreb des villes en l'an 2000. DES VOIES DIFFERENTES, UNE MEME REALITE » in « L'explosion urbaine au Maghreb » Revue Maghreb – Machrek. N° 96 AVRIL – Mai 1982. p 11
- Rapport du 24 Juin 1959 de l'administrateur du poste d'Abadla. (Archives de la wilaya de Bechar)
- Bendjelid A. « La planification nationale et la question urbaine en Algérie » In Politiques urbaines dans le monde arabe, EMA n°1,Lyon,1984. p 161
- C. L. STRAUSS, dans un entretien télévisé datant du 27 juillet 1972, et diffusé par la chaîne franco-allemande ARTE le 18/02/2005,
- Côte. M « L'Algérie ou l'espace retourné » Ed. Média – plus Constantine. 1993.
- Amraoui F.Z.& Guili F. « Conciliation du rural avec l'urbain ». Mémoire de fin d'études, architecture, Centre universitaire de Bechar. Juin 2003.
- A.Bendjelid. « Les modalités d'intégration sociale dans le processus de régulation urbaine au Maghreb.Le cas d'Oran. (Algérie). » In « Villes maghrébines en fabrication » Sous la direction de Boumaza.N. Maisonneuve et Larose –Paris, 2005.
- J.Beaujeu Garnier. « Géographie urbaine ». Ed.Armand Collin – collection U.1983.
- Fatima TAHRAOUI « L'habitat en Algérie : conception et usage » in « paysages, peuplement et habitat /Modes de peuplement et habitat » /Congrès national des sociétés historiques et scientifiques.126 e congrès, Toulouse, 2001 Terres et hommes du Sud. (Document Internet)
- Yahyaoui. M. & Darrab.F. « Le quartier Debdaba : croissance et transformation urbaine d'un quartier populaire de la ville de Bechar » Mémoire d'ingénieur, géographie, Université d' Es Sénia. Oran. 1993.

- G.Massiah J.F. Tribillon. « Villes en développement ». Ed. La Découverte.1988.
- Sidi Boubaker : l'habitat en Algérie : stratégies d'acteurs et logiques industrielles, O.P.U. 1978.
- Ministère de l'habitat et de l'urbanisme : Rapport sur les stratégies nationales de l'habitat. Document HTM (internet)
- Plan d'occupation des sols « Debdaba Est N°1 » Première phase. PROJECTUM.Bechar, 2000.
- R.G.P.H. 1987 & 1998.
- Bendjelid A. « Anthropologie d'un nouvel espace habité :enjeux fonciers et spatialités des classes moyennes à Oran et sa banlieue (Algérie) » in Insanyat, n°2, Automne 1997. CRASC. Oran. p.17
- CADAT : Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire. PUD de Bechar. 1971.
- Abdelkoui. A. « Analyse urbaine de la ville de Bechar ».Mémoire de Master en habitat et politique de la ville. Ecole supérieure de commerce Marseille –Provence.1998.
- A. Bendjelid. « Politique urbaine algérienne et stratégies résidentielles des classes moyennes. A Oran (Algérie). Le cas des coopératives immobilières.» in « Gestion du Développement urbain et stratégies résidentielles des habitants. » F. Dansereau. F. Navez – Bouchamine. Ed. L'Harmattan. Villes et entreprises. Juillet 2002.
- Abraham A.Moles & Elisabeth Rohmer : « Psychologie de l'espace » Pp.89/90/91. Ed. Casterman Belgique. 1978
- Brahimi Abd Rabi. « Etude du quartier central d'une ville moyenne du Sud-ouest : cas de Bechar » p.32, mémoire de géographie, Université d'Oran. 1990.
- Ibn Jobaïr (Chroniqueur arabe du X / XI^{em} siècle) cité par Amin Maalouf dans « Les croisades vues par les arabes » p. 89 Ed. JAI LU. 1985.
- Bardet. Cité par H.LEFEBVRE dans son article « Quartier et vie de quartier » paru dans la revue « Planification Habitat Information » n° 75 Novembre 1973 (SMHU /Paris)
- HEIDEGGER in Essais et Conférences pp. 177-178 cité par H.LEFEBVRE in « Le droit à la ville » p. 27. Ed.
- Caniggia. G et Malfroy.S « L'approche morphologique de la ville et du territoire », Zurich 1986, réédition Paris, villes Recherche Diffusion, 2001
- Declève.B et Fobbelets , « Typologie et morphologie dans la médina, enseignement de la tradition » in « Réhabilitation des médinas maghrébines » Cahier 41 – 42,C.E.R.M.A.C, 1986

RESUME :

Selon le R.G.P.H. de 1998, la ville de Bechar concentrerait 59,83 % de la population totale de la wilaya.

Le caractère dominant de la ville de Bechar reste le tertiaire avec un niveau d'activité qui atteint les 69.03 % alors que le niveau national pour ce secteur ne dépassait guère les 52,5 % en 1987. Malgré ses potentialités en terme de surfaces à urbaniser, l'agglomération présente un espace urbain de qualité assez médiocre. Conséquence directe, nous semble t-il de la pression démographique dont elle est sujette.

Aussi la croissance urbaine très rapide de la ville durant ces 30 dernières années lui a fait perdre ses caractéristiques originales. Néanmoins, nous pouvons distinguer les pôles urbains qui ont jalonné la formation du tissu urbain actuel, même si leurs limites tendent vers la « dilution » : résultat de cette poussée urbaine.

Parmi ces pôles, le quartier Debdaba, premier lieu de sédentarisation des nomades, creuset d'accueil d'une population immigrée en quête de travail de 1940 jusqu'en fin des années 1960, ce quartier qui n'existait pratiquement pas jusqu'à la fin des années 1930, est devenu la périphérie la plus peuplée de toute la ville : Les 2/5 èmes de la population de la commune y habite, (R.G.P.H. 1998).

Debdaba reconnu à la veille de l'indépendance comme commune, redevenu depuis simple arrondissement de la commune de Bechar, symbolise la « ville populaire » qui s'oppose souvent à la « ville officielle ». La première sous équipée est un espace de résidence et d'activités tertiaires, animée presque 24 heures sur 24, et la seconde contenant tous les équipements est un espace d'activités tertiaires par excellence mais moins animée surtout le soir.

Deux entités s'opposent donc : d'un côté la ville « officielle » avec ses quartiers planifiés et construits par l'état et les collectivités locales, et de l'autre la ville « populaire » en cours de formation et de transformations.

Atypique par sa population, son site, son histoire et sa structure urbaine qui s'inspire de la structure du noyau originel de la ville de Bechar (le Ksar), avec la particularité sinon la contrainte des jardins, le quartier Debdaba semble aujourd'hui prendre l'aspect d'un vrai centre périphérique.

Bien que ces espaces soient caractérisés par une structure urbaine qui a souvent repris l'aspect de l'espace nomade, le cas Debdaba nous semble un exemple intéressant de ces quartiers appelés communément populaires mais qui restent à définir.

ABSTRACT :

According to the R.G.P.H. of 1998, the city of Bechar would concentrate 59,83% of the total population of the wilaya.

The dominant character of the city of Bechar remains the tertiary with a level of activity that reaches the 69.03% whereas the national level for this sector hardly passed the 52,5% in 1987. In spite of its potentialities in term of surfaces to urbanize, the agglomeration presents an urban space of mediocre enough quality. Direct consequence, seem us of the demographic pressure.

Also the very fast urban growth of the city during these last 30 years made it lose its original features. Nevertheless, we can distinguish the urban poles that staked out the formation of the present urban space, even though their limits stretch toward "dilution ": result of this urban thrust.

Among these poles, the Debdaba district, first place of sedentary of the nomads, crucible of welcome of a population immigrated in quest of work of 1940 until end of years 1960, this district that didn't exist practically until the end of the years 1930, became the periphery the more populated of the whole city: The 2/5 of the population of the township lives there, (R.G.P.H. 1998).

Recognized Debdaba on the eve of the independence like township, become again since simple precinct of the township of Bechar, symbolize the " popular " city that often opposes the " official " city. The first under equipped is nearly a space of residence and activities tertiary, animate 24 hours on 24, and the second containing all facilities is par excellence a tertiary activity space but less animate especially in the evening. .

Two entities oppose therefore: on one hand the official " city " with its planned districts and constructed by the state and the local collectivities, and of the other the popular " city " under formation and transformations.

Atypical by its population, its site, its history and its urban structure that are inspired by the structure of the original core of the city of Bechar (the Ksar), with the particularity otherwise the constraint of the gardens, the Debdaba district seems to take today the aspect of a true peripheral center.

Although these spaces are characterized by an urban structure that often took the aspect of the nomadic space, the Debdaba case seems us commonly an example interesting of these named districts popular but that remain to define.

%59,83

. 1998

%69

. 1987

%52,

5

1998

:

.....

Liste des tableaux

	page
Tableau n°1: Répartition des immigrés (ménages) à Debdaba selon les périodes d'installation	30
Tableau n°2: Répartition des immigrés (ménages) à Debdaba selon l'origine géographique	33
Tableau n°3: Population de Bechar selon les recensements jusqu'en 1936	34
Tableau n°4: Evolution démographique de la population de Bechar de 1960 à 1998	35
Tableau n°5: Répartition de la population de Bechar selon les entités urbaines	36
Tableau n°6: Evolution de la population (1966 ; 1977 ; 1987 ; 1998)	38
Tableau n°7: Structure par âge et par sexe de la population de Debdaba	40
Tableau n°8 : Evolution de l'activité économique par branche dans la ville de Bechar	43
Tableau n°9 : Evolution de l'emploi de 1977 à 1998, à Debdaba	44
Tableau n°10 : Evolution de la main d'œuvre à Debdaba selon les secteurs économiques	45
Tableau n°11 : Répartition des effectifs des entreprises à Debdaba	45
Tableau n°12 : Les occupés à Debdaba selon leur catégorie socioprofessionnelle et leur lieu de résidence	46
Tableau n° 13: Evolution du parc logement à Bechar	62
Tableau n° 14: Répartition du parc logements par entité urbaine à Bechar	63
Tableau n°15 : Evolution du parc logements à Debdaba	64
Tableau n°16 : Répartition des ensembles de logements semi-collectifs (les cités) à Debdaba	69
Tableau n°17 : Répartition des logements individuels à Debdaba	70
Tableau n° 18: Répartition du logement social à Debdaba selon le type en 2005	76
Tableau n°19 : Comparaison entre l'habitat traditionnel et l'habitat moderne	77
Tableau n° 20: Pourcentage des transformations des logements	85
Tableau n°21: Répartition des lotissements à Debdaba selon l'année de réalisation	94
Tableau n°22 : Les équipements collectifs à Debdaba.(2003)	103
Tableau n°23 : Répartition des commerces à Debdaba selon le type	107

Liste des cartes

	page
Carte n°1: Site de Bechar	17
Carte n°2 : Plan de Bechar avant 1903	29
Carte n°3: Bechar : Principaux quartiers urbains	39
Carte n°4: Debdaba : Répartition des occupés selon leur lieu de résidence	47
Carte n°5: Debdaba : Les étapes de croissance	52
Carte n°6: Debdaba : Structure urbaine	54
Carte n°7: Debdaba : Occupation du sol	61
Carte n°8: Debdaba : Typologie de l'habitat	73
Carte n°9: Debdaba : Densité de logement	82
Carte n°10: Debdaba noyau ancien : Répartition des commerces	104
Carte n°11 : Debdaba extension : Répartition des commerces des matériaux de construction	111

Liste des figures

	page
Figure n°1: Debdaba : Structure de la population	41
Figure n°2 : Debdaba : Morphologie et organisation du tissu urbain	65
Figure n°3: Debdaba ancien : Parcellaire	67
Figure n°4: Illustration : Transformation des maisons à la Médina selon M. Côte	81
Figure n°5: Illustration : Etapes d'évolution d'une maison, selon M. Côte	84

Liste des photos

	page
Photo n°1: Rail et transport transsaharien au début de l'occupation de Bechar	21
Photo n°2&3 : Les Doui Ménia en cours de sédentarisation	23
Photo n°4&5: Les Ouled Djerir en cours de sédentarisation	25
Photo n°6&7: Debdaba : Premières constructions	55
Photo n°8&9: Debdaba : Carrefours d'animation	58
Photo n°10&11: Debdaba : Vue sur la rue Emir Abdelkader	59
Photo n°12: Debdaba : Vue sur les terrasses	68
Photo n°13&14: Debdaba : Jardins en mutation	71
Photo n°15&16: Debdaba : etat des jardins réstants	87
Photo n°17&18: Debdaba : Derniers palmiers, dernières maisons en toub	88
Photo n°19&20 : Debdaba : Vue sur une rue commerçante (rue Hamlili Brahim)	108
Photo n°21&22 : Debdaba : Vue sur la rue Saadelli Belkheir	109
Photo n°23&24 : Bechar : Vue sur la Place de la République	114

SOMMAIRE

Avant propos	05
Introduction	09
1.Problématique	11
2.Méthodologie et cadre d'étude	14
PARTIE I : Genèse...	20
CHAPITRE I: ... et le nomade créa la ville !	24
1. Debdaba : Sédentarisation, immigration et intégration	27
1.1. Debdaba : Le nomade devenu urbain	27
1.2. Debdaba : Un nomade en appelle d'autres !	28
1.2.1. Des immigrés venus de presque partout	32
2. Evolution démographique des habitants à Debdaba	34
2.1. Debdaba : Explosion démographique au lendemain de l'indépendance.	37
2.2. Structure démographique actuelle des habitants de Debdaba	40
3. Debdaba : Situation socioéconomique des habitants	42
3.1. Debdaba : Leurre ou contradiction ? Chômage et niveau de vie en progression	43
3.2. L'emploi à Debdaba : Le secteur tertiaire plus dominant que jamais	45
3.3. Une variété remarquable des catégories socioprofessionnelles	46
Conclusion du chapitre	49
CHAPITRE II : Debdaba : le jardin devenu îlot	50
1.Debdaba : Sédentarisation forcée et urbanisation « spontanée ».	51
1.1. Une structure urbaine adaptée au site	53
1.2. Debdaba : Une occupation du sol dominée par l'habitat	62
2. L'habitat à Debdaba : un type presque unique	70
2.1. L'individuel récent : un engouement pour le dur, sans plus !	72
2.2. Debdaba : dominance de l'habitat traditionnel	74
2.3. Une timide présence du logement social en collectif	76
Conclusion du chapitre	78
PARTIE II : De la « zaouïa » a l'agence foncière locale ou l'espace habité	79
CHAPITRE I : Debdaba, les mutations d'un quartier nomade	80
1. Debdaba : L'habitat en mutations	80
1.1. La reconstruction par le « parpaing »	80
1.2. Des transformations morphologiques à la recherche de nouveaux espaces	83

2. Une croissance urbaine non équilibrée et une extension continue	86
2.1. Historique de la planification spatiale à Bechar	86
2.2. La rénovation urbaine : résorption ou « révolution » ?	91
3. Le foncier, enjeu et moyen de développement urbain	93
Conclusion du chapitre	96
CHAPITRE II : Debdaba vers un nouveau centre.	98
1. Bechar : un centre ville en crise	98
1.1. Le centre un concept qui reste à définir	100
1.2. Du pôle structurant au centre-ville éclaté	101
2. Debdaba, un centre d'animation relativement équipé	102
2.1. Les équipements à Debdaba entre dépendance et insuffisance	102
2.2. Les équipements commerciaux	105
2.2.1. Accroissement et développement des équipements de commerce	105
2.2.2. Dominance du commerce de l'alimentaire	112
Conclusion du chapitre	113
Conclusion générale	115
Bibliographie	120
Résumé	124
Liste des tableaux	127
Liste des cartes	128
Liste des figures	129
Liste des photos	130
Sommaire	131